

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023

Le 10 juillet 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle Anna Marly, suivant la convocation en date du 3 juillet 2023.

M. le Maire ouvre la séance et invite Monsieur le Directeur Général des Services à faire l'appel.

PRESENTS : M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, Mme LE BIHAN, M. RIVIERE DA SILVA, Mme BELLIZIO, M. LACOU, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PIVAIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE (arrivée à 19h31), M. AMSTUTZ (arrivée à 19h16), M. DIARRA, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. ZING TSALA, Mme NOGUES, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. LAFRAYHI (arrivée à 19h06), M. RINA-BASILIO, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU, M. DUPRE.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. VILLARET a donné pouvoir à M. LAVAL, Mme GAUTHIER a donné pouvoir à M. PASSEGUE, Mme PARAYRE (arrivée à 19h31) a donné pouvoir à Mme BUREAU, M. AMSTUTZ (arrivé à 19h16) a donné pouvoir à Mme GAMBONI, M. LAFRAYHI (arrivée à 19h06) a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. DUPRE.

AUCUN ABSENT NON REPRESENTE

La séance est ouverte.

Le Maire constate suite à l'appel nominal, que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Maire propose de désigner M. Prince MABOUSSOU comme secrétaire de séance. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

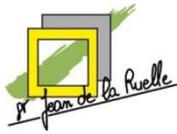
SECRETARE DE SEANCE : M. MABOUSSOU.

Le Maire invite le Conseil Municipal à adopter le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023. Il rappelle que suite à un problème technique, l'enregistrement audio du dernier Conseil Municipal n'a pu s'effectuer. Par conséquent, il n'a pas été possible de retranscrire les échanges, seuls les votes y sont rapportés.

31 VOIX POUR

2 NON PARTICIPATION : M. HUYGHUES DES ETAGES, MME DAHOU.

2 ABSTENTIONS : M. DUPRE, MME PAROU.



ORDRE DU JOUR

- Désignation du.de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,
- Délibérations :

Rapporteur.e.s :

	FINANCES	
2023-396	Budget principal – Adoption du budget supplémentaire 2023.	C. CHAILLOU
2023-397	Budget annexe Locations immobilières – Adoption du budget supplémentaire 2023.	
2023-398	Budget annexe camping – Adoption du budget supplémentaire 2023.	
2023-399	Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement - ajustements des montants.	
2023-400	Implantation de deux city stades au sein des quartiers des Trois Fontaines et des Essarts – Approbation du projet et demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville.	
	SOLIDARITES	
2023-401	Attribution d’une subvention exceptionnelle à l’association « A vélo sans âge ».	F. RIVIERE DA SILVA
	AMENAGEMENT	
2023-402	ZAC Alleville Nord – Compte-rendu annuel d’activité pour la collectivité locale (CRACL) – Exercice 2022.	M. LAVAL
2023-403	Droits de voirie rue Charles Beauhaire - Exonération exceptionnelle pour la période du 1 ^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024.	
	PATRIMOINE BATI	
2023-404	Extension des raccordements de bâtiments municipaux au réseau de chaleur – Approbation d’une convention avec la SODC.	G. PAOLI
	ENVIRONNEMENT	
2023-405	Participation financière communale à la destruction des nids de frelons asiatiques.	E. NOGUES
	EMPLOI-INSERTION	
2023-406	Convention de partenariat local avec Pôle emploi.	M. VILLARET

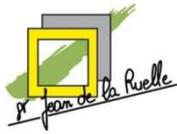
JEUNESSE		
2023-407	Convention avec Orléans Métropole relative aux contributions apportées aux actions de prévention spécialisée dans les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle.	O. BELLIZIO
RESSOURCES HUMAINES		
2023-408	Modification du tableau des effectifs permanents.	C. CHAILLOU
2023-409	Recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion du Loiret (CDG45).	

- Questions diverses.

**Décisions prises
dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal
à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire**

Numéro	Pôle	Nature de la décision	Date envoi Préfecture
2023-47	Affaires juridiques	Modification en cours d'exécution n°1 concernant le Marché Public Global de Performance n°22SJ01, relatif à la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin. Cette modification en cours d'exécution a pour objet la correction d'une erreur matérielle dans la saisie des dispositions du marché. Est désigné co-traitant réalisateur la société BFC Partenaires en lieu et place de BFC E.G. Les autres dispositions du marché ne sont pas affectées par le présent avenant.	17-mai-23
2023-48	Finances	Demande de subvention auprès de l'Etat à hauteur de 215 688 € au titre de la Dotation Politique de la ville afin de financer l'implantation de deux city stades au sein des quartiers des Trois Fontaines et des Essarts. Cette demande de subvention représente 80 % du projet.	05-mai-23
2023-49	Police municipale	Contrat avec la société CEETRUS France, représentée par la société NHOOD SERVICES, dans le cadre de la sécurisation des commerces et des voies de circulation situés dans la zone commerciale d'Auchan. La ville s'engage à accepter l'installation et le passage d'éléments techniques et électroniques dédiés à la vidéosurveillance, à titre gracieux, dans les locaux du bâtiment Centre Sportif des Trois Fontaines.	21-juin-23
2023-50	Affaires juridiques	Contrat de location financière en leasing auprès de la société BNP PARIBAS LEASE GROUP de Nanterre, concernant 12 sèche-mains de la marque DYSON, fournis par la société PLG et qui seront installés dans les 12 établissements scolaires de la ville. Le contrat est conclu	13-juin-23

		pour une durée de huit trimestres, soit 24 mois. Le montant trimestriel du loyer s'élève à 1 296,14 € HT.	
2023-51	Accueil, Formalités administratives	Convention avec l'association AIDAPHI dans le cadre d'une mission d'Inter Médiation Locative au profit de réfugiés ukrainiens pour la mise à disposition précaire et révoquant d'un logement situé 24 rue de la Prairie. La mise à disposition est consentie et acceptée moyennant le versement d'une redevance mensuelle pour le loyer s'élevant à 300 € et 50 € au titre des charges de copropriété, soit 350 € au total. Le contrat est établi pour 3 ans à partir du 20 avril 2023.	31-mai-23
2023-52	Maison Pour Tous	Convention avec le Centre National de la Fonction Publique et Territoriale en vue de mettre à disposition l'accueil de loisirs des Queues de Forêt à titre onéreux, pour l'organisation d'un stage de formation continue « sécurité et premiers secours en intervention de police municipale » pour la session du 20 au 22 septembre 2023.	19-juin-23
2023-54	Maison Pour Tous	Convention avec l'association Radio Commande Modèle Club de l'Orléanais en vue de mettre à disposition, pour l'organisation d'un repas, l'accueil de loisirs des Queues de Forêt le samedi 27 mai 2023, à titre gratuit.	08-juin-23
2023-55	Aménagement	Convention avec Monsieur Pierre GRENIER, pour la mise à disposition à titre précaire et révoquant du terrain cadastré AR n°664p, d'une emprise de 200 m ² environ pour la période du 4 juin 2022 au 3 juin 2023 moyennant une redevance annuelle de 60 euros.	08-juin-23
2023-56	Aménagement	Convention avec l'association « La Ressource AAA » pour la mise à disposition de locaux situés 157 rue Gambetta, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour un montant annuel de 520 euros.	08-juin-23
2023-57	Affaires juridiques	Contrat concernant la maintenance du robot de sauvegarde Quantum Scalar i3 avec 1 lecteur LTO, auprès de la société CHEOPS TECHNOLOGY à Orléans. Le contrat de maintenance est conclu pour une période d'un an, du 2 mai 2023 au 1er mai 2024. Le montant de la redevance s'élève à 1 580 € HT pour un an.	13-juin-23
2023-59	Sports	Actualisation de la convention de mise à disposition des équipements sportifs conclue avec La Direction Zonale au Recrutement et à la Formation de la Police Nationale Ouest Campus, pour la mise à disposition du Dojo selon les tarifs en vigueur au 1er janvier 2023.	21-juin-23
2023-60	Sports	Actualisation de la convention de mise à disposition à titre gracieux avec le Comité Départemental Handisport du Loiret (CDHL) pour l'organisation d'une compétition de Boccia le mercredi 5 juillet 2023 de 10h à 17h au gymnase Maurice Millet.	21-juin-23

**DELIBERATIONS :****2023-396 Budget principal – Adoption du budget supplémentaire 2023.**

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Monsieur le Conseiller Départemental-Maire soumet à l'assemblée le projet de budget supplémentaire 2023 pour le budget principal.

Il invite l'assemblée à se référer à la note de présentation récapitulant les principaux ajustements confirmant les propos tenus lors de la présentation du compte administratif du précédent Conseil Municipal concernant l'excellent état des finances de la collectivité.

Le projet de budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

<i>En €</i>	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 857 174,17 €	3 857 174,17 €
INVESTISSEMENT	4 714 646,08 €	4 714 646,08 €

M. le Maire indique que l'état des finances de la ville permet de financer les opérations en cours et d'inscrire des dépenses nouvelles, notamment pour la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin. Il récapitule les différents ajustements concernant les dépenses de fonctionnement qui représentent une augmentation de 330 615 € des charges à caractère général dont 80 K€ pour la restauration scolaire, 57 K€ pour les transports scolaires, 50 K€ pour les bâtiments et 48,2 K€ pour les animations de quartier.

M. le Maire annonce la création d'un fonds de soutien pour les commerces de la rue Charles Beauhaire qui seront impactés par les travaux. Cette proposition fait suite aux échanges avec les commerçants lors des concertations menées au démarrage de ce chantier. Compte tenu des transferts de compétences, il indique que la ville a obtenu l'accord de principe du Président de la Métropole pour mettre en place ce fonds de soutien. Dans les faits, la ville de Saint Jean de la Ruelle le financera. M. le Maire propose ainsi d'inscrire dans ce budget supplémentaire 50 K€ pour provisionner ce fonds. M. Chaillou souligne que cette décision est importante car la rue Charles Beauhaire sera complètement coupée en septembre prochain à partir du carrefour de la tangentielle. Il semblerait donc logique que la ville puisse accompagner les commerçants dans cette situation.

M. le Maire précise qu'il y a une augmentation de 51 K€ pour faire face à la hausse des taux d'intérêt et de 389,8 K€ pour ajuster le montant des dotations aux amortissements.

Il reprend les différents ajustements inscrits au budget principal concernant les recettes de fonctionnement comme des ajustements en matière de fiscalité (+ 229,5 K€) ou encore un remboursement par l'assurance (187 K€).

M. Chaillou indique que le budget supplémentaire tel que proposé permet d'alimenter la section d'investissement de 2 M€ et de préserver 982 K€ en « dépenses imprévues » en fonctionnement. Il informe qu'à ce stade, la ville n'a pas proposé d'inscription de crédits complémentaires relatifs à la masse salariale étant dans l'attente d'un certain nombre de précisions liées à la prime du pouvoir d'achat ainsi que d'autres éléments essentiels. Ces montants seront ajustés en fin d'année à l'occasion d'une Décision Modificative.



M. le Maire poursuit avec la section d'investissement constituant un budget important de 4 714,6 K€.

Concernant les dépenses d'investissement, M. le Maire rappelle qu'en raison du calendrier de décaissement assuré par la Métropole, et compte tenu du fait que ces crédits seront demandés en début d'année prochaine, les crédits de 650 K€ inscrits pour l'opération du centre-ville rue Charles Beauhaire sont retirés. Par conséquent, la ville devra inscrire au budget 2024 une somme importante correspondant à deux années de travaux sur la rue Charles Beauhaire.

A l'inverse, la ville inscrit +1,6 M€ pour l'opération « Restructuration du Groupe Scolaire Jean-Moulin » dont les travaux vont démarrer fin juillet dans le respect du calendrier prévu.

Par ailleurs, M. le Maire indique que sont inscrits des crédits complémentaires pour un certain nombre d'opérations, notamment des investissements en faveur du patrimoine bâti communal, des aménagements extérieurs ou encore en faveur de la sécurité et de la tranquillité publiques. L'investissement pour la vidéo surveillance s'est révélée être utile à la Police municipale et nationale il y a quelques jours. Il salue l'excellent travail de collaboration effectué à cette occasion. Concernant l'aménagement et le foncier, M. le Maire mentionne l'acquisition de la Chapelle appartenant à la Fondation Val de Loire, bâtiment situé à côté de la Mairie.

M. le Maire reprend les différents ajustements concernant les recettes d'investissement inscrites au budget principal comme la FCTVA, la dotation politique de la ville et différentes subventions par des acteurs publics. Concernant la taxe d'aménagement, il souligne que pour la ville de Saint Jean de la Ruelle, la situation est très positive en termes de transactions immobilières, et ce, depuis les trois dernières années. D'autres recettes d'investissement sont inscrites au BS notamment l'autofinancement et l'affectation du résultat de clôture.

Le budget est voté par nature. Il est proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 26 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances en date du 3 juillet 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

Monsieur Huyghues des Etages tient avant tout à préciser que les élus de l'opposition ne critiquent jamais le travail des agents municipaux et que les remarques à venir s'adressent à ceux qui leur donnent des directives ou des ordres. Il remercie les services pour ce rapport qui leur a été présenté donnant le détail des dépenses et recettes des différents budgets. M. Huyghues des Etages a cependant deux regrets concernant ce rapport qui ne comporte :

- aucune information sur l'accessibilité alors même qu'au Budget Primitif (BP) avait été programmé une dépense de 75 000 € pour l'année 2023. Par ailleurs, à l'agenda était prévu 174 000 € HT. Il rappelle qu'il a été signalé à l'époque que ce programme ferait l'objet d'une actualisation en 2023. Cela fera-t-il l'objet d'une Décision Modificative (DM) avant la fin de l'année ?
- aucune information sur la façon dont la taxe d'habitation est compensée, par qui et à quelle hauteur ?

M. Huyghues des Etages indique ne pas avoir « décortiqué » tous les éléments du Budget Supplémentaire (BS). Il a cependant une interrogation sur le chapitre 73 311 concernant les impôts directs locaux. Il soulève qu'il y est indiqué un ajout de 229,5 K€, soit une recette attendue de 11,8 M€,

ce qui représente environ 47 % du budget de fonctionnement. Il demande à quoi correspondent ces 229, 5 K€ et s'il s'agit d'une compensation ou d'une recette supplémentaire de la taxe foncière. Il indique que cela lui est incompréhensible au vu de l'état des notifications signées par M. le Maire au mois de mai 2023 indiquant espérer une recette de plus de 12 M€. Pour essayer de comprendre, M. Huyghues des Etages indique s'être reporté à la page 113 du BS concernant la décision en matière de toute contribution directe. Il trouve à cette page un tableau vide. Il précise que si ce tableau avait été rempli, il n'aurait pas tant d'interrogations à soulever. Par ailleurs, M. Huyghues des Etages souligne que la dette pour l'année 2023 s'élève à plus de 9 M€, mais que nulle part dans le rapport du BS, ce chiffre n'apparaît de façon claire et évidente. Bien évidemment, il indique qu'en utilisant les ratios multipliés par la population, il retrouve ce chiffre de 9 600 000 €. Cependant il est indiqué une diminution de l'emprunt de 500 K€. Il note que la capacité de désendettement de 4 années 16 passe à 5 années 47 et que cela n'est pas réjouissant. Enfin, concernant les locations immobilières et le camping, M. Huyghues des Etages indique que ce rapport l'éclaire sur ce qu'il en est, et qu'il ne l'a pas « décortiqué » car il n'apportait rien de plus. Aussi il s'abstiendra avec Mme Dahou sur ces deux Budgets supplémentaires.

Mme Dahou souhaite compléter les propos de son collègue concernant ce rapport avec notamment quelques demandes de précision :

- Page 2 concernant la réalisation d'un chantier éducatif : qu'est-il prévu ?
- Page 4 concernant l'exécution d'un protocole transactionnel lié à un contentieux : qui est concerné ?
- Réduction de l'emprunt : quel est le taux d'emprunt ?

Concernant le chantier éducatif, Mme Bellizio indique qu'il s'agit d'un projet nommé par les équipes « Local 16-25 » s'agissant d'un local situé sur le quartier des Trois Fontaines. Elle explique que ce lieu était auparavant loué aux habitants et n'est plus en bon état aujourd'hui. Ce local sert désormais à accueillir un certain nombre de personnes sur des actions avec la prévention spécialisée, et à accueillir un certain nombre de jeunes sur des actions Maisons Pour Tous. Mme Bellizio précise que ce local fera l'objet d'un chantier de rénovation. Mme Bellizio indique que le principe du chantier éducatif cible les 16-25 ans et qu'il en sera fait mention dans la délibération concernant la prévention spécialisée.

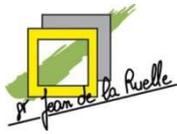
M. le Maire rappelle qu'un projet similaire a été mené avec succès aux Queues de Forêt avec le soutien du service Prévention Spécialisée de la Métropole et d'un certain nombre des services de la ville pour sa réhabilitation. Il est donc proposé de faire des travaux au niveau du local d'animation sud.

S'agissant de la taxe d'habitation, M. le Maire rappelle qu'il lui a déjà été expliqué que c'est l'Etat qui compense « à l'euro prêt », et ce, depuis l'application de la réforme de la taxe d'habitation. Par conséquent, cela ne rentre plus dans la fiscalité. D'ailleurs, M. le Maire fait remarquer que si M. Huyghues des Etages avait parcouru attentivement la note, la réponse y était. Il signale qu'il est clairement dit à la page 3 de la note de présentation que :

«

 **Les ajustements en matière de fiscalité (chapitre 73) : + 229,5 K€**

Une hausse des produits de la fiscalité indirecte est attendue : au BP étaient prévus 11,55 M€ de recettes liées aux taxes foncières. Les services de l'Etat nous indiquent que la recette sera



plutôt de 12 M€. La revalorisation des bases de +7,1%, liée à l'inflation, génère mécaniquement un montant prévisionnel de recettes plus important. »

M. le Maire souligne qu'il s'agit bien ici de « taxe foncière » et non de taxe d'habitation. Par ailleurs, M. le Maire rappelle qu'aujourd'hui, la seule ressource de fiscalité propre des communes est la taxe foncière. Par conséquent, l'augmentation des +229,5 K€ correspond simplement à la revalorisation des bases dont une estimation prudente avait été faite. Le Parlement ayant maintenu l'indexation sur l'inflation, toutes les collectivités obtiennent mécaniquement une augmentation de la recette fiscale. M. le Maire indique que cela sera également le cas pour 2024 s'il n'y a pas de changement.

Concernant l'accessibilité, M. le Maire rappelle que le principe d'un Budget Supplémentaire est d'ajuster les crédits par rapport aux besoins. S'il n'est pas fait mention ici des crédits concernant l'accessibilité, c'est qu'il n'y a pas de mouvement, pas de modification. Aussi, le Directeur du conservatoire a récemment indiqué que les travaux concernant la Maison de la Musique et de la Danse et le conservatoire allaient s'engager. M. le Maire confirme cependant qu'il souhaite une actualisation globale du plan d'accessibilité de la ville qui sera faite prochainement. Par ailleurs, il rappelle que des opérations non mentionnées dans le plan d'accessibilité ont été effectuées. Il pense notamment à L'Unisson dont la réhabilitation a permis sa mise en accessibilité.

Pour répondre à Mme Dahou concernant le protocole transactionnel, M. le Maire indique que cela est lié aux travaux menés en 2016 à l'école Jules Lenormand, la responsabilité de la ville ayant été reconnue à hauteur de 10 %.

Concernant les taux d'emprunt, M. le Directeur des Finances indique que le taux est à ce jour de 3,5 et 4 %.

Pour répondre à M. Huyghues des Etages concernant le tableau vide à la page 113 du BS, M. le Maire indique que cela est tout à fait normal étant donné que le taux des impôts n'a pas changé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, 31 voix pour et 2 contre (Mme Dahou et M. Huyghues des Etages),

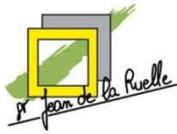
ADOpte le budget supplémentaire 2023 du budget principal.

2023-397 Budget annexe locations immobilières – Adoption du budget supplémentaire 2023

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Monsieur le Conseiller Départemental-Maire soumet à l'assemblée le projet de budget supplémentaire 2023 pour le budget annexe des locations immobilières.

Le projet de budget supplémentaire s'équilibre comme suit :



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

<i>En €</i>	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	90 155,54 €	90 155,54 €
INVESTISSEMENT	750 812,48 €	750 812,48 €

Il est rappelé que le budget est voté par nature et il est proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 26 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances en date du 3 juillet 2023,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, 31 voix pour et 2 abstentions (Mme Dahou et M. Huyghues des Etages),

ADOpte le budget supplémentaire 2023 du budget annexe locations immobilières.

2023-398 Budget annexe camping – Adoption du budget supplémentaire 2023.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Monsieur le Conseiller Départemental-Maire soumet à l'assemblée le projet de budget supplémentaire 2023 pour le budget annexe du camping.

Le projet de budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

<i>En €</i>	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 013,27 €	10 013,27 €
INVESTISSEMENT	18 991,30 €	18 991,30 €

Il est rappelé que le budget est voté par nature et il est proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 26 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances en date du 3 juillet 2023,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, 31 voix pour et 2 abstentions (Mme Dahou et M. Huyghues des Etages),

ADOpte le budget supplémentaire 2023 du budget annexe camping.

2023-399 Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – ajustements des montants.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Par délibération n°2021-167 du 30 juin 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création d'autorisations de programme du budget principal pour :

- La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin - AP n°2021-1,
- La construction d'une structure petite enfance en centre-ville - AP n°2021-2,
- Les travaux d'aménagement du centre-ville - AP n°2021-3.

Par délibération 2022-345 en date du 19 décembre 2022, ces autorisations de programmes et crédits de paiement (APCP) ont fait l'objet d'ajustements afin de tenir compte de l'avancement des opérations concernées.

La définition, le planning et le coût des projets ayant été affinés, le montant de ces APCP nécessite un nouvel ajustement. Ainsi à ce stade, le montant global des autorisations de programme s'élève à **15 821 208 €**. Ce montant reste prévisionnel et sera ajusté en fonction de l'avancée des opérations.

La répartition annuelle proposée pour les crédits de paiement est conforme aux inscriptions budgétaires ajustées dans le cadre du budget supplémentaire 2023.

Ainsi, les autorisations de programme et crédits de paiements prévisionnels sont modifiés selon les modalités suivantes :

- **La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin**, AP n°2021-1 (opération 0471) :

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
11 635 970 €	39 594	47 140,54	2 100 000	4 500 000	4 500 000	449 235,46

- **La construction d'une structure petite enfance en centre-ville**, AP n°2021-2 (opération 0461) :

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
2 550 000 €	-	96 968,40	500 000	1 603 031,60	350 000	-

- **Les travaux d'aménagement du centre-ville**, AP n°2021-3 (opération 0391) :

AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
1 635 238 €	-	-	1 257 274	350 285	13 275	14 404

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu la délibération n°2021-167 du 30 juin 2021,

Vu la délibération n°2022-345 du 19 décembre 2022,

Vu le Budget primitif 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 26 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances du 3 juillet 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

M. Huyghues des Etages fait remarquer que concernant ces autorisations de programme et crédits de paiements prévisionnels, la ville en est aujourd'hui à la 5-6^{ème} moutures avec des sommes qui varient sans arrêt. Il se souvient qu'en juin 2021, il avait été indiqué que ces APCP s'étaleraient jusqu'en 2026. Il ne comprend donc pas pourquoi il y a un glissement sur l'aménagement du centre-ville jusqu'en 2027, surtout pour une somme de 14 404 € soit 0,08 % de la somme totale de cette dépense.

M. le Maire regrette que M. Huyghues des Etages n'ait pas été attentif aux échanges.

M. Huyghues des Etages répond que c'est peut-être parce que ses propos ne sont pas intéressants.

Compte tenu de la nature de ses propos, M. le Maire ne répondra pas à sa question.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De modifier les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement, selon les montants fixés dans les tableaux ci-après :

1/ AP/CP relative à la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin.

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP2 021- 01	Restructuration du groupe scolaire Jean Moulin (opération 0471)	11 635 970 €	2026	39 594	47 140,54	2 100 000	4 500 000	4 500 000	449 235,46

2/ AP/CP relative à la construction d'une structure petite enfance en centre-ville

CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE EN CENTRE VILLE									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP20 21- 02	Construction d'une structure petite enfance en centre-ville (opération 0461)	2 550 000 €	2026	-	96 968,40	500 000	1 603 031,60	350 000	-

3/ AP/CP relative aux travaux d'aménagements du centre-ville

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CENTRE-VILLE										
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP						
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2021	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Prévu 2027
AP2 021- 03	Travaux d'aménagement du centre-ville (opération 0391)	1 635 238 €	2026	-	-	-	1 257 274	350 285	13 275	14 404

2023-400 Implantation de deux city stades au sein des quartiers des Trois Fontaines et des Essarts – Approbation du projet et demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Les terrains de sport en accès libre permettent, outre de développer la pratique sportive, de favoriser la santé physique mais aussi psychologique et sociale.

Pour ces raisons et notamment pour renforcer le lien social dans les quartiers, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite aménager un nouveau city stade et réhabiliter un second à proximité des lieux d'habitation collective, notamment des bailleurs sociaux partenaires du contrat de Ville. L'expérience du city-stade du quartier des Chaises montre l'intérêt de ces installations : celui-ci très fréquenté par les enfants des quartiers et leurs familles, est un lieu de vie et d'échanges.

La localisation de ces installations est réfléchie et cohérente :

- Dans le quartier prioritaire des Trois Fontaines avenue Pierre Mendès France, un nouvel équipement à proximité immédiate du parc social des Salmoneries et parce qu'il accueille une part importante des enfants résidant au sein de la copropriété de La Prairie, autre parc d'habitat collectif représentatif du quartier. Le city stade des Trois Fontaines correspond à une demande des habitants relayée par un collectif, composé notamment de jeunes pères de famille. Cette démarche a été accompagnée par le centre social.
- Rue des Essarts à proximité du parc social de Valloire Habitat, afin de réhabiliter un équipement de proximité existant qui participe à l'équilibre social du quartier et rompt son enclavement.

Dans ce cadre et afin de se conformer à la demande de la Préfecture, le Conseil Municipal doit approuver ce projet et autoriser la commune à solliciter une subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville.

La Dotation Politique de la Ville est une dotation d'appui aux projets portés par les communes et les EPCI à fiscalité propre en matière de politique de la ville. Elle est depuis l'origine destinée aux communes percevant la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) et confrontées par ailleurs à des charges particulièrement lourdes au regard de la politique de la ville.

La demande de subvention représente 80 % du coût prévisionnel HT du projet :



DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
City stade quartier des Trois Fontaines	143 910 €	Dotation Politique de la Ville	215 688 €
City stade quartier des Essarts	125 700 €	Autofinancement	53 922 €
TOTAL	269 610 €	TOTAL	269 610 €

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 26 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 3 juillet 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

M. Huyghues des Etages indique que lors du vote du BP 2023, il avait été annoncé une rénovation de l'Agore Espace des Essarts. Il souligne que dans la présente délibération, il est question maintenant de réhabiliter un équipement de proximité existant et il constate finalement qu'il ne s'agit pas d'une réhabilitation mais d'un projet nouveau de création d'un city stade.

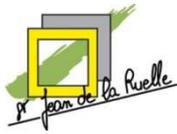
M. le Maire répond qu'il s'agit bien du même projet.

M. Huyghues des Etages dit que pour lui le projet est différent. Par ailleurs, M. Huyghues des Etages souligne que l'objectif de ce projet de délibération était de se conformer à la demande de la Préfecture. Il a donc regardé les décisions de délégation du maire et constate qu'au mois de mai 2023, M. le Maire a sollicité une subvention de 215 688 € au titre de la Dotation Politique de la ville afin de financer ce projet. La préfecture n'ayant donné droit, la présente délibération est présentée. M. Huyghues des Etages regrette qu'il n'ait été proposé de plans afin de se rendre compte de ce qui va disparaître. Il ne peut donc se projeter dans ces deux projets.

M. le Maire indique que s'agissant de l'équipement des Essarts, il est bien question de réhabiliter un équipement de proximité, s'agissant du terrain de jeux multisports pour l'ensemble des enfants/jeunes du quartier. L'équipement étant vieux, abimé et ne répondant plus aux normes, il est prévu de le réhabiliter et non de le supprimer. Il n'y a donc pas de préoccupation à avoir sur ce projet et pas de plan à prévoir sur l'équipement existant. Concernant la décision de demande de subvention effectuée, M. le Maire indique avoir procédé comme il était courant de le faire sur ce type de projet. La préfecture a supprimé des tolérances mises en place à la période Covid et a demandé aux collectivités de procéder désormais par délibération, ce qui est regrettable. En effet, M. le Maire remarque qu'il est dommage de faire voter des demandes de subvention pour des projets inscrits dans le budget de la ville, y compris pour des aides dont elle bénéficie.

Mme Dahou relève dans la délibération que, concernant le city stade des Trois Fontaines, cela répond à une demande de jeunes pères de famille. Or Mme Dahou rappelle que cette demande a été faite il y a plusieurs années par des jeunes du quartier et qu'il avait été également proposé d'améliorer le lieu de restauration. Aussi, Mme Dahou demande si le bâtiment de restauration pourrait être refait en même temps.

M. le Maire répond qu'il ne voit pas le lien entre la demande de Mme Dahou et la présente délibération, s'agissant d'une demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville pour



des équipements de quartier. M. le Maire indique à Mme Dahou que sur le périmètre de l'école, des choses vont évoluer car un certain nombre de bâtiments, notamment un préfabriqué, est amené à disparaître. Cela va permettre de libérer de l'espace et de pouvoir imaginer des évolutions à la fois sur l'école, la restauration et sur le quartier. Par conséquent, tant que ces évolutions ne sont pas achevées, cela n'est pas utile de faire des projets pour le moment. Il indique cependant que la proposition de Mme Dahou peut faire partie des possibilités envisageables. Il y aura également des évolutions sur le reste du quartier mais M. le Maire tient à recentrer la discussion sur la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne son accord pour la réalisation du projet d'implantation d'un nouveau city stade au sein du quartier Salmoneries-Prairie et pour la réhabilitation du city stade du quartier des Essarts,

Sollicite auprès de l'Etat une subvention d'un montant de 215 688 €, soit 80 % du montant HT des travaux, au titre de la Dotation Politique de la Ville,

S'engage à prendre en charge la part qui lui incombe, soit 20 % du montant HT,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser les formalités nécessaires à l'application de la présente délibération,

Dit que le montant des dépenses et recettes correspondantes seront traduites dans le budget principal de la commune.

2023-401 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « A vélo sans âge ».

**Présentée par M. RIVIERE DA SILVA,
Adjoint au Maire.**

À VÉLO SANS ÂGE est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est constituée d'établissements secondaires, appelés antennes locales. Ces antennes sont créées par des citoyens souhaitant porter un projet simple : offrir des balades en triporteur aux personnes âgées ou handicapées au grand air et en toute sécurité.

Les objectifs de l'association :

- Redonner aux aînés le droit de vivre la ville et la nature,
- Créer un pont entre les générations, avec les pilotes bénévoles,
- Favoriser la rencontre.

Après 18 mois d'existence à Orléans, la décision de créer cette nouvelle antenne à l'ouest d'Orléans a été prise. Cette antenne s'implante à Saint Jean de la Ruelle. La municipalité souhaite leur verser une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

M. RIVIERE DA SILVA souhaite saluer l'initiative des citoyens engagés sur le territoire qui participent à faire vivre les solidarités, l'engagement, le bien vivre ensemble dans la ville de Saint Jean de la Ruelle, et cela, en cette période où tout cela est essentiel.



Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser une aide exceptionnelle de 1 000 € à l'antenne de Saint Jean de la Ruelle de l'association « A vélo sans âge ».

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal, nature 6745.

2023-402 ZAC Alleville Nord – Compte-rendu annuel d'activité pour la collectivité locale (CRACL) – Exercice 2022.

**Présentée par M. LAVAL,
Adjoint au Maire.**

La SA d'HLM Valloire Habitat a remis à la ville de Saint Jean de la Ruelle, conformément à l'article 15 de la concession d'aménagement signée le 13 juillet 2011 et en application de l'article L 300-5 du code de l'urbanisme, son compte-rendu annuel d'activité pour la collectivité locale (CRACL) - exercice 2022, concernant la ZAC Alleville Nord.

Les acquisitions foncières réalisées entre 2012 et 2022 représentent une surface maîtrisée totale de 18,9 ha environ, soit + 18 % au regard de 2021, et un montant total d'acquisitions à fin 2022 de 3 747 000 € H.T. contre 3 398 524 € HT fin 2021.

L'année 2022 a été marquée par la livraison des dix logements individuels locatifs sociaux de Valloire Habitat situés rue Maurice Genevoix, en mai 2022, la poursuite de la construction des logements bois-paille par Valloire Habitat (immeuble H1 livré au 1^{er} trimestre 2023 et immeuble G1 livré en mai 2023 pour neuf logements chacun) et celle des 27 pavillons par Nexity, desservis par la rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz (ilots G2-G3-D12-D13).

Concernant la 2^{ème} tranche de la phase 2 (22 viabilisations dont 9 lots libres), les travaux de VRD ayant été réalisés, une réception de ces travaux en phase provisoire a été réalisée en septembre 2022. Les neuf lots libres ont été mis en commercialisation. Trois d'entre eux ont fait l'objet d'une signature de réservation pour une recette attendue de 273 300 € TTC.

Deux lots tertiaires sur les trois prévus ont également fait l'objet d'une réservation par EXIA, pour une recette attendue de 552 307 € TTC. Sur cet îlot tertiaire, une emprise foncière de 1 744 m² sera cédée à Orléans Métropole, correspondant au débouché de la future passerelle piétons/cycles qui sera réalisée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain et qui reliera le quartier des Chaises à la ZAC Alleville Nord par franchissement de la Tangentielle Ouest.

S'agissant des démarches relatives aux fouilles archéologiques, une demande de subvention auprès du Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) à hauteur de 80 % a été réalisée pour la 2^{ème} tranche. Les travaux de fouilles ont été achevés en mars 2022 et ont permis une libération du terrain



en mai 2022. Une saisine a été réalisée en avril 2022 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour un diagnostic archéologique pour la 3^{ème} tranche et une partie de la 1^{ère} tranche (ilot tertiaire). Le diagnostic ne prescrit pas de fouilles sur ces secteurs.

S'agissant des deux espèces végétales protégées, dont l'aménageur doit en assurer la préservation par un suivi régulier, l'Institut d'Ecologie Appliquée (IEA) est intervenu en 2022. Il en ressort que les effectifs de Tulipes sauvages ont largement augmenté (au sein de la ZAC et sur le site du centre de loisirs des Queues de Forêt où une partie a été transplantée). Les effectifs d'Ophioglosses communs sont, quant à eux, en diminution. Valloire Habitat devra prendre des mesures pour assurer leur pérennité. Une mission supplémentaire sera confiée à IEA en 2023 pour en définir les modalités.

Les recettes de l'opération s'élèvent à fin 2022 à 6 972 000 €, maintenant l'écart entre dépenses et recettes à environ -3 118 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2333-6 à 16 et R 2333-10 à R. 2333-17,

Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'Aménagement, Travaux et Développement durable réunie le 16 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

Concernant le projet d'Alleville, Mme Dahou se demande s'il y a beaucoup de collègues qui passent par ce lieu car cela n'a rien à voir avec le plan présenté dans la présente délibération. Pour elle, cela ressemble à « un ghetto ». Elle confirme qu'il y a un besoin en logement mais pas n'importe comment, avec une densification à outrance. Elle invite ses collègues à aller voir la façon dont la construction est faite. De plus, elle souligne qu'il est présenté ici un projet avec 3,5 années de prolongation qui ne respecte plus le plan initial étant donné qu'il y a toujours sur les plans les deux stades. Mme Dahou souhaite savoir ce qui est prévu à la place de ces deux stades. Elle précise que ces derniers sont toujours sur le budget prévisionnel. Mme Dahou se pose la même question pour le quartier de la Vaudière avec la construction de deux bâtiments de 40 logements au milieu de pavillons qui deviendra également « un ghetto » car le nombre de voitures sera trop important. Aussi, elle souhaite savoir ce qu'il est prévu de faire pour sécuriser la circulation au niveau de ce quartier.

M. Laval précise tout d'abord que le quartier de la Vaudière n'est pas dans la ZAC Alleville Nord. Par ailleurs, il rappelle que le traité de concession date du 13 juillet 2011, et qu'à l'époque, Mme Dahou avait participé à l'élaboration et avait voté pour ces plans qui n'ont pas changé depuis. Il confirme qu'effectivement la durée de la concession a évolué. La ville s'est concentrée sur la partie sud de cette ZAC et indique que la partie nord fera l'objet de nouvelles discussions. Il affirme que les réalisations sur la partie sud sont conformes aux plans à un ou deux lots près qui glissent à droite ou à gauche suivant les découvertes faites. Toutefois, il souligne que cela reste conforme aux plans d'aménagement prévus depuis 2011. M. Laval confirme à Mme Dahou avoir fait à l'époque le bon choix sur la mixité du type de logement, sur la typologie, et observe que cela fonctionne bien. Un bilan a été fait récemment avec Valloire Habitat, l'architecte et les services de la ville, et ils sont fiers du travail mené et de la position parfois un peu difficile de faire tenir ce cahier des charges contraint, qui part d'une approche



environnementale de l'urbanisme et qui en fait un territoire innovant en termes d'aménagement, d'urbanisme et de logements sociaux – par ailleurs ce projet fait partie d'un des premiers projets en BSR (Bail Solidaire Réel). Il pense notamment aux bâtiments bois/pailles, aux maisons en bois, au type de logement et au public accueilli. Il se dit personnellement très fier et choqué du terme « ghetto » employé pour ce beau quartier. Pour ce qui est du nombre de logements, celui-ci était annoncé et prévu au projet.

Par ailleurs, M. Laval répète ce qui a été dit lors de la commission quand cette même question a été soulevée, réaffirmant qu'il n'y aura pas de stade de foot. Comme cela a déjà été expliqué, il y aura une plaine naturelle comme prévue initialement, et qui va déboucher prochainement sur une passerelle qui va relier les deux quartiers, avec de part et d'autre une zone d'activité. Cette plaine constituera un espace naturel qui permettra l'absorption des eaux en cas de pluie, jouant en quelque sorte le rôle de « bassin d'orage à plat », et sera également un espace de plein air et de sport libre. M. Laval a été récemment averti de l'installation des premiers jeux d'enfants. Il indique que lorsque cette tranche sud sera achevée, comme cela a été dit lors du dernier COPIL, se posera la question de laisser cet espace naturel, de l'organiser afin de pouvoir s'y promener et de l'aménager sans trop avoir d'impact sur l'environnement avec, on peut l'imaginer, des espaces de sport, de parcours sportif ou autres.

M. Huyghues des Etages voudrait revenir sur les espèces végétales. Il souligne qu'il est dit dans la présente délibération que l'Institut d'Ecologie Appliquée a fait un suivi en 2022. Il imagine donc qu'il y a eu transmission d'un rapport. Il constate que cette analyse est ici résumée en seulement six lignes. M. Huyghues des Etages aurait trouvé intéressant que Valloire Habitat leur transmette le rapport complet, et il espère que Valloire Habitat le fera également à l'issue de 2023. Il indique ne pas être optimiste sur l'état de santé de ces espèces végétales.

M. Laval répond que leurs représentants en commission d'aménagement sont tenus informés du rapport qui est chaque année présentée par Valloire Habitat. Lors de la commission d'aménagement, toutes les questions peuvent être posées à Valloire Habitat. Il indique ne pas pouvoir répondre à leur place.

M. Claude Rina Basilio, habitant du dit quartier décrit comme étant « un ghetto », souhaite s'exprimer sur ce terme qu'il trouve un peu fort d'autant plus qu'il désigne un lieu où il y a une minorité qui vit séparée, exclue de la société. Or, il n'a pas du tout ce sentiment. Il rappelle qu'une passerelle est prévue et indique qu'il peut entendre que certains trouvent ce quartier moche, mais que pour sa part, il indique ne pas y être mal. Il regrette le terme « ghetto » qui le blesse un petit peu.

M. le Maire salue la gentillesse de M. Rina Basilio car il rappelle que le mot « ghetto », en terme historique, renvoie à des moments dramatiques dans l'histoire de l'humanité. Il considère qu'utiliser sciemment ce terme pour choquer en comparant un quartier qui a fait l'objet d'une attention, d'un travail et d'une mobilisation salués par tous, notamment par la Préfète et les représentants de l'état, et où chacun s'est efforcé d'être innovant et imaginatif, y compris en terme social, d'intégration, est scandaleux et lamentable. M. Chaillou rapporte les propos de la Directrice de l'école Jean-Moulin qui lui a indiqué que des familles s'installent avec satisfaction et inscrivent peu à peu leurs enfants à l'école. Il constate que ce quartier prend vie. M. le Maire rappelle que la ville répond à des besoins en logement, et que pour cela, la ville a imaginé des solutions innovantes et inclusives. Il se dit très fier



du travail collectif effectué. Par ailleurs, il connaît de nombreux habitants qui auraient souhaité pouvoir habiter dans ce quartier actif. Il regrette fortement que pour des raisons de polémique, soit utilisé un terme inadapté, tant à la situation de ce quartier qu'à ses habitants qui en sont satisfaits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte-rendu annuel d'activité pour la collectivité locale – exercice 2022, ci-annexé, concernant la ZAC Alleville Nord.

2023-403 Droits de voirie rue Charles Beauhaire - Exonération exceptionnelle pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024.

**Présentée par M. LAVAL,
Adjoint au Maire.**

La rue Charles Beauhaire, axe structurant de la ville et de la Métropole, va faire l'objet d'une requalification globale entre la Tangentielle et la rue du Pont de Tours. Il va s'agir d'une reconfiguration de la chaussée avec notamment un réaménagement du carrefour avec la rue Jean Jaurès et l'installation d'un plateau surélevé afin de préfigurer l'entrée de centre-ville depuis la Tangentielle et limiter la vitesse. En parallèle, le projet proposera la création d'une piste cyclable sur la majorité du tracé, et s'accompagnera d'un traitement paysager fort avec la plantation de nombreux arbres d'alignement et la création de massifs arbustifs.

L'un des objectifs majeurs de cette opération sera également de conforter son attractivité du cœur de ville, de le rendre accessible à tous et d'assurer un maillage d'espaces publics et de liaisons douces avec les secteurs de développement récents et les projets urbains limitrophes.

Les travaux de restructurations ont d'ores et déjà débuté par l'extension du réseau de chaleur urbain et vont s'échelonner de septembre 2023 à novembre 2024. Aussi, afin de limiter au maximum la durée des travaux sur cet axe très emprunté, les travaux nécessiteront la fermeture à la circulation par tronçon en semaine, de 8 heures à 17 heures.

A l'occasion d'une large concertation, des commerçants implantés sur le périmètre d'opération ou à proximité, ont attiré l'attention sur l'impact de ce futur chantier sur leur activité.

Par ailleurs, consciente de cette situation la municipalité souhaite engager la proposition de versement d'un fonds d'indemnisation par la Métropole, aux commerçants impactés situés dans ce secteur. Dans ce cadre, la ville souhaite poursuivre son soutien au commerce de proximité en proposant, à titre exceptionnel et temporaire, d'exonérer du versement de la redevance d'occupation du domaine public sur la période prévisionnelle desdits travaux, soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024, l'ensemble des occupants qui exercent une activité commerciale sur le domaine public (terrasses de café, étalages commerciaux) bénéficiant d'une autorisation d'occupation du domaine public.

Afin de respecter le principe d'équité, il est également proposé d'appliquer une exonération des droits de place afférents aux taxis pour la même durée.



Cette exonération de la redevance d'occupation du domaine public représenterait la somme annuelle de 750 € environ.

Vu l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et suivants et L.2125-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2019 fixant la tarification pour l'année 2020 applicable aux usagers des services publics et notamment les droits de voirie,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

Vu l'avis de la commission municipale aménagement, travaux et développement durable réunie le 1^{er} juillet 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'exonérer du paiement de la redevance d'occupation du domaine public, pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024 inclus, l'ensemble des occupants qui exercent une activité commerciale sur le domaine public de la rue Charles Beauhaire, dans le périmètre de l'opération depuis la Tangentielle, étendu jusqu'à la rue du Onze Octobre (cf plan en annexe).

DIT que les recettes et dépenses relatives à l'exonération susvisées seront inscrites à l'occasion d'une prochaine décision modificative au Budget principal 2023 selon les modalités susvisées,

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir.

2023-404 Extension des raccordements de bâtiments municipaux au réseau de chaleur - Approbation d'une convention avec la SODC.

**Présentée par M. PAOLI,
Adjoint au Maire.**

Dans le cadre de ses engagements pris en faveur des enjeux environnementaux et notamment la lutte contre le réchauffement climatique et dans le respect de l'agenda 21, la ville de Saint Jean de la Ruelle poursuit ses investissements en matière d'écoresponsabilité.

Les réseaux de chaleur urbain constituent l'un des outils majeurs dans la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre.

La SODC exploite depuis plusieurs années, sur le site des Groues, une chaudière qui permet en utilisant la biomasse de substituer aux énergies fossiles une énergie renouvelable. Celle-ci génère une puissance permettant d'assurer le chauffage et la production d'eau chaude pour l'équivalent de 12 000 logements.

Un premier déploiement du réseau de chaleur sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle a eu lieu de 2020 à 2021. Dans ce cadre, la ville a raccordé une première série d'équipements communaux majeurs :

- la Maison Pour Tous Léopold Sedar Senghor,



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

- le groupe scolaire Jean-Moulin,
- le groupe scolaire Louis Aragon,
- le complexe sportif Maurice Millet,
- la Maison de la Musique et de la Danse,
- la salle des fêtes L'Unisson,
- le centre aquatique.

D'autres partenaires ont alors également saisi l'opportunité du déploiement de ce réseau de chaleur sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle :

- Valloire Habitat pour le raccordement de logements collectifs, dans le cadre de la réhabilitation du parc locatif des Chaises engagée dans le cadre de la convention ANRU 2,
- le Conseil Départemental pour le raccordement du collège Max Jacob.

Ce premier déploiement sur le territoire stéoruellan, mené jusqu'au centre aquatique pour la partie sud du réseau, a dès le départ intégré une possibilité d'extension pour le raccordement d'autres bâtiments du centre-ville.

Dans le cadre du projet de requalification de la rue Charles Beauhaire, l'extension du réseau de la SODC est apparue comme une priorité.

Ainsi, le projet d'extension du réseau retenu prévoit le raccordement des bâtiments municipaux suivants :

- l'hôtel de ville,
- l'école élémentaire Jules Lenormand,
- les ateliers techniques des Dominicaines,
- l'espace Anna Marly.

Il s'agit de nouveau d'une décision ambitieuse et concrète en faveur de l'écologie, qui génèrera, à terme, des économies pour la ville. Elle engage donc la ville pour une très longue période.

Les frais de raccordement pour ces quatre bâtiments, à la charge de la ville, s'élèvent à **147 840 € TTC**. Ce montant a été défini de façon forfaitaire, sur la base des puissances souscrites de chacun des bâtiments raccordés, tel que décrit dans la convention annexée à la présente délibération.

Vu l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'Aménagement, Travaux et Développement Durable réunie le 16 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

Mme Dahou indique que les élus de l'opposition sont favorables à ce raccordement mais ne comprennent pas pourquoi la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) n'y est pas raccordée suivant leur demande.

M. le Maire rappelle tout d'abord que les travaux se situent dans le centre-ville. Aussi il fait remarquer la MSP est un peu loin...



M. Pivain indique que bien avant l'intervention de la SODC, la MSP avait déjà un système de chauffage et climatisation par les pompes à chaleur et qu'il n'y a aucun intérêt à effectuer le raccordement demandé. Par contre, il fait remarquer qu'a été raccordé la Maison Pour Tous Nord.

M. le Maire salue le travail effectué car la grande majorité des équipements publics vont être raccordés à la chaufferie biomasse, travaux débutés bien avant la crise énergétique. Il remercie ses collègues qui ont à l'époque plaidé dans ce sens, s'agissant d'un choix historique et d'une grande responsabilité, ville n'ayant pas attendu que le problème de la crise s'intensifie. Il rappelle que l'établissement de cette convention a fait l'objet de plusieurs mois de discussions et de négociations. Aussi, même si cela a retardé le lancement des travaux sur la rue Charles Beauhaire, il était inenvisageable de lancer les travaux sur cet axe sans avoir réfléchi à la possibilité de raccordement à la chaufferie biomasse. Il s'agit d'un choix fondamentalement responsable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver les termes de la convention avec la SODC, formalisant les engagements de chacune des parties.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023, nature 20422, fonction 380.

2023-405 Participation financière communale à la destruction des nids de frelons asiatiques.

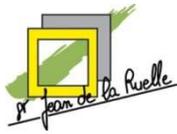
**Présentée par Mme NOGUES,
Adjointe au Maire.**

Le frelon asiatique (*vespa velutina*) s'est rapidement propagé en France depuis son apparition en 2000. La destruction des nids sur le domaine public est systématique, tandis que celle des nids privés peut être coûteuse et moins fréquente. Une mobilisation collective est donc nécessaire pour contrer l'expansion de cette espèce.

Les reines fondatrices créent chaque printemps de nouveaux nids, engendrant un grand nombre de frelons asiatiques qui ciblent principalement les abeilles domestiques. Les maires sont souvent interpellés par les administrés lorsqu'ils détectent des nids sur leur propriété.

La prolifération du frelon asiatique témoigne de la propagation en France de nombreuses espèces exotiques envahissantes, animales et végétales, constituant une menace pour la biodiversité mondiale. Or, la ville de Saint Jean de la Ruelle est un acteur clé dans la lutte contre le frelon asiatique et soutient activement la préservation de la biodiversité locale. Elle intervient déjà dans l'élimination des nids présents dans les parcs et jardins de la commune.

Aussi, face aux dangers représentés par le frelon asiatique pour la population et la biodiversité, il est proposé que la commune étende son intervention en la matière et prenne en charge 50 % des frais d'intervention pour la destruction des nids chez les particuliers et les entreprises de la commune, avec un plafond de 100 € par intervention, selon les conditions détaillées dans la demande d'aide financière annexée.



Vu l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'Aménagement, Travaux et Développement Durable réunie le 16 mai 2023,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le dispositif d'aide financière pour financer la destruction des nids de frelons asiatiques sur les terrains privés situés sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle, avec une prise en charge de 50 % du montant TTC de la prestation, plafonnée à 100 € par intervention, pour l'année 2023, selon les conditions détaillées dans la demande d'aide financière annexée à la présente,

AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires.

DIT que les dépenses relatives à cette aide seront décrites au Budget 2023.

2023-406 Convention de partenariat local avec Pôle emploi.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU, Conseiller Départemental-Maire,
En l'absence de M. VILLARET, Adjoint au Maire.**

Dans le cadre de ses politiques volontaristes, la ville de Saint Jean de la Ruelle est engagée depuis de nombreuses années en faveur de l'emploi local. Très attachée aux valeurs de solidarité et de cohésion sociale, la collectivité investit des moyens, porté par le pôle Médiation Emploi et Politique de la ville, pour mobiliser et accompagner la population la plus éloignée de l'emploi avec une attention particulière portée sur les jeunes et les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la ville.

La convention triennale organisant les relations entre la ville et Pôle emploi étant arrivée à échéance, il est proposé de la renouveler.

Cette convention est sans flux financier.

Elle prévoit les modalités de collaboration entre Pôle emploi du bassin d'Orléans, représenté par l'agence Pôle emploi Orléans ouest, et la commune de Saint Jean de la Ruelle, afin d'améliorer les services rendus aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux entreprises, de la commune. Cette collaboration doit permettre une meilleure complémentarité des services des deux partenaires.

Le partenaire désigné, Pôle emploi, aura pour mission :

- D'informer l'Espace Emploi-Formations des évolutions de ses services, en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises ;
- De l'informer sur des actions d'insertion mises en œuvre sur le bassin d'Orléans (recrutements, formations, dispositifs, forums, etc.) ;
- De participer aux actions locales mises en œuvre par l'Espace Emploi-Formations (diffusion de l'information, sourcing de candidats, présence, etc.) ;
- De répondre aux demandes de l'Espace Emploi-Formations sur des situations individuelles des personnes qu'ils accompagnent.



Par cette convention, la ville s'engage à :

- Donner une information sur les modalités d'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi ;
- Aider à l'utilisation des services numériques de Pôle emploi (inscription, actualisation, scan de documents, accès à leur espace personnel, consultation des offres, utilisation des services de l'emploi store, etc.) ;
- Renseigner le public sur les services de Pôle emploi dont ils peuvent bénéficier pour favoriser leur insertion ;
- Aider à réaliser les candidatures sur les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi.

La convention est conclue pour une durée de trois ans.

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable émis par la commission municipale solidarités, cohésion sociale et insertion du 20 juin 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer la convention.

2023-407 Convention avec Orléans Métropole relative aux contributions apportées aux actions de prévention spécialisée dans les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle.

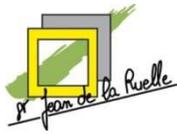
**Présentée par Mme BELLIZIO,
Adjointe au Maire.**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Orléans Métropole exerce en lieu et place du Département du Loiret les actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu, comme défini par le code de l'action sociale et des familles.

Dans ce cadre, un service métropolitain de prévention spécialisée a été mis en place, et déployé sur les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle, en direction des publics jeunes (élèves de fin de cycle élémentaire et collégiens, jeunes de 16 à 21 ans) et de leur famille dans une logique de responsabilisation et de soutien.

A Saint Jean de la Ruelle, le dispositif est composé d'une équipe de deux éducateurs spécialisés, rattachés à un service du pôle ouest incluant également le quartier des Blossières à Orléans.

Les deux éducateurs spécialisés et l'ensemble du dispositif métropolitain de prévention spécialisée interviennent de manière coordonnée avec l'Espace Emploi Formation (volet insertion sociale et professionnelle), avec les Maisons Pour Tous (volets Réussite Educative, Animation Jeunesse, Information Jeunesse, Animation Familles).



Pour la mise en œuvre de ce dispositif métropolitain, la Métropole sollicite depuis 2019 une contribution financière des communes s'élevant à 30 000 € par an pour Saint Jean de la Ruelle.

Dans ce contexte, il est proposé de renouveler, sur ces bases, la convention pour une année et de porter la proposition d'un portage financier intégral par la Métropole.

Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'éducation, jeunesse et réussite éducative et de la commission municipale solidarités, cohésion sociale et insertion réunies le 20 juin 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention avec Orléans Métropole et les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle,

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer ladite convention jointe en annexe et l'ensemble des actes s'y rapportant,

DIT que les dépenses sont inscrites au budget 2023, article 657351.

2023-408 Modification du tableau des effectifs permanents.

**Présentée par M. SAUVAGE,
Directeur Général des Services.**

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Ainsi, il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Créations de postes

○ ***Promotion interne et avancement de grade***

Chaque année, les responsables de services proposent des agents pour bénéficier d'une promotion interne ou d'un avancement de grade compte-tenu de la manière de service, de l'implication de l'agent et des missions effectuées par ce dernier.

Les critères d'évaluation ont été déterminés dans les lignes directrices de gestion validées lors du comité technique du 15 décembre 2020.

- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet
- 1 poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet



○ **Appariteur/trice**

Suite au départ prochain de l'agent en charge du courrier, il convient d'ouvrir le poste sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps non complet (20/35^{ème}).

○ **ATSEM**

Dans le cadre d'une mutation interne suite à une reconversion professionnelle dans le domaine administratif et suite au départ en retraite, il convient de remplacer les deux agents et d'ouvrir :

- 1 poste sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps non complet (21/35e) et sur le grade d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet (21/35e)
- 1 poste sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et sur le grade d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet.

○ **Responsable de l'équipe médiation de proximité**

Dans le cadre d'une fin de contrat, il est nécessaire d'ouvrir le poste sur le cadre d'emplois des animateurs à temps complet et sur les grades de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet et rédacteur de 1^{ère} classe à temps complet.

○ **Adjoint.e.s aux responsables de sites**

Dans le cadre de la mobilité d'un agent du site « Louis Aragon » vers le site « Paul Doumer » pour exercer les mêmes fonctions, il convient de remplacer l'agent sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31.5/35^e) et d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (31.5/35^e)

○ **Assistant.e polyvalent.e.**

Compte-tenu de la nécessité de consolider l'équipe du pôle diffusion culturelle, il convient d'ouvrir un second poste d'assistant.e. polyvalent.e. culture à temps complet sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

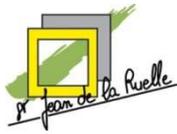
○ **Responsable du pôle accueil et formalités administratives**

Suite au départ prochain par voie de détachement de la responsable du pôle accueil et formalités administratives, il convient d'ouvrir à recrutement le poste sur le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.

○ **Conservatoire**

Suite aux différents recrutements qui ont été réalisés pour la rentrée, il convient d'ouvrir :

- Pour le chant variété : au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (4/20^e)
- Pour la guitare électrique : dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement à temps non complet (5/20^e)
- Pour le chant lyrique, le piano et initiation artistique chorale : au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (16.75/20^e)
- Pour la discipline du jazz, il convient d'ouvrir et publier le poste sur le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignements artistiques à temps non complet (6/20e).



○ **Chargé de mission santé/handicap**

Compte-tenu d'un besoin dans ce domaine, il est proposé de créer un poste de chargé de mission sur le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux à temps complet et sur le grade d'attaché territorial à temps complet.

Les emplois créés ci-dessus peuvent être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Cette durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

De même, par dérogation, ces emplois pourront être pourvus par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
- L332-8 2° Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncés, celui-ci exercera les fonctions définies et sera recruté en fonction de l'expérience professionnelle et du diplôme détenu. Par conséquent, le grade et la rémunération seront adaptés. Un régime indemnitaire peut être inclus en fonction du cadre d'intervention relative au RIFSEEP.

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L313-1 ;

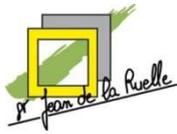
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

Mme Dahou demande si la Responsable de Médiation de Proximité est concernée dans le contentieux actuel avec la ville et si elle a été remplacée. Par ailleurs, concernant le poste de chargé de mission santé/handicap, Mme Dahou demande s'il s'agit d'une promotion ou d'un nouveau poste qui s'ajoute.

M. le Maire indique qu'il s'agit d'une création en réponse au souhait de la collectivité de pouvoir renforcer ses moyens d'actions qui sont essentiels sur les questions de la santé, prévention, handicap. Pour ce qui est de la Médiation de Proximité, M. le Maire indique qu'il y a effectivement un contentieux mais que cela n'est pas lié à la fin du contrat. Il rappelle qu'il y a des renouvellements réguliers car la ville est rattachée à des contrats d'insertion qui ne peuvent être renouvelés au-delà de deux ou trois ans. Cependant, la Responsable de l'équipe médiation et proximité n'est pas concernée.

Mme Dahou indique être ravie qu'il y ait une personne supplémentaire chargée de mission santé/handicap, après plusieurs demandes de sa part.



M. le Maire indique que cette création avait d'ores et déjà été annoncées, cela n'est donc pas nouveau. Par ailleurs, il souligne que c'est également lié au départ d'un agent qu'il était nécessaire de réorganiser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

MET A JOUR le tableau des emplois permanents (annexe 1),

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget.

2023-409 Recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion du Loiret (CDG45).

**Présentée par M. SAUVAGE,
Directeur Général des Services.**

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret propose, au profit des collectivités territoriales et établissements publics du département du Loiret, une mission de conseil en évolution professionnelle visant à assister, soutenir, accompagner leurs agents dans leur réalisation de transition professionnelle.

A la suite d'un premier entretien avec l'agent, une prestation d'accompagnement peut être mise en place par le CDG45, à la demande de l'agent et avec l'accord de son employeur, sous la forme « d'un conseil en évolution professionnelle ».

Accompagné par un.e Conseiller.e en Evolution Professionnelle, spécifiquement formé.e et habilité.e à cet effet, l'agent identifie ses compétences, ses motivations et ses intérêts professionnels dans l'objectif de définir un ou plusieurs nouveaux projets professionnels. Cet accompagnement peut répondre à un besoin de mobilité préventive, de reconversion professionnelle, de développement des compétences, à un souhait de mobilité interne ou externe. Il peut aussi prendre la forme d'un accompagnement à la recherche d'emploi.

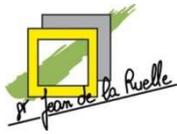
L'accompagnement se déroule, sur une durée définie lors de l'entretien exploratoire, autour de plusieurs temps de travail organisés entre l'agent et le conseiller en évolution professionnelle du CDG45 dans les locaux du CDG.

Le recours à cette mission nécessite la signature préalable d'une convention qui, avec l'accord des trois parties (ville, agent, CDG45) définit le déroulement de cet accompagnement approfondi.

Un devis prévisionnel est annexé à la convention. Si le nombre d'heures évolue en cours d'accompagnement, une nouvelle proposition sera émise et pourra être validée par la ville. Cette prestation a un coût moindre qu'un bilan de compétences.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L. 421-3 et L. 452-38,



Considérant l'intérêt pour l'agent et pour la ville de pouvoir recourir à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le CDG45,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2023,

OUVERTURE DES DEBATS :

Mme Dahou trouve ce dispositif intéressant pour accompagner les personnes souhaitant évoluer vers d'autres postes et pour les personnes qui ne sont plus aptes à effectuer leur mission. Par ailleurs, elle a en mémoire une délibération votée sur la rupture conventionnelle qui permettait aux personnes de partir avec un projet. Elle souhaite savoir si cela a fonctionné au sein de la collectivité et souhaite rendre hommage à une personne à qui cela a été refusé, un agent, qui a œuvré pendant plus de 20 ans faisant un excellent travail au sein de la médiation familiale. Elle trouve cela dommage que la ville n'ait pas accédé à sa demande. Aussi, elle souhaite savoir si cette possibilité de rupture conventionnelle est toujours d'actualité.

M. Sauvage répond que la rupture conventionnelle et l'accompagnement n'ont pas de lien. Il rappelle que la rupture conventionnelle peut être demandée par un agent dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle hors fonction publique et sous conditions strictes, mais demeure à la discrétion de l'employeur. La présente délibération concerne ici le maintien dans l'emploi d'agents victimes d'incompatibilités pour raisons de santé, et des modalités de l'accompagnement qui leur est proposé.

M. le Maire indique que depuis le vote de cette délibération concernant le dispositif de demande de rupture conventionnelle, aucune procédure n'a abouti car il a été fixé un certain nombre de conditions qui n'ont pour le moment pas été remplies. Par ailleurs, il trouve regrettable que régulièrement Mme Dahou évoque des situations individuelles de façon totalement subjective et nomme les agents en séance de Conseil Municipal. Il rappelle qu'il y a actuellement 500 agents dans la ville qui font un excellent travail.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE De pouvoir recourir à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

AUTORISE Monsieur le Conseiller départemental-Maire ou son représentant à signer la convention.



L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE

LA SEANCE EST LEVEE A 20h40

Signature par le président et la secrétaire

<p>Christophe CHAILLOU Président</p>	<p>Prince MABOUSSOU Secrétaire de séance</p>
--	--

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe n°	Délibération N°	Intitulé de l'annexe
1	2023-396	<ul style="list-style-type: none">- Note de présentation synthétique du Budget supplémentaire 2023,- Maquette budget principal BS 2023,- Pages de signatures.
2	2023-397	<ul style="list-style-type: none">- Maquette budget locations immobilières BS 2023,- Pages de signatures.
3	2023-398	<ul style="list-style-type: none">- Maquette budget camping BS 2023,- Pages de signatures.
4	2023-402	<ul style="list-style-type: none">- CRACL,- Bilan CRACL 2022,- Recettes CRACL 2022,- Présentation maîtrise foncière,- Plan périmètre avec tranches ZAC Alleville,- Projet de division ILOT F avec parcelle.
5	2023-403	Annexe exonérations des droits de voirie.
6	2023-404	Convention avec la SODC
7	2023-405	Annexe formulaire de demande d'aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques.
8	2023-407	Convention avec Orléans Métropole et les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle.
9	2023-408	Mise à jour du tableau des effectifs permanents.
10	2023-409	<ul style="list-style-type: none">- Convention prestation conseil en évolution professionnelle,- Devis CEP.



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

1	2023-396	<ul style="list-style-type: none">- Note de présentation synthétique du Budget supplémentaire 2023,- Maquette budget principal BS 2023,- Pages de signatures.
---	----------	---



28 juin 2023

NOTE DE PRESENTATION BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023

La présente note récapitule les principaux ajustements soumis au Conseil Municipal du 10 juillet prochain à l'occasion du budget supplémentaire.

I- LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget supplémentaire 2023 voit la réintégration des résultats constatés au compte administratif 2022.

Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice précédent, le montant à reprendre en section de fonctionnement s'élève à 3 033 784,74 € (recette).

Les équilibres du projet de budget supplémentaire 2023 sont les suivants:

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
AJUSTEMENTS DEPENSES	486 375,00 €	AJUSTEMENTS RECETTES	823 389,43 €
OPERATIONS D'ORDRE (AMMORT.)	389 758,00 €		
DEPENSES IMPREVUES	981 041,17 €	EXCEDENT REPORTE (R002)	3 033 784,74 €
VIREMENT SEC. INVT.	2 000 000,00 €		
TOTAL	3 857 174,17 €	TOTAL	3 857 174,17 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
AJUSTEMENTS DEPENSES	1 997 990,00 €	AJUSTEMENTS RECETTES	887 284,00 €
RESULTAT REPORTE (D001)	344 917,97 €	OPERATIONS D'ORDRE (AMMORT.)	389 758,00 €
DEPENSES IMPREVUES	779 052,00 €	AFFECTATION RESULTAT (1068)	1 049 688,83 €
REPORTS DE CREDITS DEP.	1 592 686,11 €	REPORTS DE CREDITS REC.	887 915,25 €
		EMPRUNT	-500 000,00 €
		AUTOFINANCEMENT	2 000 000,00 €
TOTAL	4 714 646,08 €	TOTAL	4 714 646,08 €

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – Les dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 Charges à caractère général : + 330 615 €

Il convient notamment d'ajuster les enveloppes suivantes :

- **La restauration scolaire : +80 K€**, afin de réalimenter l'enveloppe dédiée à l'achat de repas dans les écoles et portés à domicile. L'enveloppe avait été sous-évaluée au moment du budget primitif, et le volume d'activité du portage de repas est en hausse.
- **Les transports scolaires : +57 K€** afin de financer le développement des activités sportives dans les écoles, avec un objectif de promotion de la santé et de lutte contre la sédentarité des enfants ainsi que la nouvelle organisation des ALSH incluant deux cars quotidiens vers le site des Queues de Forêt.
- **Les bâtiments : +50 K€**, pour réalimenter le compte 615551 relatif aux prestations d'entretien et de petites réparations des bâtiments.
- **Les animations de quartiers : +48,2 K€**, pour la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre du Contrat de Ville (Santé au quotidien, espace public éducatif, de l'émotion à l'expression, sauvkipeut et séjour à la mer, faisant l'objet d'une subvention de 43,6 K€), pour financer le projet « séjour Italie » organisé par un groupe de lycéens et pour accompagner la municipalité dans l'élaboration du projet éducatif de la ville qui doit être renouvelé à la demande de la DRAJES et de la CAF.
- **Les ressources humaines : + 18 K€**, pour la réalisation d'un chantier éducatif au sein du "local jeunes 16-25" aux Salmoneries (+10 K€) et l'achat de vêtements de travail en particulier pour les nouveaux policiers municipaux (+8 K€) .
- **La police municipale : +11,7K€**, pour la maintenance et le dépannage des caméras de vidéo protection suite à des dysfonctionnements ou à des dégradations (+10 K€), pour la fourniture de petits équipements pour les nouveaux agents (+1 K€) et la maintenance des appareils de verbalisation électronique (+0,7 K€).
- **Le centre aquatique : +10 K€**, pour tenir compte du nouveau marché de nettoyage (plus coûteux de 8K€), pour renouveler le contrat de fourniture de bouteilles oxygène (1,3 K€) et pour l'abonnement à la SACEM lié à la diffusion musicale lors des activités collectives (0,7 K€).

Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : +62 K€ pour :

- Mettre en place un fonds de soutien aux commerces de la rue Charles Beauhaire impactés par les travaux de voirie, par voie de fonds de concours à la Métropole (50 K€),

- Financer les participations communales liées à stéoruellans hors communes, dont le nombre est en hausse (12 K€).

📌 **Chapitre 66 « charges financières » : + 51 K€** pour faire face à la hausse des taux d'intérêt qui impacte la charge de la dette des emprunts à taux variables (limités à un quart de l'encours de la dette communale).

📌 **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : + 42,7 K€** pour notamment:

- Ajuster l'enveloppe dédiée aux bourses (mobilité, initiatives) du fait de l'octroi en début d'année de bourses aux étudiants (5 K€),
- Ajuster la ligne « annulation de titres sur exercices antérieurs » du fait de régularisations (27,3 K€),

📌 **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : + 389,8 K€** pour ajuster le montant des dotations aux amortissements (somme non décaissée, qui génère une recette d'investissement du même montant)

A noter, **aucun ajustement de la masse salariale n'est proposé à ce stade** (chapitre 012), car les mesures nationales annoncées récemment sont en cours d'évaluation (nouveau dégel du point d'indice à hauteur d'1,5 %, ajout de points supplémentaires pour les rémunérations les plus basses et instauration d'une prime "pouvoir d'achat"). Un ajustement sera réalisé à l'automne dans le cadre d'une décision modificative.

2 – Les recettes de fonctionnement

📌 **Les ajustements en matière de fiscalité (chapitre 73): + 229,5 K€**

Une hausse des produits de la fiscalité indirecte est attendue : au BP étaient prévus 11,55 M€ de recettes liées aux taxes foncières. Les services de l'Etat nous indiquent que la recette sera plutôt de 12 M€. La revalorisation des bases de +7,1%, liée à l'inflation, génère mécaniquement un montant prévisionnel de recettes plus important.

📌 **Les dotations, participations et subventions (chapitre 74) : +212,7 K€**

- Ajustement du montant de la dotation forfaitaire : +116,6 K€, du fait de la suspension par la loi de Finances 2023 des clauses d'écêtement de la dotation..
- Les compensations pour perte de recettes fiscales s'établissent à un niveau supérieur aux prévisions : +58,5 K€.
- Subventions de l'Etat : +57,6 K€ dont 14 K€ de participation au titre de la convention sur « les petits déjeuners » (1,3 € par petit déjeuner), 38,6 K€ pour le financement des actions contrat de ville (cf. volet dépenses), et 5 K€ par l'ARS au titre des actions santé du contrat de ville également.
- Ajustement du montant attendu de FCTVA : -15 K€
- Ajustement du montant attendu de participations communales liées aux enfants hors communes scolarisés à Saint Jean de la Ruelle : -5 K€

📌 **Les produits exceptionnels (chapitre 77) : +370,3 K€,**

- Remboursement par l'assurance de la ville des travaux MPT nord suite à l'incendie (187 K€)
- Remboursement par la CFDT de la mise à disposition d'un agent à temps plein pour la période de 2019 à 2022 (régularisation) (178 K€)
- Exécution d'un protocole transactionnel lié à un contentieux de 2016 (5,3 K€)

📌 **Chapitre 70 « produits des services » : +10,9 K€** du fait de refacturations de frais d'enlèvement d'encombrants (+9,2 K€) et d'ajustements sur les remboursements de charges suite à la vente de plusieurs lots au centre commercial des Chaises (+1,7 K€)

Le budget supplémentaire tel que proposé permet par ailleurs de virer 2 M€ à la section d'investissement et de positionner 982 K€ en « dépenses imprévues » en fonctionnement, potentiellement mobilisables en fin d'année à l'occasion d'une Décision Modificative.

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire proposé en section d'investissement s'équilibre à 4 714,6 K€.

La reprise des résultats 2022 permet, après couverture du déficit d'investissement (1,049 M€) de dégager l'autofinancement nécessaire pour faire face aux demandes de crédits supplémentaires en investissement.

1 – Les dépenses d'investissement

📌 **Les ajustements sur les opérations d'équipement: + 612,7 K€**

Opération « Aménagement du centre-ville » : -650 K€, correspondant à la première tranche de travaux. L'opération est réalisée dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique / fonds de concours. La Métropole qui en assure sa réalisation ne sollicitera la participation communale qu'en 2024 (1 257 K€ seront à inscrire au BP 2024).

Opération « Restructuration du Groupe Scolaire Jean Moulin » : +1,6 M€. Les travaux de restructuration du groupe scolaire Jean Moulin démarreront cet été. Le budget primitif prévoyait une enveloppe initiale de 500 K€. Dans l'intervalle le marché global de performance a été notifié et le calendrier de décaissement précisé. Compte tenu des travaux prévus cette année, il convient d'ajuster l'enveloppe à 2,1 M€.

Ces deux opérations feront l'objet d'une délibération spécifique dans le cadre de l'ajustement des autorisations de programmes / Crédits de paiements.

📌 **Le BS 2023 est par ailleurs l'occasion d'un ajustement en lien avec l'avancement des projets et permet le lancement de projets nouveaux:**

- **Le patrimoine bâti communal: + 244,3 K€**
 - +155 K€ pour la réalisation de travaux dans les écoles : Sécurisation de la porte de accès au stade école J. Lenormand (7K€), changement d'une chaudière hors

service école F. Mitterrand (107 K€), désamiante préfabriqué école L. Aragon (41 K€),

- +39,8 K€ pour l'administration générale de la collectivité : démolition d'un mur au 24 rue du Faubourg Madeleine (9,3 K€), remplacement des aérothermes pour le CTM (8,5 K€), modernisation des pompes de réseau de chauffage du CTM (+7 K€), raccordements aux réseaux concessionnaires avant la réfection de l'impasse du cèdre (15 K€),
 - +38 K€ pour la réalisation de la fin des travaux de l'église : portes extérieures, adaptation de l'autel, sonorisation,
 - +11,5 K€ pour la modernisation des visiophones des crèches et la mise en place d'un sol souple à la maison de la petite enfance.
- **Les aménagements extérieurs : +267,1 K€**
- +246,3 K€ de fonds de concours à la Métropole pour la voirie :
 - mise en sécurité de l'éclairage public (162 K€, délibération du CM du 9 juin),
 - compléments de crédits pour la réalisation de la rue de Bagneaux (17,3 K€),
 - Aménagements de sécurité divers (67K€).
 - +10,5 K€ pour la participation à l'extension du réseau Enedis 50 rue de la Bâtardière,
 - +10 K€ pour la pérennisation du dispositif de rue scolaire (projet issu de l'appel à projets citoyen de 2022),
- **Espaces verts et aires de jeux : +66 K€**, dont 60 K€ pour la réalisation d'une clôture devant le nouveau parc rue de Bagneaux.
- **Des investissements en faveur de la sécurité et de la tranquillité publiques : +28,1 K€**, dont :
- +10 K€ pour finaliser l'installation des deux caméras aux Salmoneries et rue R. Gaudry
 - +13 K€ pour remplacer le serveur enregistreur des images vidéo hors service, les disques durs serveur client et l'onduleur
- **L'aménagement et le foncier : +334 K€**
- 250 K€ pour l'achat à la fondation val de Loire de la Chapelle située à côté de la Mairie,
 - +64 K€ pour l'achat d'un terrain parcelle AM 522 Brandt,
 - +20 K€ pour la viabilisation des terrains rue D. Meyer en vue de leur vente (recette prévue au BP de 180 K€).
- **Cimetière : 11,8 K€** pour la réalisation de travaux.
- **Le conservatoire : +10,7 K€** pour le renouvellement de la signalétique de la façade, de l'accueil et des salles (coût global 19 K€).

2 – Les recettes d'investissement

Le budget supplémentaire intègre les ajustements de recettes propres suivants : +887,2 K€

- **FCTVA** : -124,3 K€
- **Taxe d'Aménagement** : +465,2 K€
- Ajustement de la **subvention du département** du Loiret dédiée à la construction de la structure petite enfance en centre-ville : +85,7 K€,
- Ajustement de la **Dotation Politique de la Ville** (DPV) : -24,3 K€ dédiée à l'implantation de deux city stades aux Trois Fontaines et aux Essarts, suite à notification de l'Etat,
- Inscription d'une **subvention de l'Etat dans le cadre de la DSIL** à hauteur de 150 K€ pour la construction de la crèche en centre-ville,
- Inscription d'un acompte de **subvention de la CAF** à hauteur de 288,3 K€ pour ce même projet.

Les autres recettes d'investissement inscrites au BS sont relatives à :

- **L'autofinancement** : 2,389 K€ (virement de la section de fonctionnement et ajustements des dotations aux amortissements)
- **L'affectation du résultat de clôture** : +1 049,7 K€
- **Les reports de crédits** en recettes : +887,9 K€
- **L'emprunt** : - 500 K€. Les équilibres budgétaires permettent de proposer une réduction de l'emprunt d'équilibre de 500 K€ (1,5 M€ initialement prévus au BP 2023).

A noter par ailleurs, l'inscription en dépenses et recettes de 46,8 K€ pour la réalisation des travaux de mise en sécurité de l'immeuble menaçant rue C. Beauhaire (inscription en chapitre 45 – réalisation pour compte de tiers).

II - LE BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES.

Le budget supplémentaire 2023 verra la réintégration des résultats constatés au compte administratif 2022.

La section d'exploitation ayant été clôturée avec un solde excédentaire, le montant à reprendre en recettes s'élève à 95,4 K€. En investissement, le résultat reporté est déficitaire, à hauteur de 524,1 K€.

En fonctionnement, des ajustements ont été opérés sur les charges de personnel (+1,2 K€), sur les charges financières (+2 K€) et sur le montant des dotations aux amortissements (opérations d'ordre, +18,8 K€). 70 K€ ont été inscrits en dépenses imprévues.

A noter s'agissant de la section d'investissement : l'inscription de 13,8 K€ de provisions en cas de besoin de réalisation de travaux ou d'acquisition de matériel.

Aucun emprunt n'est prévu sur ce budget en 2023.

III - LE BUDGET ANNEXE CAMPING.

Le budget supplémentaire 2023 voit également la réintégration des résultats constatés au compte administratif 2022 du budget annexe camping.

Le besoin de financement en investissement s'élève à 17,3 K€. Le résultat reporté en fonctionnement s'élève à +10 K€.

Ces résultats permettent de réduire l'emprunt d'équilibre de 8,5 K€, sans pouvoir toutefois l'annuler complètement (reste 9,9 K€).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE ST
JEAN DE LA RUELLE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450285800019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS
METROPOLE

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	55
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	59
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	78
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	108
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	109
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	110
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	112
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	113
D2 - Arrêté et signatures	114

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
45285MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE
BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16678
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	43
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
21460852.00	22421963.00	1340.95	1180.37

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1290.08	1071.00
2	Produit des impositions directes/population	692.53	596.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1428.61	1272.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	138.79	292.00
5	Encours de dette/population	576.09	862.00
6	DGF/population	116.62	173.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	65.10	60.50
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111.70	91.10
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9.70	22.90
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	40.30	67.70

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 857 174,17	823 389,43
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 033 784,74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 857 174,17	3 857 174,17

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 777 042,00	3 826 730,83
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 592 686,11	887 915,25
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 344 917,97	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 714 646,08	4 714 646,08
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 571 820,25	8 571 820,25

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 057 095,00	0,00	330 615,00	330 615,00	5 387 710,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 000 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000 000,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 228 190,00	0,00	62 000,00	62 000,00	2 290 190,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 301 285,00	0,00	392 615,00	392 615,00	21 693 900,00
66	Charges financières	190 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	241 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 620,00	0,00	42 760,00	42 760,00	67 380,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		981 041,17	981 041,17	981 041,17
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 515 905,00	0,00	1 467 416,17	1 467 416,17	22 983 321,17
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 730 520,00		2 000 000,00	2 000 000,00	3 730 520,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	580 000,00		389 758,00	389 758,00	969 758,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 310 520,00		2 389 758,00	2 389 758,00	4 700 278,00
TOTAL		23 826 425,00	0,00	3 857 174,17	3 857 174,17	27 683 599,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 683 599,17
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	37 538,00	0,00	0,00	0,00	37 538,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 012 190,00	0,00	10 894,00	10 894,00	2 023 084,00
73	Impôts et taxes	18 113 617,00	0,00	229 485,00	229 485,00	18 343 102,00
74	Dotations et participations	3 545 580,00	0,00	212 699,00	212 699,00	3 758 279,00
75	Autres produits de gestion courante	107 500,00	0,00	0,00	0,00	107 500,00
Total des recettes de gestion courante		23 816 425,00	0,00	453 078,00	453 078,00	24 269 503,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	370 311,43	370 311,43	380 311,43
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 826 425,00	0,00	823 389,43	823 389,43	24 649 814,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		23 826 425,00	0,00	823 389,43	823 389,43	24 649 814,43

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 033 784,74
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 683 599,17
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 700 278,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	114 850,00	16 253,49	12 700,00	12 700,00	143 803,49
204	Subventions d'équipement versées	889 200,00	373 042,23	246 315,00	246 315,00	1 508 557,23
21	Immobilisations corporelles	1 648 800,00	1 198 751,68	742 230,00	742 230,00	3 589 781,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 650 000,00	4 638,71	950 000,00	950 000,00	2 604 638,71
	Total des dépenses d'équipement	4 302 850,00	1 592 686,11	1 951 245,00	1 951 245,00	7 846 781,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 100 000,00	0,00	0,00	0,00	5 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		779 052,00	779 052,00	779 052,00
	Total des dépenses financières	5 105 000,00	0,00	779 052,00	779 052,00	5 884 052,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	46 745,00	46 745,00	46 745,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 407 850,00	1 592 686,11	2 777 042,00	2 777 042,00	13 777 578,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	9 407 850,00	1 592 686,11	2 777 042,00	2 777 042,00	13 777 578,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

14 122 496,08

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	520 000,00	630 083,25	499 657,00	499 657,00	1 649 740,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 500 000,00	257 832,00	-500 000,00	-500 000,00	5 257 832,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 020 000,00	887 915,25	-343,00	-343,00	6 907 572,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	717 330,00	0,00	340 882,00	340 882,00	1 058 212,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 049 688,83	1 049 688,83	1 049 688,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
	Total des recettes financières	1 077 330,00	0,00	1 390 570,83	1 390 570,83	2 467 900,83
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	46 745,00	46 745,00	46 745,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 097 330,00	887 915,25	1 436 972,83	1 436 972,83	9 422 218,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 730 520,00		2 000 000,00	2 000 000,00	3 730 520,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	580 000,00		389 758,00	389 758,00	969 758,00

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Publié le VOTE (3)
 ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 310 520,00		2 389 758,00	2 389 758,00	4 700 278,00
TOTAL		9 407 850,00	887 915,25	3 826 730,83	3 826 730,83	14 122 496,08

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 122 496,08
---	---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 700 278,00
--	---------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	330 615,00		330 615,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 000,00		62 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	51 000,00	0,00	51 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 760,00	0,00	42 760,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	389 758,00	389 758,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	981 041,17		981 041,17
023	Virement à la section d'investissement		2 000 000,00	2 000 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 467 416,17	2 389 758,00	3 857 174,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 857 174,17
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	954 638,71		954 638,71
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	28 953,49	0,00	28 953,49
204	Subventions d'équipement versées	619 357,23	0,00	619 357,23
21	Immobilisations corporelles (6)	1 940 981,68	0,00	1 940 981,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	46 745,00	0,00	46 745,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	779 052,00		779 052,00
Dépenses d'investissement – Total		4 369 728,11	0,00	4 369 728,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	344 917,97
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 714 646,08
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 894,00		10 894,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	229 485,00		229 485,00
74	Dotations et participations	212 699,00		212 699,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	370 311,43	0,00	370 311,43
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		823 389,43	0,00	823 389,43

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 033 784,74
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 857 174,17
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	340 882,00	0,00	340 882,00
13	Subventions d'investissement	1 129 740,25	0,00	1 129 740,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-242 168,00	0,00	-242 168,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		389 758,00	389 758,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	46 745,00	0,00	46 745,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 000 000,00	2 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 275 199,25	2 389 758,00	3 664 957,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 049 688,83
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 714 646,08
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 057 095,00	330 615,00	330 615,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 456 745,00	187 630,00	187 630,00
60611	Eau et assainissement	260 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	940 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	113 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	42 200,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	34 475,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	1 300,00	1 300,00
60631	Fournitures d'entretien	92 610,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	262 800,00	1 000,00	1 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	15 000,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	22 830,00	2 500,00	2 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	52 650,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	98 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	81 550,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	260 000,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 500,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	29 500,00	370,00	370,00
6135	Locations mobilières	96 200,00	7 670,00	7 670,00
614	Charges locatives et de copropriété	27 900,00	-9 635,00	-9 635,00
61521	Entretien terrains	37 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	50 000,00	50 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 700,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	56 920,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	186 880,00	680,00	680,00
6161	Multirisques	27 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	61 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	22 500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 300,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	65 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	36 560,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	22 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	18 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	12 700,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	22 140,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 650,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	28 210,00	4 500,00	4 500,00
6237	Publications	19 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 375,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	91 400,00	59 500,00	59 500,00
6257	Réceptions	6 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	23 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	48 200,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 670,00	1 100,00	1 100,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	54 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	45 800,00	8 000,00	8 000,00
6284	Redevances pour services rendus	34 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	15 300,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	6 630,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 000 000,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	5 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	157 875,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	42 255,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	1 030,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	155 390,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 966 400,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	16 246,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	50 231,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	2 670 600,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	40 100,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	9 380,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Publié les positions nouvelles (3)	Vote (4)
64171	Apprentis - rémunérations	23 500,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 713 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 930 800,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	112 470,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	30 230,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 385,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 058,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	41 550,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	16 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 228 190,00	62 000,00	62 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	20 500,00	0,00	0,00
6518	Autres	19 950,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	187 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	12 000,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	3 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 750,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	4 947,50	0,00	0,00
65548	Autres contributions	60 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	40 000,00	12 000,00	12 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	30 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 520 000,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	280 042,50	0,00	0,00
658822	Aides	24 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		21 301 285,00	392 615,00	392 615,00
66	Charges financières (b)	190 000,00	51 000,00	51 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	172 098,36	34 000,00	34 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 901,64	17 000,00	17 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	24 620,00	42 760,00	42 760,00
6714	Bourses et prix	11 820,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 600,00	27 260,00	27 260,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	10 500,00	10 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	981 041,17	981 041,17
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		21 515 905,00	1 467 416,17	1 467 416,17
023	Virement à la section d'investissement	1 730 520,00	2 000 000,00	2 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	580 000,00	389 758,00	389 758,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	580 000,00	389 758,00	389 758,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 310 520,00	2 389 758,00	2 389 758,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 310 520,00	2 389 758,00	2 389 758,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 826 425,00	3 857 174,17	3 857 174,17

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 857 174,17
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	34 699,04
Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 518,45

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	37 538,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	37 538,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 012 190,00	10 894,00	10 894,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	14 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 460,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	84 300,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	178 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	184 100,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	833 400,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	3 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	46 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	73 000,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	20 767,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	347 300,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	46 900,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	30 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	125 200,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	22 263,00	10 894,00	10 894,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	18 113 617,00	229 485,00	229 485,00
73111	Impôts directs locaux	11 550 000,00	229 485,00	229 485,00
73211	Attribution de compensation	5 674 617,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	180 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	110 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	149 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	450 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 545 580,00	212 699,00	212 699,00
7411	Dotation forfaitaire	790 000,00	116 634,00	116 634,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 155 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	40 000,00	-15 000,00	-15 000,00
74718	Autres participations Etat	335 480,00	57 600,00	57 600,00
7472	Participat° Régions	29 700,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	17 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	36 000,00	-5 000,00	-5 000,00
74748	Participat° Autres communes	4 000,00	0,00	0,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	95 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	721 300,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	300 000,00	58 465,00	58 465,00
7484	Dotation de recensement	3 100,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	19 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	107 500,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 300,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	105 200,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		23 816 425,00	453 078,00	453 078,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	370 311,43	370 311,43
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	178 131,94	178 131,94
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	192 179,49	192 179,49
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 826 425,00	823 389,43	823 389,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 826 425,00	823 389,43	823 389,43

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 033 784,74
--	---------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Publi- cations nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 857 174,17

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	114 850,00	12 700,00	12 700,00
2031	Frais d'études	90 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	9 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 850,00	12 700,00	12 700,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	889 200,00	246 315,00	246 315,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	149 000,00	246 315,00	246 315,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	150 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	590 200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 648 800,00	742 230,00	742 230,00
2111	Terrains nus	0,00	20 000,00	20 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	64 000,00	64 000,00
2116	Cimetières	0,00	11 800,00	11 800,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	320 000,00	66 000,00	66 000,00
2135	Installations générales, agencements	965 800,00	240 500,00	240 500,00
2138	Autres constructions	0,00	250 000,00	250 000,00
2152	Installations de voirie	85 000,00	30 800,00	30 800,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 200,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	3 400,00	3 400,00
2183	Matériel de bureau et informatique	52 300,00	16 980,00	16 980,00
2184	Mobilier	26 000,00	14 300,00	14 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 500,00	24 450,00	24 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1	Opération d'équipement n° 1 (5)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	0,00	0,00	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	0,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	0,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	0,00	0,00	0,00
2	Opération d'équipement n° 2 (5)	0,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	0,00	0,00	0,00
3	Opération d'équipement n° 3 (5)	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	0,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	0,00	0,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	0,00	0,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	0,00	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	0,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	0,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	0,00	0,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	0,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	0,00	0,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	0,00	0,00	0,00
391	Opération d'équipement n° 391 (5)	650 000,00	-650 000,00	-650 000,00
4	Opération d'équipement n° 4 (5)	0,00	0,00	0,00
45	Opération d'équipement n° 45 (5)	0,00	0,00	0,00
461	Opération d'équipement n° 461 (5)	500 000,00	0,00	0,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	0,00	0,00	0,00
471	Opération d'équipement n° 471 (5)	500 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	0,00	0,00	0,00
5	Opération d'équipement n° 5 (5)	0,00	0,00	0,00
6	Opération d'équipement n° 6 (5)	0,00	0,00	0,00
7	Opération d'équipement n° 7 (5)	0,00	0,00	0,00
8	Opération d'équipement n° 8 (5)	0,00	0,00	0,00
9	Opération d'équipement n° 9 (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 302 850,00	1 951 245,00	1 951 245,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 100 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	779 052,00	779 052,00
Total des dépenses financières		5 105 000,00	779 052,00	779 052,00
45410	DEPENSES (6)	0,00	46 745,00	46 745,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	46 745,00	46 745,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 407 850,00	2 777 042,00	2 777 042,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 407 850,00	2 777 042,00	2 777 042,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		1 592 686,11
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		344 917,97
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 714 646,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	520 000,00	499 657,00	499 657,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	370 000,00	413 943,00	413 943,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	150 000,00	85 714,00	85 714,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 020 000,00	-343,00	-343,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	717 330,00	1 390 570,83	1 390 570,83
10222	FCTVA	500 330,00	-124 330,00	-124 330,00
10226	Taxe d'aménagement	217 000,00	465 212,00	465 212,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 049 688,83	1 049 688,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1384	Subv non transf. Communes	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 077 330,00	1 390 570,83	1 390 570,83
45420	RECETTES (5)	0,00	46 745,00	46 745,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	46 745,00	46 745,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 097 330,00	1 436 972,83	1 436 972,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 730 520,00	2 000 000,00	2 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	580 000,00	389 758,00	389 758,00
28031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	389 758,00	389 758,00
28046	Attributions compensation investissement	230 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	50 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	30 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	82 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 310 520,00	2 389 758,00	2 389 758,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 310 520,00	2 389 758,00	2 389 758,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 407 850,00	3 826 730,83	3 826 730,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	887 915,25
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le propositions nouvelles (3)
Vote (4)
ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 714 646,08

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		609 724,06	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	609 724,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	609 724,06	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		202 589,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 301,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 500,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	801,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 287,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	183 333,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 954,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		414 536,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	350 229,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	350 229,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 306,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	43 541,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 363,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	14 401,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)**

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		105 687,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	105 687,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	105 687,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 603 684,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 585,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 236,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 348,90	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	444 237,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	354 907,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	41 101,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	32 730,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	784,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 084,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 628,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 129 861,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	259 683,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	98 609,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	767 969,70	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 599,36	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 790 860,27	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 011,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 011,24	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 159 893,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	316 126,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	6 713,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	564,63	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	765 575,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	18 011,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 407,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	19 541,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 953,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	627 955,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	276 771,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	335 270,57	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	15 914,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 544 505,55	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	120 038,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 709,82	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	82 328,65	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	326 543,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	92 124,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	178 133,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 286,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 097 923,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 097 923,18	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 179 606,11	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 349,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	76 695,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 654,08	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	298 817,66	0,00	0,00	0,00	0,00
20417	Subv. versées autres EPL	298 817,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 819,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	33 083,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	693,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	31 889,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	152,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 733 619,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 264 049,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	65 661,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	363 201,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	4 364,09	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	36 341,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		106 192,70	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	106 192,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	106 192,70	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET



DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 237 980,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 916,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	11 916,33	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 004,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	18 421,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	33 419,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 549,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 371,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 242,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 136 059,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	493 703,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 617 531,08	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	24 824,51	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		595 790,65	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	97 015,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	92 175,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 840,33	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	295 261,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	295 261,23	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	203 513,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	203 513,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1384	Subv non transf. Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 657 284,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	224 563,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	216 240,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	8 323,19	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 120,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	3 896,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 223,82	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 425 600,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	92 861,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 332 739,22	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		107 521,11	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 151,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 151,22	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	94 369,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	94 369,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		649 577,37	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	43 435,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	43 327,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 532,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	506,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 025,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	604 610,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	113 570,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	491 039,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 797,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	44 797,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	44 797,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 456 557,95	a 4 638,71	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 209,03	4 038,71	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	67 974,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	562,03	2 107,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	141 672,87	1 931,51	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 246 348,92	600,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 230 828,37	600,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	15 520,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 638,71
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 212 294,32	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 895,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 276,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	2 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 208 398,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	806 132,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 402 265,77	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 973,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 973,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 973,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		292 840,88	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 061,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	25 061,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	237 335,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	237 335,52	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 391 (1)
LIBELLE : AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	-650 000,00	b -650 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	-650 000,00	-650 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	-650 000,00	-650 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	650 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		285 188,96	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	285 188,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage de voirie	25 522,27	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	256 938,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 728,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 640,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 461 (1)
LIBELLE : AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		96 968,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	96 968,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	96 968,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 410,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 471 (1)
LIBELLE : AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		86 734,54	a 0,00	1 600 000,00	b 1 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	86 734,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	86 734,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 600 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 125,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 125,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	70 125,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5 (1)**

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 696,34	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	188 696,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	188 696,34	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		273 231,73	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	273 231,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	273 231,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 593 996,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 378,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 838,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 540,25	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	302 833,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	39 422,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	186 324,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	17 164,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	49 122,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 221,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 271 784,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	194 763,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 866 884,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	210 135,53	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 815 119,75	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 437,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 732,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 160,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 627,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 916,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 749 682,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 749 682,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9 (1)****LIBELLE :****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 406 685,16	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	713,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	713,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 182,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	19 151,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 030,96	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 381 788,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 381 788,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	6 864 567	441 475	82 100	2 406 500	172 700	523 050	0	516 500	0	1 178 000	0	12 184 892
- Equipements municipaux (2)		394 730	82 100	2 406 500	167 700	523 050	0	516 500	0	1 028 000	0	5 118 580
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	1 135 515
- Opérations financières	6 864 567											6 864 567
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	6 864 567	441 475	82 100	2 406 500	172 700	523 050	0	516 500	0	1 178 000	0	12 184 892
RAR N-1 et reports	717 960	107 731	55 026	141 093	288 751	214 071	0	5 489	0	407 483	0	1 937 604
Total cumulé dépenses d'investissement	7 582 527	549 206	137 126	2 547 593	461 451	737 121	0	521 989	0	1 585 483	0	14 122 496

RECETTES

Total recettes de l'exercice	12 158 179	1 066 402	0	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0	13 234 581
RAR N-1 et reports	257 832	250 000	55 000	231 019	0	48 764	0	0	0	45 300	0	887 915
Total cumulé recettes d'investissement	12 416 011	1 316 402	55 000	236 019	5 000	48 764	0	0	0	45 300	0	14 122 496

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	5 947 819	7 622 867	570 545	3 716 063	2 097 265	4 660 571	1 523 050	156 520	8 880	1 167 845	212 175	27 683 599
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 947 819	7 622 867	570 545	3 716 063	2 097 265	4 660 571	1 523 050	156 520	8 880	1 167 845	212 175	27 683 599

RECETTES

Total recettes de l'exercice	20 788 201	702 379	14 237	727 400	190 260	1 486 460	107 157	177 700	0	432 560	23 460	24 649 814
RAR N-1 et reports	3 033 785	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 033 785
Total cumulé recettes de fonctionnement	23 821 986	702 379	14 237	727 400	190 260	1 486 460	107 157	177 700	0	432 560	23 460	27 683 599

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		7 237 609	549 206	137 126	2 547 593	461 451	737 121	0	521 989	0	1 585 483	0	13 777 578
Dépenses réelles		7 237 609	549 206	137 126	2 547 593	461 451	737 121	0	521 989	0	1 585 483	0	13 777 578
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	779 052	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	779 052
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 100 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	135 573	0	0	8 230	0	0	0	0	0	0	143 803
204	Subventions d'équipement versées	1 358 557	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	1 508 557
21	Immobilisations corporelles	0	366 888	137 126	447 593	443 582	737 121	0	21 989	0	1 435 483	0	3 589 782
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
Opérations d'équipement		0	0	0	2 100 000	4 639	0	0	500 000	0	0	0	2 604 639
36	ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	4 639	0	0	0	0	0	0	4 639
391	AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
461	AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	0	0	500 000
471	AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	0	0	0	2 100 000	0	0	0	0	0	0	0	2 100 000
Opérations pour compte de tiers		0	46 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 745
45410	DEPENSES	0	46 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 745
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement		
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	--

RECETTES													
Total recettes investissement		12 416 011	1 316 402	55 000	236 019	5 000	48 764	0	0	0	45 300	0	14 122 496
Recettes réelles		7 715 733	1 316 402	55 000	236 019	5 000	48 764	0	0	0	45 300	0	9 422 218
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 107 901	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 107 901
13	Subventions d'investissement	0	1 269 657	55 000	231 019	0	48 764	0	0	0	45 300	0	1 649 740
16	Emprunts et dettes assimilées	5 257 832	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	5 262 832
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
Opérations pour compte de tiers		0	46 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 745
45420	RECETTES	0	46 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 745
Recettes d'ordre		4 700 278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 700 278
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 730 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 730 520
040	Opérat° ordre transfert entre sections	969 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	969 758
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 947 819	7 622 867	570 545	3 716 063	2 097 265	4 660 571	1 523 050	156 520	8 880	1 167 845	212 175	27 683 599
Dépenses réelles		1 247 541	7 622 867	570 545	3 716 063	2 097 265	4 660 571	1 523 050	156 520	8 880	1 167 845	212 175	22 983 321
011	Charges à caractère général	5 000	2 612 245	113 010	1 158 950	412 980	592 450	1 350	156 520	8 880	314 045	12 280	5 387 710
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 524 714	455 735	2 472 120	1 665 685	3 845 071	0	0	0	853 600	183 075	14 000 000
014	Atténuations de produits	16 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000
022	Dépenses imprévues	981 041	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	981 041
65	Autres charges de gestion courante	0	444 148	1 800	84 993	18 500	218 850	1 521 700	0	0	200	0	2 290 190

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	241 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	241 000
67	Charges exceptionnelles	4 500	41 760	0	0	100	4 200	0	0	0	0	16 820	67 380
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		4 700 278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 700 278
023	Virement à la section d'investissement	3 730 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 730 520
042	Opérat° ordre transfert entre sections	969 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	969 758
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		20 788 201	702 379	14 237	727 400	190 260	1 486 460	107 157	177 700	0	432 560	23 460	24 649 814
Recettes réelles		20 788 201	702 379	14 237	727 400	190 260	1 486 460	107 157	177 700	0	432 560	23 460	24 649 814
013	Atténuations de charges	0	37 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 538
70	Produits des services, du domaine, vente	0	149 330	14 237	626 000	86 800	431 400	107 157	177 700	0	415 000	15 460	2 023 084
73	Impôts et taxes	18 343 102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 343 102
74	Dotations et participations	2 445 099	92 400	0	49 000	93 460	1 055 060	0	0	0	15 260	8 000	3 758 279
75	Autres produits de gestion courante	0	42 800	0	52 400	10 000	0	0	0	0	2 300	0	107 500
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	380 311	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 311
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		5 947 819,17	7 617 866,50	0,00	5 000,00	13 570 685,67
Dépenses de l'exercice		5 947 819,17	7 617 866,50	0,00	5 000,00	13 570 685,67
011	Charges à caractère général	5 000,00	2 612 245,00	0,00	0,00	2 612 245,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	4 524 714,00	0,00	0,00	4 524 714,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
022	Dépenses imprévues	981 041,17	0,00	0,00	0,00	981 041,17
023	Virement à la section d'investissement	3 730 520,00	0,00	0,00	0,00	3 730 520,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	969 758,00	0,00	0,00	0,00	969 758,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	439 147,50	0,00	5 000,00	444 147,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	241 000,00	0,00	0,00	0,00	241 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 500,00	41 760,00	0,00	0,00	46 260,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		23 821 985,74	702 379,43	0,00	0,00	24 524 365,17
Recettes de l'exercice		20 788 201,00	702 379,43	0,00	0,00	21 490 580,43
013	Atténuations de charges	0,00	37 538,00	0,00	0,00	37 538,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	149 330,00	0,00	0,00	149 330,00
73	Impôts et taxes	18 343 102,00	0,00	0,00	0,00	18 343 102,00
74	Dotations et participations	2 445 099,00	92 400,00	0,00	0,00	2 537 499,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	42 800,00	0,00	0,00	42 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	380 311,43	0,00	0,00	380 311,43
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		3 033 784,74	0,00	0,00	0,00	3 033 784,74
SOLDE (2)		17 874 166,57	-6 915 487,07	0,00	-5 000,00	10 953 679,50

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres			
DEPENSES (2)		6 841 416,50	227 400,00	3 400,00	346 995,00	8 800,00	84 450,00	105 405,00	5 000,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		6 841 416,50	227 400,00	3 400,00	346 995,00	8 800,00	84 450,00	105 405,00	5 000,00	0,00	
011	Charges à caractère général	2 464 975,00	2 400,00	3 400,00	132 170,00	8 800,00	0,00	500,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 264 984,00	0,00	0,00	214 825,00	0,00	0,00	44 905,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	80 197,50	225 000,00	0,00	0,00	0,00	73 950,00	60 000,00	5 000,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	31 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		665 516,43	0,00	22 100,00	0,00	0,00	763,00	14 000,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		665 516,43	0,00	22 100,00	0,00	0,00	763,00	14 000,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	37 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	134 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00	763,00	14 000,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	70 300,00	0,00	22 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	42 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	380 311,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-6 175 900,07	-227 400,00	18 700,00	-346 995,00	-8 800,00	-83 687,00	-91 405,00	-5 000,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes
ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		570 545,00	0,00	570 545,00
Dépenses de l'exercice		570 545,00	0,00	570 545,00
011	Charges à caractère général	113 010,00	0,00	113 010,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	455 735,00	0,00	455 735,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	0,00	1 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		14 237,00	0,00	14 237,00
Recettes de l'exercice		14 237,00	0,00	14 237,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	14 237,00	0,00	14 237,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-556 308,00	0,00	-556 308,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	565 215,00	0,00	5 330,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	565 215,00	0,00	5 330,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	107 680,00	0,00	5 330,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	455 735,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	14 237,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	14 237,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	14 237,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-550 978,00	0,00	-5 330,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		278 322,50	1 622 740,00	0,00	0,00	0,00	1 815 000,00	3 716 062,50
Dépenses de l'exercice		278 322,50	1 622 740,00	0,00	0,00	0,00	1 815 000,00	3 716 062,50
011	Charges à caractère général	50,00	182 900,00	0,00	0,00	0,00	976 000,00	1 158 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	269 280,00	1 387 840,00	0,00	0,00	0,00	815 000,00	2 472 120,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 992,50	52 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	84 992,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	101 400,00	0,00	0,00	0,00	626 000,00	727 400,00
Recettes de l'exercice		0,00	101 400,00	0,00	0,00	0,00	626 000,00	727 400,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 000,00	626 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	52 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-278 322,50	-1 521 340,00	0,00	0,00	0,00	-1 189 000,00	-2 988 662,50

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		1 318 900,00	166 040,00	137 800,00	1 644 000,00	147 000,00	0,00	0,00	24 000,00
Dépenses de l'exercice		1 318 900,00	166 040,00	137 800,00	1 644 000,00	147 000,00	0,00	0,00	24 000,00
011	Charges à caractère général	43 000,00	54 100,00	85 800,00	829 000,00	147 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 275 900,00	111 940,00	0,00	815 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	14 000,00	87 400,00	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	14 000,00	87 400,00	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	14 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	52 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 318 900,00	-152 040,00	-50 400,00	-1 018 000,00	-147 000,00	0,00	0,00	-24 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 035 640,00	635 150,00	426 475,00	2 097 265,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 035 640,00	635 150,00	426 475,00	2 097 265,00
011	Charges à caractère général	0,00	143 850,00	64 500,00	204 630,00	412 980,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	883 290,00	569 850,00	212 545,00	1 665 685,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	8 400,00	800,00	9 300,00	18 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	90 260,00	40 300,00	59 700,00	190 260,00
Recettes de l'exercice		0,00	90 260,00	40 300,00	59 700,00	190 260,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	75 000,00	2 800,00	9 000,00	86 800,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	15 260,00	37 500,00	40 700,00	93 460,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-945 380,00	-594 850,00	-366 775,00	-1 907 005,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		895 940,00	0,00	0,00	139 700,00	635 150,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		895 940,00	0,00	0,00	139 700,00	635 150,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	11 150,00	0,00	0,00	132 700,00	64 500,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	883 290,00	0,00	0,00	0,00	569 850,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 400,00	0,00	0,00	7 000,00	800,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		90 260,00	0,00	0,00	0,00	40 300,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		90 260,00	0,00	0,00	0,00	40 300,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	75 000,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15 260,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-805 680,00	0,00	0,00	-139 700,00	-594 850,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)					
		371 805,00	1 205 980,00	3 082 786,00	4 660 571,00
Dépenses de l'exercice		371 805,00	1 205 980,00	3 082 786,00	4 660 571,00
011	Charges à caractère général	13 075,00	354 000,00	225 375,00	592 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	169 880,00	847 780,00	2 827 411,00	3 845 071,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	188 850,00	0,00	30 000,00	218 850,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	4 200,00	0,00	4 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
		34 000,00	190 000,00	1 262 460,00	1 486 460,00
Recettes de l'exercice		34 000,00	190 000,00	1 262 460,00	1 486 460,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	34 000,00	190 000,00	207 400,00	431 400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 055 060,00	1 055 060,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-337 805,00	-1 015 980,00	-1 820 326,00	-3 174 111,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES (2)		291 170,00	19 500,00	866 610,00	28 700,00	0,00	122 000,00	2 960 786,00	0,00
Dépenses de l'exercice		291 170,00	19 500,00	866 610,00	28 700,00	0,00	122 000,00	2 960 786,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 700,00	19 500,00	330 800,00	0,00	0,00	59 580,00	165 795,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	287 470,00	0,00	531 610,00	28 700,00	0,00	62 420,00	2 764 991,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	488 400,00	774 060,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	488 400,00	774 060,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	207 400,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 000,00	774 060,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-291 170,00	-19 500,00	-676 610,00	-28 700,00	0,00	366 400,00	-2 186 726,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		500,00	1 522 550,00	1 523 050,00
Dépenses de l'exercice		500,00	1 522 550,00	1 523 050,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 350,00	1 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	1 521 200,00	1 521 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	107 157,00	107 157,00
Recettes de l'exercice		0,00	107 157,00	107 157,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	107 157,00	107 157,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-500,00	-1 415 393,00	-1 415 893,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		500,00	0,00	0,00	1 520 000,00	1 200,00	0,00	1 350,00	0,00
Dépenses de l'exercice		500,00	0,00	0,00	1 520 000,00	1 200,00	0,00	1 350,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	1 520 000,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	103 000,00	0,00	0,00	4 157,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	103 000,00	0,00	0,00	4 157,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	103 000,00	0,00	0,00	4 157,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-500,00	0,00	0,00	-1 417 000,00	-1 200,00	0,00	2 807,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	148 000,00	0,00	0,00	8 520,00	156 520,00
Dépenses de l'exercice		0,00	148 000,00	0,00	0,00	8 520,00	156 520,00
011	Charges à caractère général	0,00	148 000,00	0,00	0,00	8 520,00	156 520,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	177 700,00	0,00	0,00	0,00	177 700,00
Recettes de l'exercice		0,00	177 700,00	0,00	0,00	0,00	177 700,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	177 700,00	0,00	0,00	0,00	177 700,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	29 700,00	0,00	0,00	-8 520,00	21 180,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0.00	8 880.00	0.00	0.00	8 880.00
Dépenses de l'exercice		0.00	8 880.00	0.00	0.00	8 880.00
011	Charges à caractère général	0.00	8 880.00	0.00	0.00	8 880.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes de l'exercice		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (2)		0.00	-8 880.00	0.00	0.00	-8 880.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	24 000,00	1 136 320,00	7 525,00	1 167 845,00
011	Charges à caractère général	24 000,00	282 520,00	7 525,00	314 045,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	853 600,00	0,00	853 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	0,00	200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	432 560,00	0,00	432 560,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	415 000,00	0,00	415 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	15 260,00	0,00	15 260,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 300,00	0,00	2 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-24 000,00	-703 760,00	-7 525,00	-735 285,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-24 000,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		265 500,00	65 000,00	20 600,00	769 220,00	16 000,00	7 525,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		265 500,00	65 000,00	20 600,00	769 220,00	16 000,00	7 525,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	13 420,00	65 000,00	20 600,00	167 500,00	16 000,00	7 525,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	251 880,00	0,00	0,00	601 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		2 300,00	0,00	0,00	419 260,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		2 300,00	0,00	0,00	419 260,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	4 260,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-263 200,00	-65 000,00	-20 600,00	-349 960,00	-5 000,00	-7 525,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		210 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	212 175,00
Dépenses de l'exercice		210 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	212 175,00
011	Charges à caractère général	10 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	12 280,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	183 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 075,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 820,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		22 000,00	0,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	0,00	23 460,00
Recettes de l'exercice		22 000,00	0,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	0,00	23 460,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	14 000,00	0,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	0,00	15 460,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-188 875,00	0,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	-1 300,00	-188 715,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		7 582 527,20	549 206,44	0,00	0,00	8 131 733,64
Dépenses de l'exercice		6 864 567,00	441 475,00	0,00	0,00	7 306 042,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	779 052,00	0,00	0,00	0,00	779 052,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 100 000,00	0,00	0,00	0,00	5 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	127 550,00	0,00	0,00	127 550,00
204	Subventions d'équipement versées	985 515,00	0,00	0,00	0,00	985 515,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	267 180,00	0,00	0,00	267 180,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	46 745,00	0,00	0,00	46 745,00
45410	DEPENSES	0,00	46 745,00	0,00	0,00	46 745,00
Restes à réaliser – reports		717 960,20	107 731,44	0,00	0,00	825 691,64
RECETTES (2)		12 416 010,83	1 316 402,00	0,00	0,00	13 732 412,83
Recettes de l'exercice		12 158 178,83	1 066 402,00	0,00	0,00	13 224 580,83
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 730 520,00	0,00	0,00	0,00	3 730 520,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	969 758,00	0,00	0,00	0,00	969 758,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 107 900,83	0,00	0,00	0,00	2 107 900,83
13	Subventions d'investissement	0,00	1 019 657,00	0,00	0,00	1 019 657,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen.	Publié le ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00		5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	46 745,00	0,00	0,00		46 745,00
45420	RECETTES	0,00	46 745,00	0,00	0,00		46 745,00
Restes à réaliser – reports		257 832,00	250 000,00	0,00	0,00		507 832,00
SOLDE (2)		4 833 483,63	767 195,56	0,00	0,00		5 600 679,19

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		513 819,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 386,60	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		429 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	127 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	255 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	46 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45410	DEPENSES	46 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	84 144,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 586,60	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	1 316 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	1 066 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 019 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Publié le _____ Sous-fonction 02
 ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		46 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45420	RECETTES	46 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		802 582,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-35 386,60	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		137 125,54	0,00	137 125,54
Dépenses de l'exercice		82 100,00	0,00	82 100,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 100,00	0,00	82 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		55 025,54	0,00	55 025,54
RECETTES (2)		55 000,00	0,00	55 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		55 000,00	0,00	55 000,00
SOLDE (2)		-82 125,54	0,00	-82 125,54

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		661,75	0,00	136 463,79	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	82 100,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	82 100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		661,75	0,00	54 363,79	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-661,75	0,00	-81 463,79	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 504 818,63	0,00	0,00	0,00	42 774,40	2 547 593,03
Dépenses de l'exercice		0,00	2 372 000,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	2 406 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	272 000,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	306 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
471	AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	132 818,63	0,00	0,00	0,00	8 274,40	141 093,03
RECETTES (2)		5 000,00	231 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 019,00
Recettes de l'exercice		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	231 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 019,00
SOLDE (2)		5 000,00	-2 273 799,63	0,00	0,00	0,00	-42 774,40	-2 311 574,03

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		7 542,68	10 500,74	2 486 775,21	42 774,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		6 000,00	6 000,00	2 360 000,00	34 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	6 000,00	260 000,00	34 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
471	AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	1 542,68	4 500,74	126 775,21	8 274,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	231 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	231 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-7 542,68	-10 500,74	-2 255 756,21	-42 774,40	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	109 674,25	277 930,66	73 845,78	461 450,69
Dépenses de l'exercice		0,00	65 700,00	53 000,00	54 000,00	172 700,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	60 700,00	53 000,00	54 000,00	167 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	43 974,25	224 930,66	19 845,78	288 750,69
RECETTES (2)		0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs					31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoine		Publié le ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00			5 000,00		0,00		0,00	5 000,00
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports			0,00			0,00		0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)			0,00			-104 674,25		-277 930,66		-73 845,78	-456 450,69

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		99 674,25	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	0,00	262 930,66
Dépenses de l'exercice		55 700,00	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	0,00	38 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 700,00	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	0,00	38 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives
	Restes à réaliser – reports	43 974,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 930,66
	RECETTES (2)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-94 674,25	0,00	0,00	-10 000,00	-15 000,00	0,00	-262 930,66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	567 181,01	169 939,76	737 120,77
Dépenses de l'exercice		0,00	363 050,00	160 000,00	523 050,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	363 050,00	160 000,00	523 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	204 131,01	9 939,76	214 070,77
RECETTES (2)		0,00	48 764,25	0,00	48 764,25
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	48 764,25	0,00	0,00	48 764,25
SOLDE (2)		0,00	-518 416,76	-169 939,76		-688 356,52

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		434 659,78	110 959,40	21 561,83	0,00	0,00	13 063,76	156 876,00	0,00
Dépenses de l'exercice		347 650,00	0,00	15 400,00	0,00	0,00	10 000,00	150 000,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 650,00	0,00	15 400,00	0,00	0,00	10 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		87 009,78	110 959,40	6 161,83	0,00	0,00	3 063,76	6 876,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	30 364,25	18 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	30 364,25	18 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-434 659,78	-80 595,15	-3 161,83	0,00	0,00	-13 063,76	-156 876,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	521 989,28	521 989,28
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	516 500,00	516 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
461	AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	5 489,28	5 489,28
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-521 989,28	-521 989,28

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le

ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 235 483,13	350 000,00	1 585 483,13
Dépenses de l'exercice		0,00	828 000,00	350 000,00	1 178 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	828 000,00	200 000,00	1 028 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
391	AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	407 483,13	0,00	407 483,13
RECETTES (2)		0,00	45 300,00	0,00	45 300,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Publié le	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	45 300,00	0,00		45 300,00
SOLDE (2)		0,00	-1 190 183,13	-350 000,00		-1 540 183,13

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
391	AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		111 950,92	40 300,00	264 808,18	161 075,80	657 348,23	350 000,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		20 000,00	40 300,00	89 500,00	123 200,00	555 000,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	40 300,00	89 500,00	123 200,00	555 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
391	AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		91 950,92	0,00	175 308,18	37 875,80	102 348,23	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	44 300,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	44 300,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	-111 950,92	-40 300,00	-220 508,18	-161 075,80	-656 348,23	-350 000,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELE - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publics	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 650.00 €	2018-12-21

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D INSERTION	0	20/12/2005
L	MATERIEL DE TRANSPORT	10	21/12/2018
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS ETC	2	21/12/2018
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIS DE REALISATION	5	21/12/2018
L	VILLE : BIEN INF A 650E	1	21/12/2018
L	MOBILIER	15	21/12/2018
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	1	21/12/2018
L	Etudes & révisions des documents d'Urbanisme	5	21/12/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2018
L	Sub.équipement versées-Organismes publics	10	21/12/2018
L	Sub.équipement versées-Organismes publics	10	21/12/2018
L	Sub.équipement versées-Organismes publics	10	21/12/2018
L	Sub.équipement versées-Organismes publics	10	21/12/2018
L	AUTRES INF A 1 500E	5	21/12/2018
L	AUTRES SUP A 1 500E	10	21/12/2018
L	MATERIEL DE BUREAU	10	21/12/2018
L	ATTRIBUTION DE COMPENSATION D INVESTISSEMENT	0	21/12/2018
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	21/12/2018
L	MAT ET OUTILLAGE TECH INF A 1 500E	5	21/12/2018
L	AUTRES MAT ET OUTILLAGE DE VOIRIE INF A 1 500E	5	21/12/2018
L	MAT ET OUTIL TECH INF A 1 500E	5	21/12/2018
L	MAT ET OUTILLAGE TECH SUP A 1 500E	10	21/12/2018
L	AUTRES MAT ET OUTILLAGE DE VOIRIE SUP A 1 500E	10	21/12/2018
L	MAT ET OUTIL TECH SUP A 1 500E	10	21/12/2018



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 100 000,00	779 052,00	II 779 052,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 100 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	779 052,00	779 052,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	779 052,00	779 052,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 879 052,00	1 592 686,11	344 917,97	3 816 656,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 382 850,00	2 730 640,00	VI 2 730 640,00
Ressources propres externes de l'année (a)		722 330,00	340 882,00	340 882,00
10222	FCTVA	500 330,00	-124 330,00	-124 330,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	217 000,00	465 212,00	465 212,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 660 520,00	2 389 758,00	2 389 758,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	389 758,00	389 758,00
28046	Attributions compensation investissement	230 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	50 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	30 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	82 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 730 520,00	2 000 000,00	2 000 000,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	6 113 490,00	887 915,25	0,00	1 049 688,83	8 051 094,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 3 816 656,08
Ressources propres disponibles	VIII 8 051 094,08
Solde	IX = VIII – IV (5) 4 234 438,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
P21_391/2021 AP AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA	1 700 000,00	-64 764,77	1 635 235,23	0,00	0,00	1 257 273,12	377 962,11
P21_461/2021 AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	2 320 000,00	230 000,00	2 550 000,00	96 968,40	500 000,00	1 603 031,60	350 000,00
P21_471/2021 AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	10 674 000,00	961 970,00	11 635 970,00	86 734,54	2 100 000,00	4 500 000,00	4 949 235,46

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : **33**
 Nombre de membres présents : **29**
 Nombre de suffrages exprimés : **33 (dont 4 pouvoirs)**

VOTES :
 Pour : **31**
 Contre : **2**
 Abstention : **—**

Date de convocation : **4 juillet 2023**

Présenté par le maire (1),
 A Saint Jean de la Ruelle, le **10 juillet 2023**
 le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint Jean de la Ruelle, le **10 juillet 2023**
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMSTUTZ Claude	
BELLIZIO Olivia	
BOIS Catherine	
BUREAU Françoise	
CAKIR Esra	
CHAILLOU Christophe	
DAHOU Kadéjat	
DANGE Sylvie	
DESNOUES Véronique	
DIARRA Mamadou	
DUPRE Alexandre	
GAMBONI Marie-Louise	
GAUTHIER Isabelle	
HAMEAU Nathalie	
HUBERT Thomas	
HUYGHUES DES ETAGES Claude	
LACOU Eric	
LAFRAYHI Karim	
LAVAL Pascal	
LE BIHAN Anne	
LOQUET Mickaëla	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MABOUSSOU Prince	
MOULIN Anne-Marie	
NOGUES Eva	
PAOLI Guillaume	
PARAYRE Antoinette	
PAROU Leila	
PASSEGUE Daniel	
PIVAIN Guy	
RINA-BASILO Claude	
RIVIERE DA SILVA Fabien	
VILLARET Marceau	
ZING TSALA Pierre-Jules	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/07/23 et de la publication le 13/07/23
A Saint Jean de la Ruelle, le 10 juillet 2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.





VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

2	2023-397	- Maquette budget locations immobilières BS 2023, - Pages de signatures.
---	----------	---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21450285800217	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS
METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : LOCATIONS IMMOBILIERES (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	90 155,54	-5 229,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 95 384,54
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		90 155,54	90 155,54

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	13 800,00	28 128,48
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	212 882,83	722 684,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 524 129,65	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		750 812,48	750 812,48

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	840 968,02	840 968,02
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	79 430,00	0,00	-1 860,00	-1 860,00	77 570,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 300,00	0,00	1 200,00	1 200,00	12 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		90 730,00	0,00	-660,00	-660,00	90 070,00
66	Charges financières	16 554,00	0,00	2 000,00	2 000,00	18 554,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	88,00		70 015,54	70 015,54	70 103,54
Total des dépenses réelles d'exploitation		108 372,00	0,00	71 355,54	71 355,54	179 727,54
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 000,00		0,00	0,00	7 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	18 000,00		18 800,00	18 800,00	36 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		25 000,00		18 800,00	18 800,00	43 800,00
TOTAL		133 372,00	0,00	90 155,54	90 155,54	223 527,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	223 527,54
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 372,00	0,00	-5 229,00	-5 229,00	116 143,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		121 372,00	0,00	-5 229,00	-5 229,00	116 143,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		121 372,00	0,00	-5 229,00	-5 229,00	116 143,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
TOTAL		133 372,00	0,00	-5 229,00	-5 229,00	128 143,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	95 384,54
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	223 527,54
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	31 800,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	13 800,00	13 800,00	58 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	212 882,83	0,00	0,00	212 882,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	45 000,00	212 882,83	13 800,00	13 800,00	271 682,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 000,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	68 000,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	113 000,00	212 882,83	13 800,00	13 800,00	339 682,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	72 000,00		0,00	0,00	72 000,00
	TOTAL	185 000,00	212 882,83	13 800,00	13 800,00	411 682,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

524 129,65

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

935 812,48

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	349 035,00	0,00	0,00	349 035,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	373 649,00	0,00	0,00	373 649,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	722 684,00	0,00	0,00	722 684,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	95 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	14 328,48	14 328,48	14 328,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	100 000,00	0,00	9 328,48	9 328,48	109 328,48
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	100 000,00	722 684,00	9 328,48	9 328,48	832 012,48
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 000,00		0,00	0,00	7 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 000,00		18 800,00	18 800,00	36 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	85 000,00		18 800,00	18 800,00	103 800,00
	TOTAL	185 000,00	722 684,00	28 128,48	28 128,48	935 812,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

935 812,48

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

31 800,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-1 860,00		-1 860,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200,00		1 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	18 800,00	18 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 015,54		70 015,54
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	71 355,54	18 800,00	90 155,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	90 155,54
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	13 800,00	0,00	13 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	212 882,83	0,00	212 882,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	226 682,83	0,00	226 682,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	524 129,65
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	750 812,48
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-5 229,00		-5 229,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-5 229,00	0,00	-5 229,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	95 384,54
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	90 155,54
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	-5 000,00	0,00	-5 000,00
13	Subventions d'investissement	349 035,00	0,00	349 035,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	373 649,00	0,00	373 649,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		18 800,00	18 800,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		717 684,00	18 800,00	736 484,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	14 328,48
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	750 812,48
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	79 430,00	-1 860,00	-1 860,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	2 000,00	2 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	40 630,00	-3 860,00	-3 860,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	-540,00	-540,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	540,00	540,00
63512	Taxes foncières	24 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 300,00	1 200,00	1 200,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	11 300,00	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		90 730,00	-660,00	-660,00
66	Charges financières (b) (8)	16 554,00	2 000,00	2 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 605,16	2 000,00	2 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	948,84	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	88,00	70 015,54	70 015,54
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		108 372,00	71 355,54	71 355,54
023	Virement à la section d'investissement	7 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	18 000,00	18 800,00	18 800,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	18 000,00	18 800,00	18 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 000,00	18 800,00	18 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 000,00	18 800,00	18 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		133 372,00	90 155,54	90 155,54

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	90 155,54
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 474,11
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 694,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	948,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 372,00	-5 229,00	-5 229,00
7083	Locations diverses	113 872,00	-5 229,00	-5 229,00
7087	Remboursement de frais	7 500,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		121 372,00	-5 229,00	-5 229,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		121 372,00	-5 229,00	-5 229,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	12 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		133 372,00	-5 229,00	-5 229,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	95 384,54
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	90 155,54
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	45 000,00	13 800,00	13 800,00
2135	Installations générales, agencements	45 000,00	13 800,00	13 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		45 000,00	13 800,00	13 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	68 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		68 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		113 000,00	13 800,00	13 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	12 000,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	12 000,00	0,00	0,00
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	6 000,00	0,00	0,00
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	6 000,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	60 000,00	0,00	0,00
2131	<i>Bâtiments</i>	60 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		72 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		185 000,00	13 800,00	13 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	212 882,83
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	524 129,65
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	750 812,48
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	9 328,48	9 328,48
10222	FCTVA	100 000,00	-5 000,00	-5 000,00
1068	Autres réserves	0,00	14 328,48	14 328,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 000,00	9 328,48	9 328,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		100 000,00	9 328,48	9 328,48
021	Virement de la section d'exploitation	7 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	18 000,00	18 800,00	18 800,00
28131	Bâtiments	13 500,00	-130,00	-130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	-840,00	-840,00
28138	Autres constructions	1 500,00	19 770,00	19 770,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		25 000,00	18 800,00	18 800,00
041	Opérations patrimoniales (8)	60 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	60 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		85 000,00	18 800,00	18 800,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		185 000,00	28 128,48	28 128,48

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	722 684,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	750 812,48
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 80 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		68 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	68 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	80 000,00	212 882,83	524 129,65	817 012,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 125 000,00	13 800,00	VI 13 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)		100 000,00	-5 000,00	-5 000,00
10222	FCTVA	100 000,00	-5 000,00	-5 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 000,00	18 800,00	18 800,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28131	Bâtiments	13 500,00	-130,00	-130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	-840,00	-840,00
28138	Autres constructions	1 500,00	19 770,00	19 770,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	7 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	138 800,00	722 684,00	0,00	14 328,48	875 812,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 817 012,48
Ressources propres disponibles	VIII 875 812,48
Solde	IX = VIII – IV (5) 58 800,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 33 (dont 4 pouvoirs)

VOTES :

Pour : 31

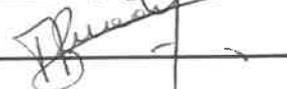
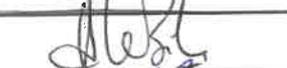
Contre : -

Abstentions : 2

Date de convocation : 4 juillet 2023

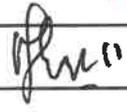
Présenté par (1) le maire,
 A Saint Jean de la Ruelle le 10 juillet 2023
 (1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint Jean de la Ruelle, le 10 juillet 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMSTUTZ Claude	
BELLIZIO Olivia	
BOIS Catherine	
BUREAU Françoise	
CAKIR Esra	
CHAILLOU Christophe	
DAHOU Kadéjat	
DANGE Sylvie	
DESNOUES Véronique	
DIARRA Mamadou	
DUPRE Alexandre	
GAMBONI Marie-Louise	
GAUTHIER Isabelle	
HAMEAU Nathalie	
HUBERT Thomas	
HUYGHUES DES ETAGES Claude	
LACOU Eric	
LAFRAYHI Karim	
LAVAL Pascal	
LE BIHAN Anne	
LOQUET Mickaëla	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

MABOUSSOU Prince	
MOULIN Anne-Marie	
NOGUES Eva	
PAOLI Guillaume	
PARAYRE Antoinette	
PAROU Leila	
PASSEGUE Daniel	
PIVAIN Guy	
RINA-BASILO Claude	
RIVIERE DA SILVA Fabien	
VILLARET Marceau	
ZING TSALA Pierre-Jules	

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/07/2023 et de la publication le 17/07/2023
A Saint Jean de la Ruelle, le 10/07/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.





VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

3	2023-398	<ul style="list-style-type: none">- Maquette budget camping BS 2023,- Pages de signatures.
---	----------	---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21450285800175	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS
METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : CAMPING - SAINT JEAN DE LA RUELLE (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 013,27	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 013,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 013,27	10 013,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	580,00	18 991,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 100,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 17 311,30	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		18 991,30	18 991,30
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		29 004,57	29 004,57

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	16 420,00	0,00	600,00	600,00	17 020,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 400,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Total des dépenses de gestion des services		27 020,00	0,00	600,00	600,00	27 620,00
66	Charges financières	2 250,00	0,00	300,00	300,00	2 550,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		29 370,00	0,00	900,00	900,00	30 270,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 130,00		7 513,27	7 513,27	8 643,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 500,00		1 600,00	1 600,00	11 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 630,00		9 113,27	9 113,27	19 743,27
TOTAL		40 000,00	0,00	10 013,27	10 013,27	50 013,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 013,27
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 013,27
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 013,27
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 743,27
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	1 100,00	0,00	0,00	21 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	20 000,00	1 100,00	0,00	0,00	21 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 100,00	0,00	580,00	580,00	9 680,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 100,00	0,00	580,00	580,00	9 680,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 100,00	1 100,00	580,00	580,00	30 780,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	29 100,00	1 100,00	580,00	580,00	30 780,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

17 311,30

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

48 091,30

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 470,00	0,00	-8 533,27	-8 533,27	9 936,73
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 470,00	0,00	-8 533,27	-8 533,27	9 936,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	18 411,30	18 411,30	18 411,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	18 411,30	18 411,30	18 411,30
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 470,00	0,00	9 878,03	9 878,03	28 348,03
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 130,00		7 513,27	7 513,27	8 643,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 500,00		1 600,00	1 600,00	11 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 630,00		9 113,27	9 113,27	19 743,27
	TOTAL	29 100,00	0,00	18 991,30	18 991,30	48 091,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

48 091,30

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Publié le _____
 ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023398-BF



Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	19 743,27
---	------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	600,00		600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	300,00	0,00	300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 600,00	1 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 513,27	7 513,27
	Dépenses d'exploitation – Total	900,00	9 113,27	10 013,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 013,27
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	580,00	0,00	580,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 100,00	0,00	1 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 680,00	0,00	1 680,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	17 311,30
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 991,30
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 013,27
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 013,27
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-8 533,27	0,00	-8 533,27
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 600,00	1 600,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		7 513,27	7 513,27
Recettes d'investissement – Total		-8 533,27	9 113,27	580,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	18 411,30
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 991,30
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	16 420,00	600,00	600,00
604	Achats d'études, prestations de services	20,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 400,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	800,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	400,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 400,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	10 400,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		27 020,00	600,00	600,00
66	Charges financières (b) (8)	2 250,00	300,00	300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 250,56	300,00	300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-0,56	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		29 370,00	900,00	900,00
023	Virement à la section d'investissement	1 130,00	7 513,27	7 513,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 500,00	1 600,00	1 600,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 500,00	1 600,00	1 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 630,00	9 113,27	9 113,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 630,00	9 113,27	9 113,27
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	10 013,27	10 013,27

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 013,27
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	149,63
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	152,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-0,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.



(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	40 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		40 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		40 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 013,27
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 013,27
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	20 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 100,00	580,00	580,00
1641	Emprunts en euros	9 100,00	580,00	580,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		9 100,00	580,00	580,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		29 100,00	580,00	580,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		29 100,00	580,00	580,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 100,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	17 311,30
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 991,30
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 470,00	-8 533,27	-8 533,27
1641	Emprunts en euros	18 470,00	-8 533,27	-8 533,27
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 470,00	-8 533,27	-8 533,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	18 411,30	18 411,30
1068	Autres réserves	0,00	18 411,30	18 411,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	18 411,30	18 411,30
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 470,00	9 878,03	9 878,03
021	Virement de la section d'exploitation	1 130,00	7 513,27	7 513,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 500,00	1 600,00	1 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	240,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	530,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	6 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 100,00	0,00	0,00
28158	Autres	0,00	2 230,00	2 230,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	630,00	-630,00	-630,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 630,00	9 113,27	9 113,27
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 630,00	9 113,27	9 113,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		29 100,00	18 991,30	18 991,30

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 991,30
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 9 100,00	580,00	II 580,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 100,00	580,00	580,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 100,00	580,00	580,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 680,00	1 100,00	17 311,30	28 091,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 10 630,00	9 113,27	VI 9 113,27
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 630,00	9 113,27	9 113,27
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28128	Aménagement Autres terrains	240,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	530,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	6 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 100,00	0,00	0,00
28158	Autres	0,00	2 230,00	2 230,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	630,00	-630,00	-630,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 130,00	7 513,27	7 513,27

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	19 743,27	0,00	0,00	18 411,30	38 154,57

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 28 091,30
Ressources propres disponibles	VIII 38 154,57
Solde	IX = VIII – IV (5) 10 063,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

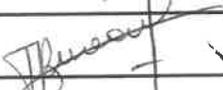
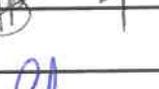
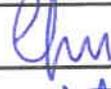
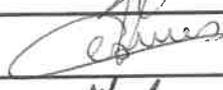
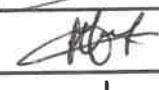
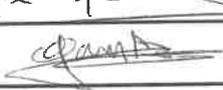
D

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 33 (dont 4 blancs)
 VOTES :
 Pour : 31
 Contre : -
 Abstentions : 2

Date de convocation : 4 juillet 2023

Présenté par (1) le maire,
 A Saint Jean de la Ruelle le 10 juillet 2023
 (1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Saint Jean de la Ruelle, le 10 juillet 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMSTUTZ Claude	
BELLIZIO Olivia	
BOIS Catherine	
BUREAU Françoise	
CAKIR Esra	
CHAILLOU Christophe	
DAHOU Kadéjat	
DANGE Sylvie	
DESNOUES Véronique	
DIARRA Mamadou	
DUPRE Alexandre	
GAMBONI Marie-Louise	
GAUTHIER Isabelle	
HAMEAU Nathalie	
HUBERT Thomas	
HUYGHUES DES ETAGES Claude	
LACOU Eric	
LAFRAYHI Karim	
LAVAL Pascal	
LE BIHAN Anne	
LOQUET Mickaëla	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

MABOUSSOU Prince	
MOULIN Anne-Marie	
NOGUES Eva	
PAOLI Guillaume	
PARAYRE Antoinette	
PAROU Leila	
PASSEGUE Daniel	
PIVAIN Guy	
RINA-BASILO Claude	
RIVIERE DA SILVA Fabien	
VILLARET Marceau	
ZING TSALA Pierre-Jules	

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/07/23 et de la publication le 17/07/2023
A Saint Jean de la Ruelle, le 10 juillet 2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.





VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

4	2023-402	<ul style="list-style-type: none">- CRACL,- Bilan CRACL 2022,- Recettes CRACL 2022,- Présentation maîtrise foncière,- Plan périmètre avec tranches ZAC Alleville,- Projet de division ILOT F avec parcelle.
---	----------	--

SAINT JEAN DE LA RUELLE « ZAC Alleville-Nord »

COMPTE - RENDU ANNUEL D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE LOCALE - EXERCICE 2022 -

La réalisation de la ZAC a été marquée en 2022 par :

- La réalisation des travaux de la tranche 2 phase 2, à savoir la viabilisation de 9 lots et 3 ilots représentant un total de 22 viabilisations ;
- La fin d'intervention de l'INRAP concernant les fouilles archéologiques de la tranche 2 phase 2 et la libération du terrain ;
- L'intervention de l'INRAP concernant le diagnostic archéologique de la tranche 3 ainsi qu'une partie de la tranche 1.

Plus précisément, les actions suivantes ont été menées :

1. Acquisitions et cessions immobilières

- **Acquisitions**

Pour rappel, le foncier de la ZAC « Alleville-Nord » est constitué de 316 parcelles appartenant à 109 propriétaires, pour une surface totale de l'ordre de 22 hectares.

Les acquisitions foncières réalisées entre 2012 et 2022 représentent une surface maîtrisée totale de 18.9 ha environ, et un montant total d'acquisitions à fin 2022 de 3 747 K€ € HT.

Un tableau récapitulatif des différentes acquisitions est joint en annexe.

- **Cessions**

L'année 2022 a été marquée par la signature de 5 réservations de lots :

- 3 lots de la tranche 2 phase 2 : I1, I2 et I3 pour un montant de 273 300 € TTC ;
- 2 lots tertiaires : F3 et F2 pour un montant de 552 307 € TTC.

Concernant les lots E / G1 / H1 sur lesquels VALLOIRE HABITAT a porté un projet de construction, les recettes correspondantes ont été perçues sur le bilan aménagement.

2. Note de conjoncture sur les conditions de réalisation physiques et financières de l'opération au cours de l'exercice écoulé et sur les prévisions de l'année à venir

- **Avenant n° 1 :**

Un avenant au traité de concession d'aménagement a été signé le 06 Juillet 2021. Son objet est un ajustement de la durée d'exécution, à savoir une prolongation de 3,5 années supplémentaires, soit le 31 Décembre 2024.

- **Maîtrise foncière :**

La maîtrise foncière représente environ 18.9 ha de la surface de la ZAC.

Les négociations se sont poursuivies auprès des propriétaires.

- **Première tranche de constructions :**

Le dernier programme immobilier (ilot E : 10 logements individuels en locatif social) a été livré en Mai 2022.

Les travaux de finition (notamment couche de roulement en enrobé et signalisation) ont été réalisés au 3^e trimestre 2022 et le concessionnaire souhaite réaliser la rétrocession des espaces communs de cette tranche après travaux.

- **Deuxième tranche opérationnelle :**

Livraison prévisionnelle des logements bois-paille par VALLOIRE HABITAT : 1^{er} trimestre 2023 pour l'ilot H1 et 2nd trimestre 2023 pour l'ilot G1.

Livraison prévisionnelle par NEXITY des 27 logements : 2nd trimestre 2023.

Les travaux de finition de la tranche 2 phase 1 sont prévus au 2nd trimestre 2023 et le concessionnaire souhaite réaliser la rétrocession des espaces communs de cette tranche après travaux

Par rapport aux fouilles archéologiques, une demande de subvention auprès du FNAP à hauteur de 80% sera réalisée début 2023, le solde sera demandé après réception du rapport définitif de fouilles prévu en octobre 2023. Les travaux de fouilles ont été terminés en Mars 2022 et la libération du terrain effective en Mai 2022.

Concernant la tranche 2 phase 2 (22 viabilisations dont 9 lots libres), une réception des travaux (phase provisoire) a été réalisée en septembre 2022. Les 9 lots ont également été mis en commercialisation à compter du printemps 2022.

L'aire de jeux sera réalisée au 2nd trimestre 2023.

- **Troisième tranche :**

Une saisine a été réalisée en avril 2022 auprès de la DRAC pour un diagnostic archéologique sur la tranche 3 et une partie de la tranche 1 (tertiaire). La DRAC a prescrit le diagnostic, qui a été réalisé par l'INRAP au 4^e trimestre 2022. Au préalable à ce diagnostic, un défrichage a été réalisé à l'été 2022. VALLOIRE HABITAT reste dans l'attente de la libération du terrain par la DRAC ou à une prescription de fouilles (prévisionnel 2nd trimestre 2023).

Le lancement des études d'urbanisme et de VRD est prévu en début d'année 2023 et un prévisionnel de démarrage des travaux au 3^e trimestre 2023.

- **Ilot tertiaire / passerelle Piétons-Cycles:**

Afin de relier le quartier des « Chaises » en cours de rénovation, avec celui d' « Alleville » en cours d'aménagement, la Métropole a été amenée à porter une réflexion sur un projet de passerelle piétons/cycles sur ce secteur.

L'emplacement de la passerelle reliant les deux quartiers a été l'objet d'une cession entre Valloire Habitat et la Métropole, ra ilots tertiaires à 14.900 m² environ (après compensation d'une emprise en partie Nord de ce secteur) ; des échanges avec la Métropole sont en cours sur la question de la valorisation de l'emprise ;

Un preneur des ilots tertiaires a été identifié dans le cadre de la commercialisation. Un découpage des lots a été réalisé, soit 2 lots au sud de l'emprise de la passerelle (F2 et F3) et 1 lot au nord de la passerelle (F1). Deux promesses de vente ont été signées le 10/03/2022 pour F3 et le 22/04/2022 pour F2.

- **Suivi des stations d'espèces protégées :**

L'institut d'écologie appliquée est intervenu en 2022 pour le suivi :

- Les effectifs de Tulipe sauvage ont largement augmenté (au sein de la ZAC et sur le site transplanté à Ingré) ;
- Les effectifs d'Ophioglosses communs sont en diminution.

Concernant les Ophioglosses il convient d'entreprendre des actions de gestion afin s'assurer de leur pérennité. Valloire Habitat confiera en 2023 une mission à l'IEA dans ce sens.

- **Dépenses d'opération :**

Les engagements financiers de l'opération d'aménagement, qui se répartissent entre acquisitions foncières et études et travaux, ont été revus à la hausse (sur la partie foncière) par rapport aux prévisions du Traité de Concession de juillet 2011.

- **Recettes d'opération :**

Les recettes de l'opération s'élèvent à fin 2022 à près de 6 972 k€, maintenant l'écart entre dépenses et recettes à environ - 3 118 k€.

Perspectives 2023

L'année 2023 sera orientée notamment vers :

- Poursuite des acquisitions foncières sur l'ensemble du périmètre de la ZAC ;
- Poursuite de la commercialisation de F1 (à l'Est) et des 6 terrains à bâtir (T2P2) ;
- Suite au diagnostic archéologique réalisé sur la tranche 3, libération du terrain par la DRAC (prévisionnel : 2nd trimestre 2023)
- Dépôt de permis construire pour la réalisation de 13 maisons individuelles par Valloire Habitat (ilots I10, I11 et I12) ;
- Lancement des études et travaux pour la réalisation de la 3^e tranche,

L'ensemble de ces réalisations portera, à terme, le nombre de logements réalisés sur la ZAC à plus de 200 unités (sur les 3 tranches).



ST JEAN DE LA RUELLE - ZAC ALLEVILLE-NORD

BILAN CRACL 2022

DEPENSES HT

31/12/2022

POSTE	MONTANT HT EUROS	Réalisées au 31/12/2019	Réalisées au 31/12/2020	Réalisées au 31/12/2021	Réalisées au 31/12/2022	Prévisionnels	OBSERVATIONS
ACQ. TERRAINS PARTICULIERS	3 360 000	3 241 558	3 248 091	3 248 091	3 598 091	280 000	
ACQ. TERRAINS VILLE	114 000	146 045	149 709	149 709	149 709	0	
PROVISION SUR FONCIER	100 000	0	0	0	0	100 000	Provision pour aléas expropriation
FRAIS D'ENREGISTREMENT	10 000	625	625	625	625	9 375	Enregistrement promesses de vente
FRAIS DE NOTAIRE	340 000	209 338	210 598	210 598	230 467	109 533	
INDEMNITES D'EVICION	20 000	2 523	2 523	2 523	2 523	17 477	
SONDAGES	10 000	4 800	4 800	5 650	7 500	2 500	
GEOMETRE-Opérations foncières	6 000	6 855	6 855	6 855	13 080	0	Constitution D.A, recherches hypothécaires
DIAG + DEMOLITION	6 000	24 532	24 532	24 532	24 532	0	
TAXES FONCIERES	20 000	1 916	1 940	1 940	1 940	18 060	
FONCIER	3 986 000	3 638 192	3 649 673	3 650 523	4 028 467	536 945	
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	0	0	0	0	253 080	253 080	Fouilles archéologiques tranche 2 (sans FNAP)
PARTICIPATION CONST. STADE	250 000	0	0	0	0	250 000	
TAXES ET PARTICIPATIONS	250 000	0	0	0	253 080	503 080	
DEFRICHAGE-DESSOUCHAGE	220 000	6 435	6 435	6 435	34 575	185 425	Base: 1 à 4 €/m² sur 10 ha
TRAVAUX VRD + ESPACES VERTS (Voirie-Assainissement-Eclairage-Télécom)	4 257 904	1 040 322	1 175 394	1 180 436	1 541 577	2 716 327	
ELECTRICITE	252 770	138 946	174 862	174 862	199 185	53 585	Propositions de raccordement ENEDIS
DESSERTER GAZ	14 553	-9 675	-9 675	-9 675	-9 675	24 228	
AMENAGEMENT PLAINE URBAINE	150 000	0	0	0	0	150 000	Provision
COLLECTE ENTERREE DES O.M	140 000	0	0	0	0	140 000	
PROVISIONS + ACTUALISATIONS VRD	244 761	0	0	0	0	244 761	5% des dépenses travaux ht
TRAVAUX VRD	5 279 988	1 176 028	1 347 016	1 352 058	1 765 662	3 514 327	
ETUDES PREALABLES VRD	44 420	44 420	44 420	44 420	44 420	0	E.Préliminaires+AVP+relevé zones humides
DOSSIER LOI SUR L'EAU	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	0	Dossier d'autorisation (bassin versant >20 ha)
BET VRD	286 175	35 174	35 174	39 407	53 511	232 664	5,42% du montant des trvx
VISA HYDRAULIQUES	62 000	29 071	29 071	29 071	29 071	32 929	Contrat Infra
PILOTAGE COORDINATION	50 000	6 085	18 129	18 129	23 229	26 771	Estimation
URBANISTE	65 000	54 623	54 623	54 623	54 623	10 377	Contrat P.Bertrand
VISA PC	78 000	24 694	31 013	31 013	43 014	34 986	Contrat P.Bertrand
ETUDE ENERGETIQUE	7 000	700	700	700	700	6 300	
ASSISTANT MOA	31 000	32 850	32 850	32 850	32 850	0	Contrat MDTs
DOSSIER PARCELLAIRE	13 000	11 450	11 450	11 450	11 450	1 550	Estimation
ASSISTANT DEVLPT DURABLE	24 900	23 890	23 890	23 890	23 890	1 010	
ETUDE D'IMPACT	15 000	12 436	12 436	12 436	14 971	29	Complément flore+circulation
TRANSFERT ESPECES PROTEGEES	10 000	22 654	22 654	22 654	22 654	0	Etude et assistance IEA
ETUDE DE CIRCULATION	13 000	12 740	12 740	12 740	12 740	260	Etude Trans-mobilités
ETUDE EXPLORATOIRE EDF	5 630	0	0	0	0	5 630	Lettre de commande ERDF
HONORAIRES DE PROCEDURE	20 000	2 200	2 200	2 200	2 200	17 800	Estimation
COORDINATEUR SPS	15 000	2 745	2 745	2 745	4 025	10 975	Estimation
GEOMETRE - levés	41 000	33 440	33 440	33 440	33 440	7 560	Estimation
GEOMETRE - Implant.+ Doc vente	79 000	11 105	13 560	13 560	13 560	65 440	Estimation
ASSURANCES	20 000	0	0	0	0	20 000	Assurance RC sur travaux VRD
HONORAIRES	892 125	372 277	393 095	397 328	432 348	474 281	
COMMUNICATION - PUBLICITE	182 636	16 925	17 646	17 646	17 646	164 990	1,5% sur recettes HT hors stade
HONOS COMM. INTERNES	332 880	35 707	35 707	36 426	37 971	294 909	3,5% sur recettes HT accession
HONOS COMM. EXTERNES	63 000	0	0	0	0	63 000	7% ht sur recettes HT activités
COMMERCIALISATION	578 516	52 632	53 353	54 072	55 617	522 899	
FRAIS FINANCIERS	700 000	0	0	0	0	700 000	Portage foncier+travaux
FRAIS FINANCIERS	700 000	0	0	0	0	700 000	
FRAIS DIVERS	133 458	25 778	30 411	45 620	63 962	69 496	1% des recettes HT y compris stade
HONORAIRES INTERNE GESTION	608 788	375 000	375 000	375 000	375 000	233 788	5% des recettes HT hors stade
AUTRES DEPENSES	742 246	400 778	405 411	420 620	438 962	303 284	
TOTAL DEPENSES	12 428 876	5 639 908	5 848 549	5 874 601	6 974 136	6 554 816	
MARGE	916 886	0	0	0	0	0	
TOTAL PRIX DE REVIENT	13 345 762	5 639 908	5 848 549	5 874 601	6 974 136	6 554 816	

TOTAL RECETTES	13 345 762	2 387 500	2 449 614	3 135 868*	3 672 034	9 673 728
-----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	------------------

ST JEAN DE LA RUELLE - ZAC ALLEVILLE-NORD

BILAN CRACL 2022

RECETTES

TYPE	BILAN CONVENTION 07/2011					RECETTES AU 31/12/2022							RECETTES A VENIR											
	NB	€/ lot HT	€/ lot TTC	€/ m² shon	€/ m² terrain	RECETTES HT	NB	TERRAIN U/LGT	TERRAIN TOTAL	SP MOYENNE	SP TOTALE	SURF.Terr TOTALE	€/ lot HT	RECETTES HT	NB	€/ lot HT	€/ lot TTC	€/ m² shon	€/ m² terrain	RECETTES HT	Taux TVA	TVA Collectée	RECETTES TTC	
LOCATIFS SOCIAL																								
Individuels	10	23 000				460 000 €	0	130 m²	m²	100 m²	m²	m²	23 000 €	0 €	10	25 000 €				250 000 €	0,00%	0 €	250 000 €	
Individuels T1 - Ilot E	10						10	130 m²	1 300 m²	100 m²	1 000 m²	2 500 m²	25 000 €	250 000 €	0						0 €	0,00%	0 €	0 €
Collectifs	80			180 €/m²		1 180 800 €	0			83 m²	m²	m²			62			180 €/m²		930 800 €	0,00%	0 €	930 800 €	
							18						15 000 €	270 000 €	72									
							28																	
ACCESSION PRIMO ACCEDANTS																								
Individuels Vergers d'Alleville							13	250 m²	3 250 m²	105 m²	1 370 m²	3 250 m²	25 000 €	319 402 €	0	25 000 €								
Individuels Nexity G2-G3-D12-D13							27							574 000 €	0									
Individuels	195	25 000 m²				4 875 000 €	155	0 €	m²	96 m²	14 938 m²	38 750 m²	25 000 €	0 €	155	25 000 €				3 875 000 €	20,00%	479 452 €	4 354 452 €	
Collectifs:	20			210 €/m²		336 000 €	20		3 150 m²	83 m²	1 660 m²	2 600 m²		0 €	20			210 €/m²		336 000 €	20,00%	34 357 €	370 357 €	
							40								175									
TERRAINS A BATIR																								
Lots libres 1ère Tranche																								
9 Lots Libres 300/350 m² 1ère tr.								375 m²	m²															
B1							1			150 m²	150 m²	347 m²		61 373 €	1									
B3							1			150 m²	150 m²	339 m²		62 760 €	1						5,50%	0 €	0 €	
B4							1			150 m²	150 m²	328 m²		62 824 €	1									
C2							1			150 m²	150 m²	354 m²		62 653 €	1									
C11							1			150 m²	150 m²	343 m²		63 954 €	1						5,50%	0 €	0 €	
D6							1			150 m²	150 m²	353 m²		63 895 €	1									
D7							1			150 m²	150 m²	328 m²		59 944 €	1						5,50%	0 €	0 €	
D8							1			150 m²	150 m²	328 m²		59 667 €	1									
D9							1			150 m²	150 m²	328 m²		57 023 €	1									
D10							1			150 m²	150 m²	328 m²		55 417 €	1									
D11							1			152 m²	150 m²	328 m²		56 836 €	1									
Lots Libres 300/350 m²	16	47 405 €	55 000 €			758 475 €	5			150 m²	750 m²	1 625 m²			5					92 329 €	20,00%	3 627 €	95 956 €	
7 Lots Libres 350/450 m² 1ère tr								500 m²	m²															
B2							1			150 m²	150 m²	360 m²		60 644 €	1									
C3							1			150 m²	150 m²	423 m²		67 942 €	1									
C5							1			150 m²	150 m²	449 m²		70 501 €	1									
C6							1			150 m²	150 m²	395 m²		62 238 €	1					125 €	5,50%	0 €	125 €	
C7							1			150 m²	150 m²	430 m²		66 236 €	1									
C12							1			150 m²	150 m²	421 m²		70 672 €	1									
C15							1			150 m²	150 m²	412 m²		67 924 €	1									
Lots Libres 350/450 m²	19	64 320 €	75 000 €			1 222 089 €	8			150 m²	1 200 m²	3 200 m²		3 189 €	8					603 932 €	20,00%	97 045 €	700 976 €	
Lots Libres 400 m² dation							4	500 m²	2 000 m²	150 m²	600 m²	1 600 m²		152 000 €	4									
11 Lots Libres 450/550 m² 1ère tr								700 m²	m²															
A2							1			150 m²	150 m²	523 m²		74 767 €	1									
A3							1			150 m²	150 m²	492 m²		74 511 €	1									
A4							1			150 m²	150 m²	461 m²		74 084 €	1									
C4							1			150 m²	150 m²	466 m²		72 132 €	1									
C8							1			150 m²	150 m²	535 m²		73 789 €	1									
C9							1			150 m²	150 m²	551 m²		73 633 €	1									
C16							1			150 m²	150 m²	517 m²		74 937 €	1									
C17							1			150 m²	150 m²	517 m²		74 937 €	1									
C18							1			150 m²	150 m²	517 m²		74 937 €	1									
D4							1			150 m²	150 m²	467 m²		73 167 €	1						5,50%	0 €	0 €	
D5							1			150 m²	150 m²	467 m²		73 658 €	1									
Lots Libres 450/550 m²	11	73 004 €	85 000 €			803 043 €	0			150 m²	m²			0 €	0					0 €	20,00%	0 €	0 €	
2 Lots Libres > 550 m² 1ère tr																								
C10							1			150 m²	150 m²	583 m²		72 622 €	1									
C19							1			150 m²	150 m²	566 m²		71 610 €	1									
Lots Libres > 550 m²	5	77 185 €	90 000 €			385 923 €	3			150 m²	450 m²	1 650 m²		1 195 €	3					241 691 €	20,00%	39 435 €	281 126 €	
Lots Hameau écolo 300/350 m²	8	43 418 €	50 000 €			347 340 €	8			150 m²	1 200 m²	2 600 m²		3 189 €	8		50 000 €			347 340 €	20,00%	45 726 €	393 066 €	
Lots Hameau écolo 350/450 m²	4	60 204 €	70 000 €			240 817 €	4			150 m²	600 m²	1 600 m²		1 594 €	4		70 000 €			240 817 €	20,00%	36 293 €	277 110 €	
Lots Hameau écolo 450/550 m²	7	67 022 €	78 000 €			469 155 €	7			150 m²	1 050 m²	3 500 m²		2 790 €	7		78 000 €			469 155 €	20,00%	73 057 €	542 212 €	
Lots hameau écolo > 550 m²	1	73 004 €	85 000 €			73 004 €	1			150 m²	150 m²	600 m²		398 €	1		85 000 €			73 004 €	20,00%	11 633 €	84 637 €	
Participation	8	15 515 €	16 243 €			124 116 €	8			150 m²	1 200 m²	4 136 m²		3 189 €	8		16 243 €			124 116 €	20,00%	1 081 €	125 197 €	
	79						35								79									
ACTIVITES-BUREAUX-COMMERCES																								
ACTIVITES PME-PMI	15000				60 €	900 000 €	15000				7 750 m²	15 000 m²		0 €	15000				60 €	900 000 €	20,00%	26 668 €	926 668 €	
EQUIPEMENT	26000				45 €	1 170 000 €	26000		5 000 m²		1 200 m²	26 000 m²		0 €	26000				45 €	1 170 000 €	20,00%	210 258 €	1 380 258 €	
TOTAL	394 lgts					13 345 762 €	103 lgts		13 400 m²		39 768 m²	121 867 m²		3 672 034 €	326 lgts		636 212 €			9 673 728 €		1 058 633 €	10 712 941 €	



Ma



Accords obtenus / VALLOIRE HABITAT



Parcelles VILLE cédées à VALLOIRE H.

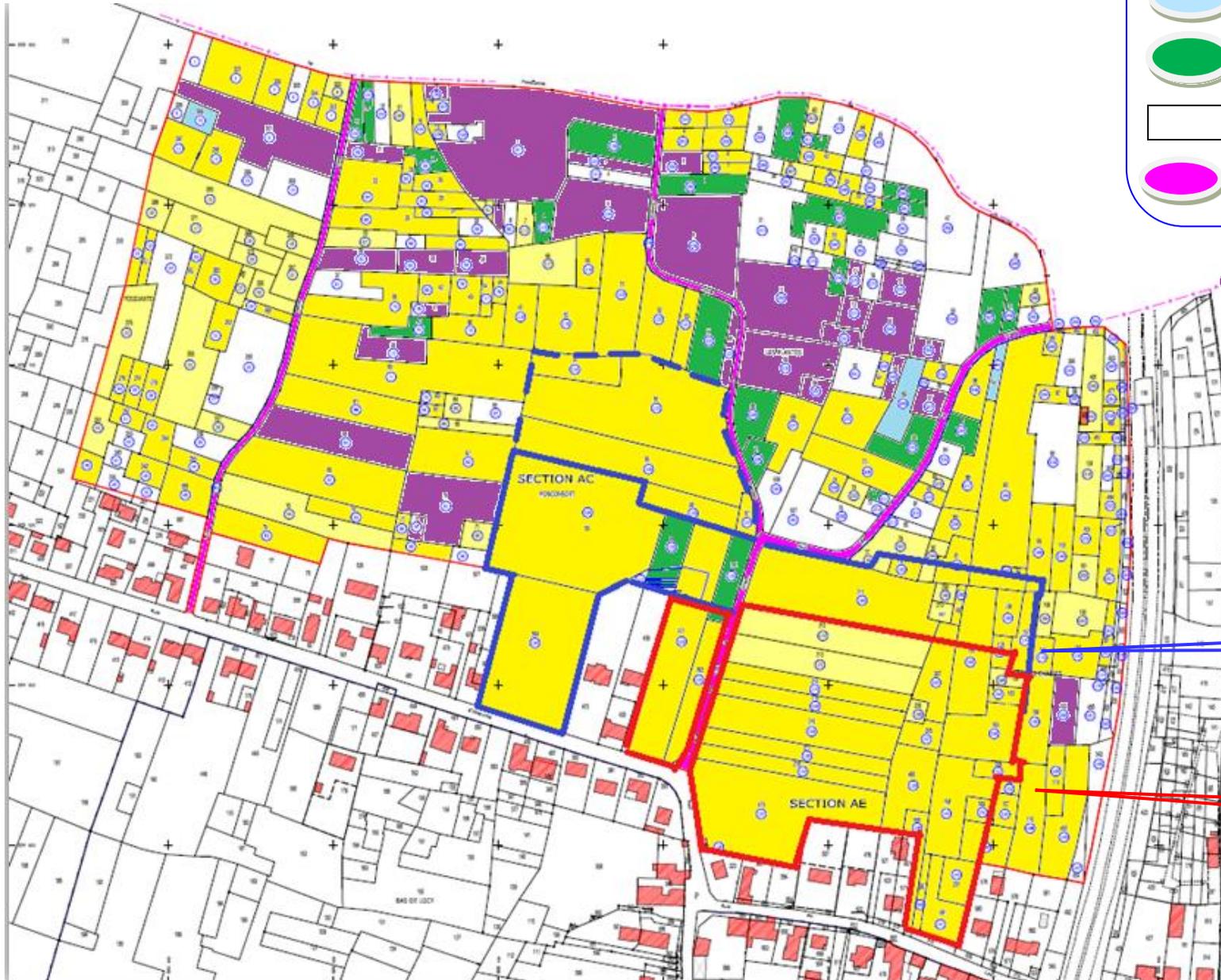
Surface Totale : 18ha 86a 47ca



VOIRIES cession VILLE / VH



Parcelles acquisition SCI LA JARRETIERE



Périmètre TRANCHE 2

Périmètre TRANCHE 1

ZAC Alleville

Périmètre Sud

- Tranche 1
- Tranche 2 (phases 1 et 2)
- Tranche 3

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le 13/07/2023
ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023402-DE



DEPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

ZAC D'ALLEVILLE NORD

ILOTS F

PROJET DE DIVISION

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le 13/07/2023



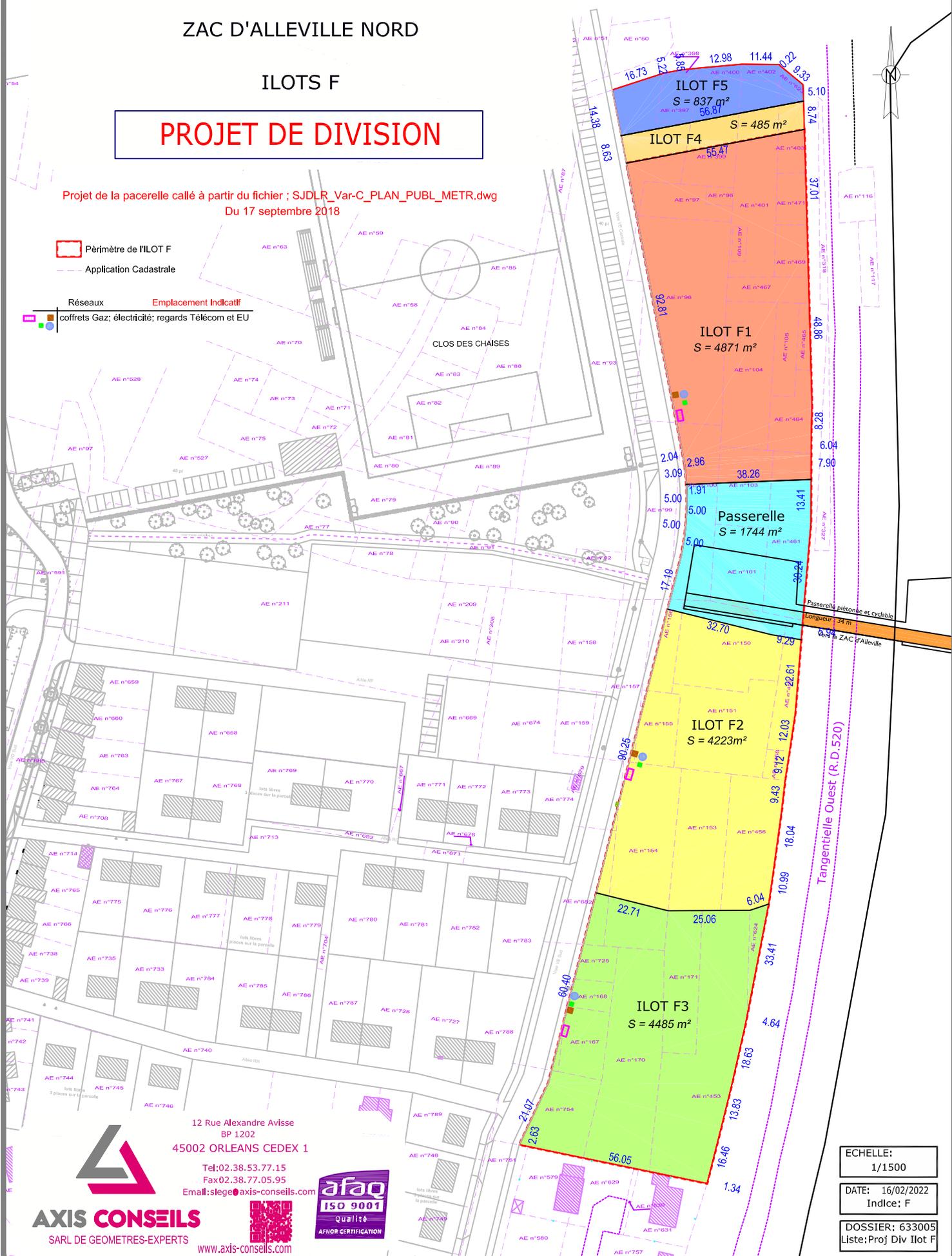
ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023402-DE

Projet de la parcelle callé à partir du fichier : SJDLR_Var-C_PLAN_PUBL_METR.dwg
Du 17 septembre 2018

Périmétre de l'ILOT F
 Application Cadastre

Réseaux
 coffrets Gaz; électricité; regards Télécom et EU

Emplacement Indicatif



AXIS CONSEILS
SARL DE GEOMETRES-EXPERTS
12 Rue Alexandre Avise
BP 1202
45002 ORLEANS CEDEX 1
Tel:02.38.53.77.15
Fax:02.38.77.05.95
Email:sleage@axis-conseils.com
www.axis-conseils.com



ECHELLE:	1/1500
DATE:	16/02/2022
Indclce:	F
DOSSIER:	633005
Liste:	Proj Div Ilot F

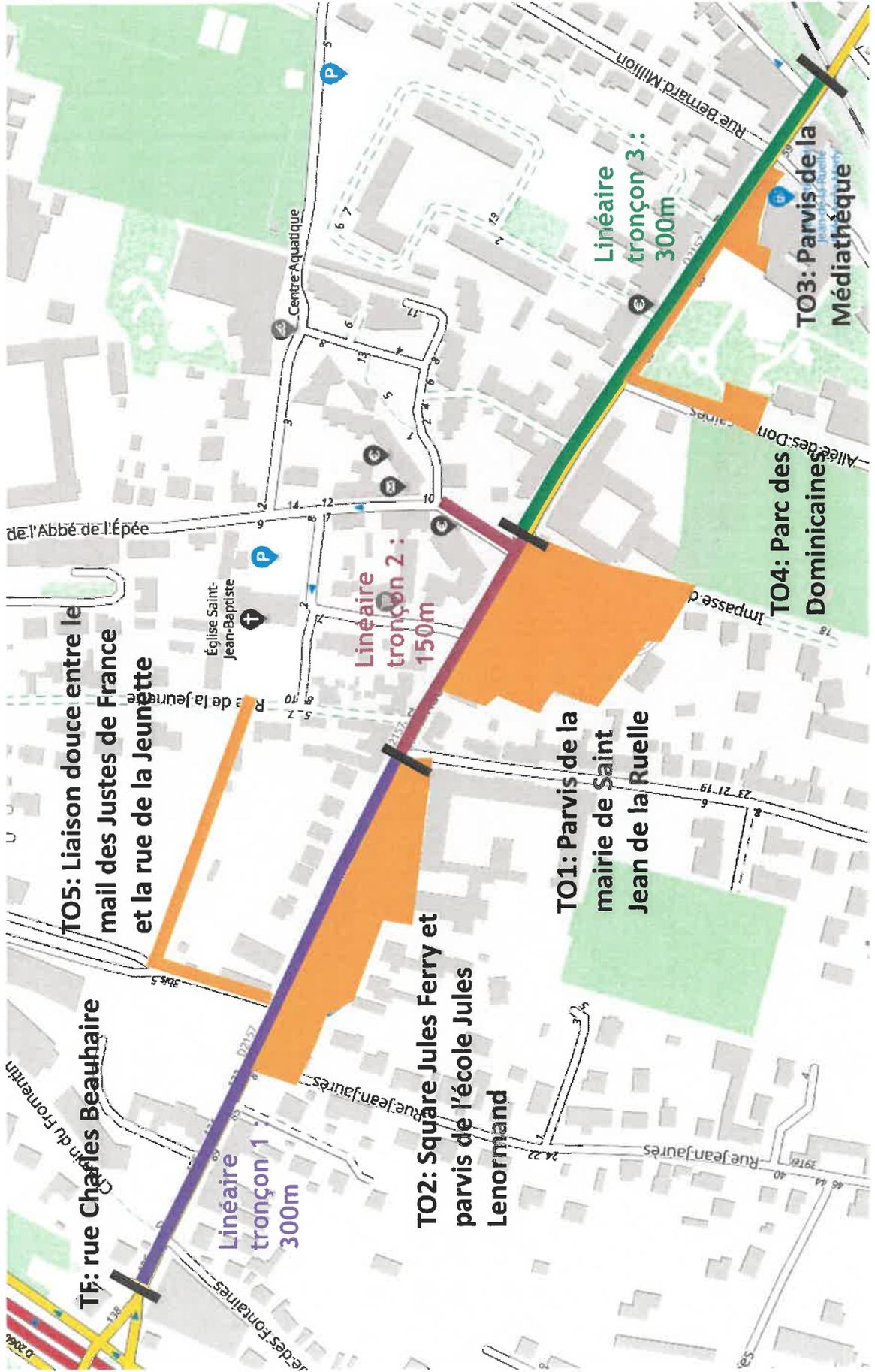


VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

5	2023-403	Annexe exonérations des droits de voirie.
---	----------	---



Découpage
Rue Charles
Beauhaire :

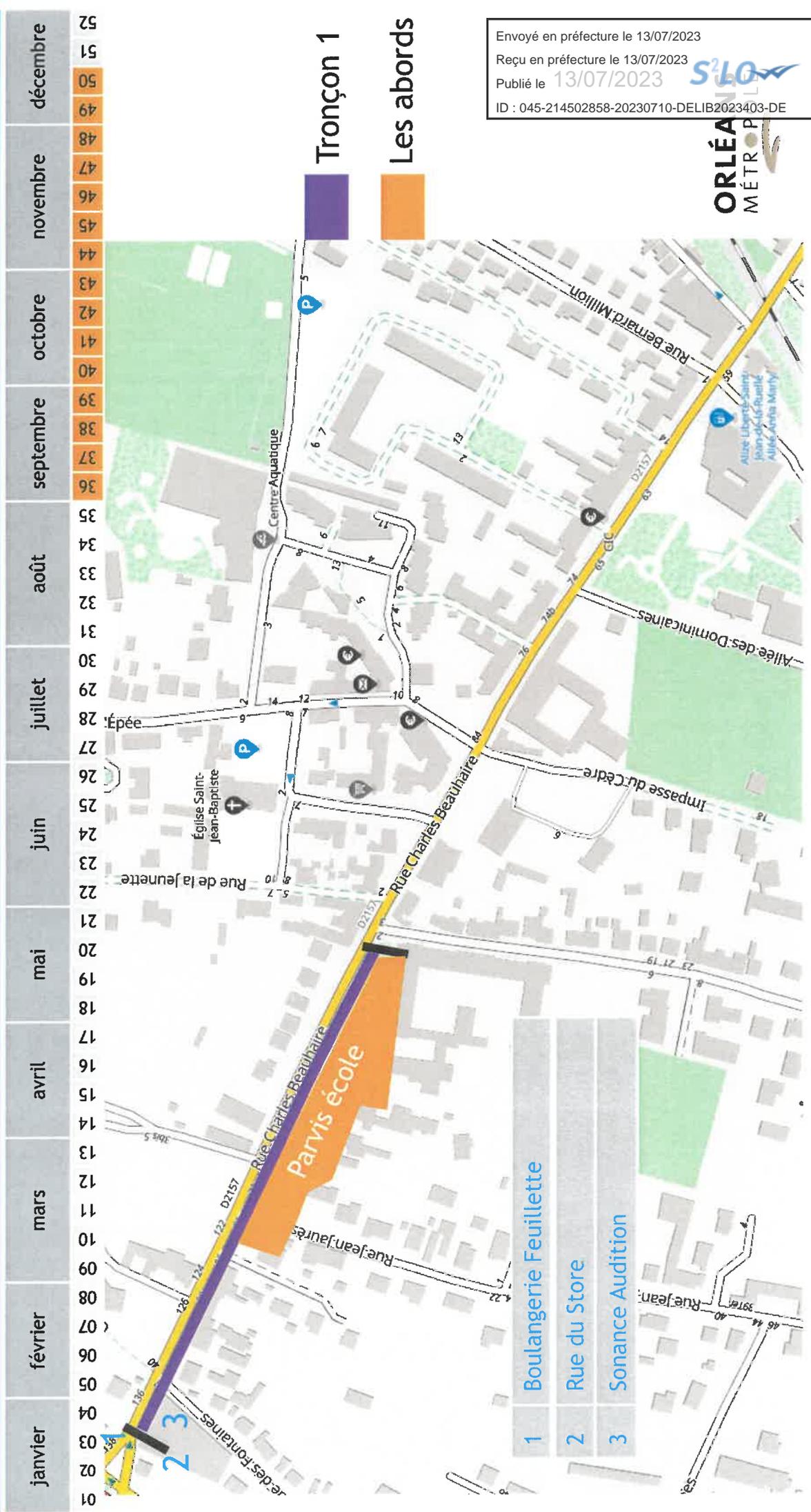
- Tronçon 1
- Tronçon 2
- Tronçon 3

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le 13/07/2023
ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023403-DE



Le phasage des travaux – tronçon 1

2023

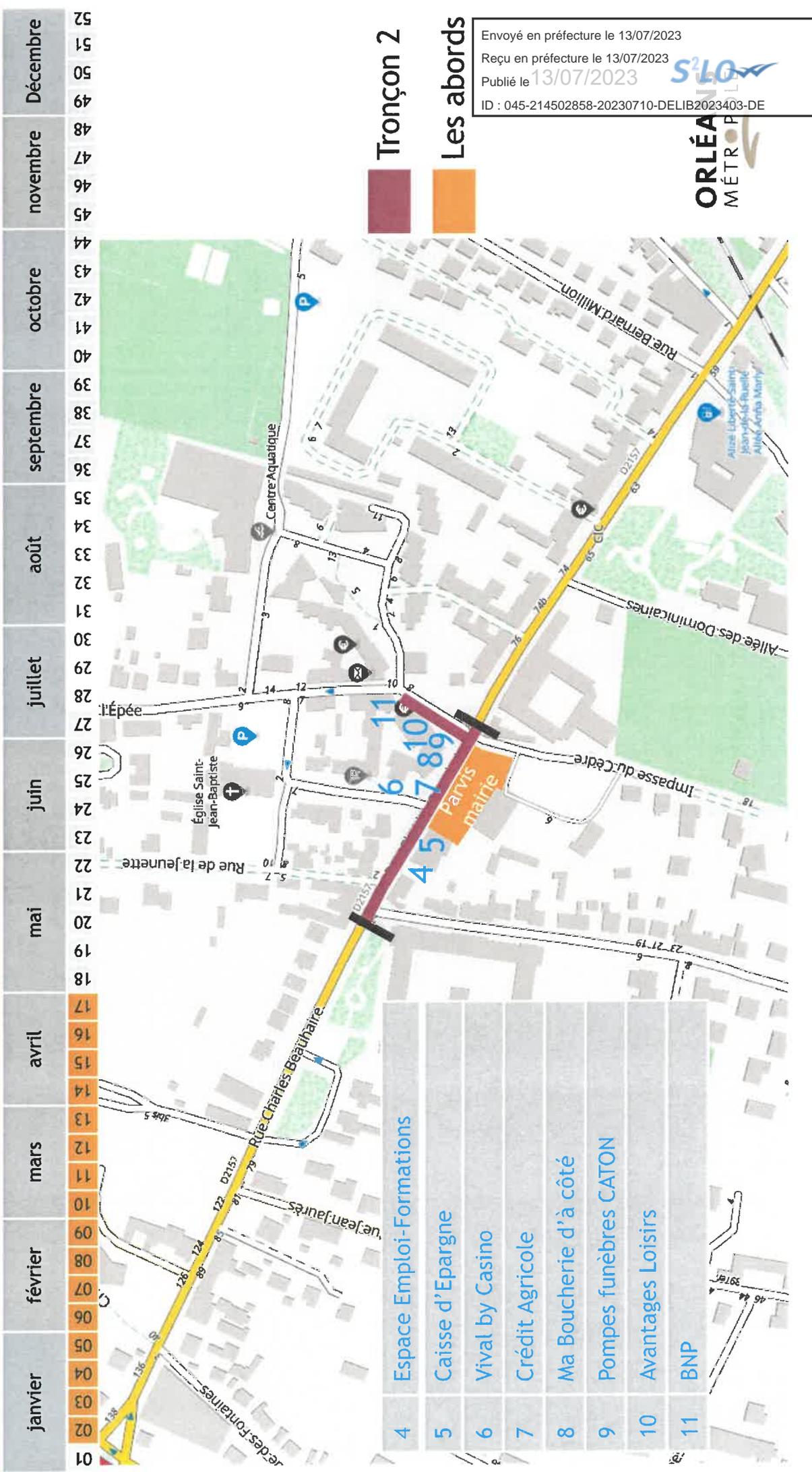


Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Publié le 13/07/2023
 ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023403-DE



Le phasage des travaux – tronçon 2

2024



Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Publié le 13/07/2023
 ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023403-DE



Tronçon Pont de Tours/11 Octobre

Périmètre étendu



22	Pharmacie du Pont de Tours
23	Indochine 45
24	Bebloom
25	HLB Boucherie (non ouverte)
26	La Farandole des pains
27	Alliance Vie (aide à domicile)
28	Beautiful Institut
29	TOTAL Energies
30	Illico Pizza



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

6	2023-404	Convention avec la SODC
---	----------	-------------------------

CONVENTION POUR L'EXTENSION DES ALIMENTATIONS EN CHAUFFAGE URBAIN DES BATIMENTS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Entre :

La Ville de Saint Jean de la Ruelle représentée par Monsieur Christophe CHAILLOU, Maire de Saint Jean de la Ruelle, ou son représentant, dûment autorisé à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juin 2021, désignée ci-après par l'appellation « la Ville »,
d'une part,

et

La Société Orléanaise de Distribution de Chaleur (SODC), société par actions simplifiées au capital de 23 685 555 euros, dont le siège social est situé à Orléans, ZAC des Groues Rue du Champ de Manœuvre BP31279 45002 Orléans 1, représentée par son président, Monsieur Thierry LANDAIS, désigné ci-après par l'appellation « la SODC »,
d'autre part.

Ensemble les Parties

EXPOSE

Dans le cadre de ses engagements pris en faveur des enjeux environnementaux et notamment la lutte contre le réchauffement climatique et dans le respect de l'agenda 21, la ville de Saint Jean de la Ruelle poursuit ses investissements en matière d'éco-responsabilité.

Les réseaux de chaleur urbain constituent l'un des outils majeurs dans la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre.

La SODC exploite depuis plusieurs années, sur le site des Groues, une chaudière qui permet en utilisant la biomasse de substituer aux énergies fossiles une énergie renouvelable. Celle-ci génère une puissance permettant d'assurer le chauffage et la production d'eau chaude pour l'équivalent de 12 000 logements.

Un premier déploiement du réseau de chaleur sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle a eu lieu de 2020 à 2021. Dans ce cadre, la ville a raccordé une première série d'équipements communaux majeurs :

- la maison pour tous Léopold Sedar Senghor
- le groupe scolaire Jean Moulin
- le groupe scolaire Louis Aragon
- le complexe sportif Maurice Millet
- la maison de la musique et de la danse
- la salle des fêtes L'Unisson
- le centre aquatique

D'autres partenaires ont alors également profité du déploiement de ce réseau de chaleur sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle :

- Valloire Habitat pour le raccordement des logements, dans le cadre de la réhabilitation du parc locatif des Chaises engagée dans le cadre de la convention ANRU 2
- le Conseil Départemental pour le raccordement du collège Max Jacob

Ce premier déploiement sur le territoire stéoruellan, mené jusqu'au centre aquatique pour la partie sud du réseau, a dès le départ intégré une possibilité d'extension pour le raccordement d'autres bâtiments du centre-ville.

Dans le cadre du projet de requalification de la rue Charles Beauhaire, l'extension du réseau de la SODC est apparue comme une priorité.

Ainsi, le projet d'extension du réseau retenu prévoit le raccordement des bâtiments suivants :

- l'hôtel de ville
- l'école élémentaire Jules Lenormand
- les ateliers techniques des Dominicaines
- l'espace Anna Marly

Il s'agit de nouveau d'une décision ambitieuse et concrète en faveur de l'écologie, qui génèrera, à terme, des économies pour la ville. Elle engage donc la ville pour une très longue période.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention vise à formaliser les engagements de la ville de Saint Jean de la Ruelle et de la SODC pour de nouveaux raccordements de bâtiments communaux, via l'extension du réseau de la SODC sur la rue Charles Beauhaire.

ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur à la date de signature et prendra fin au règlement de la facture, telle que précisée à l'article 5.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DES PARTIES

3-1 Engagement de la SODC

La SODC s'engage à réaliser les travaux de raccordement des bâtiments communaux suivants :

- l'hôtel de ville
- l'école élémentaire Jules Lenormand
- les ateliers techniques des Dominicaines
- l'espace Anna Marly

La SODC s'engage par ailleurs à réaliser ces travaux avant le 30 septembre 2023.

3-2 Engagement de la commune de Saint Jean de la Ruelle

La ville s'engage à financer les frais de raccordement à la chaufferie biomasse de ses bâtiments, dans les conditions fixées à l'article 5.

Chaque bâtiment raccordé fera l'objet d'une police d'abonnement dédiée définissant les besoins propres du bâtiment dont la puissance souscrite, à partir de laquelle s'appliquera les mécanismes de facturation.

ARTICLE 4 – PROPRIETE DES OUVRAGES

Les ouvrages utiles à la distribution et vente de chaleur appartiennent à la SODC. A ce titre, elle est chargée de l'exploitation, de la maintenance et du renouvellement des ouvrages.

ARTICLE 5 – MODALITES FINANCIERES

5-1 Frais de raccordement

Les frais de raccordement sont définis de façon forfaitaire, sur la base des puissances souscrites de chacun des bâtiments raccordés, de la façon suivante :

Bâtiment	Puissance souscrite	Frais de raccordements
Hôtel de ville	110 kW	21 120 € TTC
Ecole élémentaire Jules Lenormand	230 kW	44 160 € TTC
Ateliers techniques des Dominicaines	220 kW	42 240 € TTC
Espace Anna Marly	210 kW	40 320 € TTC
TOTAL	770 kW	147 840 € TTC

La facturation de ces frais de raccordements est applicable dès la fin des travaux de la partie SODC sur le bâtiment concerné.

La facturation se fera sur la base d'une seule facture.

5-2 Mécanisme de restitution des coûts de raccordement TTC en lien avec les financements de l'ADEME.

La SODC fera son affaire pour obtenir les financements ADEME, auxquels elle est éligible pour l'extension de son réseau.

La SODC s'engage à garantir et à restituer ces financements auprès de la ville afin de couvrir 100 % des frais de raccordements TTC, en 3 versements suivant le planning attendu des versements ADEME.

- 20 % (29 568 € TTC) au démarrage (prévisionnel maximal décembre 2023)
- 60 % (88 704 € TTC) à l'instruction du dossier d'achèvement des travaux (prévisionnel maximal décembre 2027)
- 20 % (29 568 € TTC) à la clôture du dossier (prévisionnel maximal décembre 2028)

A chaque versement ADEME reçu par la SODC, la SODC s'engage à prévenir la ville sous un délai d'un mois calendaire avec accusé de réception, afin qu'un titre de recette correspondant puisse être émis par la ville.

ARTICLE 6 – MODALITES DE REVISIONS DE LA CONVENTION

La présente convention peut faire l’objet de modification par avenant signé des deux parties.

ARTICLE 7 – REGLEMENT DES LITIGES

Les éventuels litiges touchant à l'application de la présente convention, et après épuisement de toutes les voies amiables seront soumis au Tribunal administratif d’Orléans.

Fait à Saint Jean de la Ruelle le XX/XX/2023

En deux exemplaires originaux

La Ville

La SODC



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

7	2023-405	Annexe formulaire de demande d'aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques.
---	----------	--



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La ville met en place une aide financière pour les particuliers tout au long de l'année, afin de participer au financement de la destruction des nids de frelons asiatiques (uniquement) à hauteur de 50 % du montant de la facture acquittée de l'entreprise, dans la limite de 100,00 € par intervention. Seules les personnes ou entreprises résidant à Saint Jean de la Ruelle peuvent prétendre à cette aide.

La responsabilité de la Mairie de Saint Jean de la Ruelle ne pourra être engagée si l'intervention réalisée ne répond pas aux attentes du particulier ou si l'intervention a entraîné des dégâts ou dégradations.

Retourner le formulaire par mail à l'adresse urbafoncier@ville-saintjeandelaruelle.fr ou par courrier accompagné des pièces à joindre détaillées ci-dessous. Toute demande incomplète sera irrecevable.

La collectivité se réserve le droit de verser cette aide dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget pour cette opération.

DEMARCHE A SUIVRE

Pour bénéficier de ce soutien financier de la commune, tout demandeur devra :

1. Contacter le prestataire de son choix pour procéder l'élimination du nid,
2. Remplir le présent formulaire de contribution financière,
3. Joindre les pièces suivantes à sa demande :
 - Formulaire de demande ci-dessous dûment complété et signé,
 - Pièce d'identité (recto/verso),
 - Copie de la facture acquittée du prestataire avec la mention « service fait et payé » et indiquant la destruction du nid de frelons asiatiques, le lieu et la date de l'intervention,
 - Justificatif de domicile (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière, facture d'un fournisseur d'énergie, facture de téléphone fixe, internet, etc.),
 - Relevé d'Identité Bancaire. L'aide sera versée par la Trésorerie sous forme de virement bancaire,
 - Autorisation d'intervention du propriétaire du bien si la demande est faite par un locataire.



FORMULAIRE A REMPLIR

Champ obligatoire - Statut du demandeur :

- Particulier :
- Entreprise :
- E-mail :
- Téléphone :
- Adresse postale :
- Code postal :
- Ville :

Champ non obligatoire - Comment avez-vous eu connaissance de ce dispositif ?

- Sur le site internet de la ville :
- Par la presse :
- Autre :

Consentement - J'accepte la politique de confidentialité :

En cochant cette case et en soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre de ma demande indiquée dans ce formulaire. Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique autre que les finalités acceptées ci-dessus.

Date et signature :



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

8	2023-407	Convention avec Orléans Métropole et les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle.
---	----------	---

**CONVENTION RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS APPORTEES
AUX ACTIONS DE PREVENTION SPECIALISEE
DANS LES COMMUNES
DE FLEURY-LES-AUBRAIS, ORLEANS, SAINT-JEAN-DE-BRAYE
ET SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE**



ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Métropole « Orléans Métropole », représentée par son Président, Monsieur Serge GROUARD, agissant en vertu d'une délibération du conseil métropolitain en date du 9 novembre 2021, dont Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception le 17 novembre 2021,

D'UNE PART,

ET :

La commune d'Orléans, représentée par Monsieur Florent MONTILLOT, Premier Maire-Adjoint pour la Santé, la Sécurité, la Tranquillité Publique et les Relations avec l'université agissant au nom du Maire en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020, dont Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception, le

La commune de Fleury-les-Aubrais, représentée par son maire, Madame Carole CANETTE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du, dont Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception, le

La commune de Saint-Jean-de-Braye, représentée par son maire, Madame Vanessa SLIMANI, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du....., dont Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception, le.....

La commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, représentée par son maire, Monsieur Christophe CHAILLOU, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du, dont Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception, le

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Orléans (C.C.A.S), représenté par Monsieur Gauthier DABOUT, Vice-Président du C.C.A.S en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration en date du, dont Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception le.....

D'AUTRE PART.

PREAMBULE :

En application du IV de l'article L. 5217-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), tel qu'issu de l'article 90 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, le Département du Loiret et Orléans Métropole se sont entendus pour que la Métropole exerce à l'intérieur de son périmètre, par transfert, en lieu et place du Département, les groupes de compétences suivants depuis le 1^{er} janvier 2019 :

- attribution des aides au titre du fonds de solidarité pour le logement, dénommé Fonds unifié Logement (FUL) dans le Département du Loiret, en application de l'article 6 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ;
- aide aux jeunes en difficulté, en application des articles L. 263-3 et L. 263-4 du code de l'action sociale et des familles ;
- actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté en rupture avec leur milieu, prévues au 2°) de l'article L121-2 et à l'article L221-1 du code de l'action sociale et des familles.

Cet accord a été formalisé par la signature intervenue le..... de la convention portant transfert des compétences « fonds solidarité logement, fonds d'aide aux jeunes et prévention spécialisée » entre le département du Loiret et la métropole « Orléans Métropole ».

Antérieurement au transfert de la compétence « prévention spécialisée » entre le département du Loiret et la métropole « Orléans Métropole », la commune d'Orléans (avec son CCAS) dès 2014, les communes de Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye à partir de 2015 et Saint-Jean-de-la-Ruelle plus récemment ont conduit de façon volontaire, des actions de prévention spécialisée dans leurs quartiers prioritaires respectifs.

Suite au transfert de cette compétence par le département du Loiret à la métropole « Orléans Métropole », les communes de Fleury-les-Aubrais, Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-la-Ruelle ainsi que le C.C.A.S d'Orléans n'avaient plus vocation à poursuivre ces missions, l'EPCI étant censé les exercer désormais à titre exclusif sur l'ensemble de son territoire. Cependant, ils ont souhaité continuer à s'impliquer en contribuant aux actions de prévention spécialisée développées par « Orléans Métropole » principalement dans les communes de Fleury-les-Aubrais, Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-la-Ruelle, pendant une période transitoire correspondant à la construction d'une organisation et d'une politique métropolitaines. Cela a conduit à une première convention de 2019 à 2021 suivie d'une seconde convention d'une durée d'un an pour 2022. Le comité de pilotage du 19 avril 2023 a proposé de reconduire cette convention sur une période d'un an pour permettre une concertation entre les élus des quatre communes et la Métropole sur la question du co-financement et de l'évolution de la Prévention Spécialisée.

EN CONSEQUENCE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les contributions de chacune des parties et plus particulièrement :

- Les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les communes et le C.C.A.S mettent à disposition de la métropole « Orléans Métropole » des locaux et divers équipements en vue de faciliter la mise en œuvre d'actions de prévention spécialisée sur les communes,
- Les modalités de participation des communes et du CCAS d'Orléans au financement des actions de prévention spécialisée développées par la métropole « Orléans Métropole ».

Article 2— DESCRIPTION DE LA MISSION « PRÉVENTION SPÉCIALISÉE » ET DE SON ORGANISATION

OBJECTIFS

- 1- Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens et soutenir les parents dans leur rôle face à l'éducation de leurs enfants
- 2- Accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle

PUBLICS VISÉS - Les actions de prévention spécialisée doivent s'adresser prioritairement aux :

- Jeunes collégiens en situation de risques de décrochage scolaire
- Jeunes de 16 à 21 ans présentant des risques de rupture qu'elles soient sociales, familiales ou psychologiques

Deux principaux outils :

- Dispositif « Passerelle » pour les collégiens (lutte contre décrochage...)
- Dispositif « Plateforme » pour les plus de 16 ans (chantiers éducatifs...)

Quels que soient les outils utilisés, la prise en charge éducative d'un jeune doit permettre à l'équipe éducative de travailler sur les causes de :

- Son mal-être
- Ses difficultés à se positionner par rapport aux règles sociales et plus largement, par rapport à la loi
- L'absence de supervision parentale

Dans cet objectif, l'éducateur devra exercer une action éducative vis-à-vis du jeune concerné, de sa famille et de son groupe d'appartenance.

REPÉRAGE DU PUBLIC CIBLE

La finalité de la prévention spécialisée consiste à assurer un accompagnement éducatif individualisé des jeunes. Ces derniers peuvent être identifiés par une rencontre directe entre jeunes et éducateurs sur leurs lieux d'intervention ou par :

- La présence des autres acteurs sur le territoire et en premier lieu, les agents de médiation sociale
- L'activité des agents de Police Municipale dans les espaces publics notamment à l'égard des mineurs exposés à la délinquance
- Les différentes structures, qu'il s'agisse des collèges ou des centres sociaux, des associations ou encore de la Mission locale
- Les instances officielles de repérage de concertation et de traitement telles que les Cellules de Veilles Educatives, les CLSPD, les GLTD, les EPS ou encore ICI (Instances de Concertation Inter-partenaire créée par l'article 8 de la Loi N° 2017-297 du 5 mars 2017 sur la prévention de la délinquance).

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE SUR LES TERRITOIRES

L'équipe éducative de la Métropole, composée de 14 ETP éducatifs et d'un ETP administratif, sera déployée sur trois Pôles Territoriaux de Prévention (PTP) regroupant plusieurs territoires :

- Pôle Ouest : Blossières (1 éducateur), St-Jean de la Ruelle (2 éducateurs), Fleury-Les- Aubrais (2 éducateurs) + le responsable de Pôle Territorial de Prévention.
- Pôle Est : Argonne (1 éducateur + le responsable de Pôle Territorial de Prévention), Saint Jean de Braye (2 éducateurs + 1 éducateur Passerelle + ARC Métropole.
- Pôle Sud : Orléans centre (1 éducateur + le responsable de Pôle Territorial de Prévention), Saint Marceau et La Source (1 éducateur)

Cette organisation, par Pôle, a pour objectif de favoriser les échanges d'informations et les interactions entre territoires. Chaque éducateur est affecté sur un territoire donné et ne peut intervenir sur un autre pôle ou une autre commune qu'à titre exceptionnel.

Le responsable de Pôle Territorial Prévention est désigné pour superviser le travail des éducateurs au sein de chaque PTP

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE SUR LES TERRITOIRES

Le rôle du responsable de Pôle Territorial de Prévention

Rattaché au Chef de Service Prévention et Médiation, il est le garant de la mise en œuvre sur son territoire, des actions définies par le comité de pilotage et le comité technique.

- Supervise, au quotidien, le travail des éducateurs dans la prise en charge des jeunes et assure le reporting de l'activité de son équipe auprès du chef de Service.
- Anime les instances de coordination entre les éducateurs et les autres professionnels agissant dans les champs de l'éducation, de la parentalité, de l'insertion et de la médiation sociale.
- Participe aux différentes instances organisées par les communes telles que le GLTD, le CLSPD, la Veille Educative pour se saisir des situations relevant de la Prévention Spécialisée.
- Gère des dispositifs de remobilisation des jeunes tels que « Passerelle », « Plateforme », etc.

Partenariat avec les différents acteurs et structures

L'équipe éducative travaillera nécessairement en lien avec les différents acteurs et structures de son territoire d'intervention. Des instances ou des temps d'échange formels sont institués pour favoriser :

- La coopération quotidienne entre la prévention spécialisée, la médiation sociale et les centres d'animation sociale ou centres sociaux dans le repérage des jeunes en difficulté ou dans leur prise en charge. A titre d'exemple, certains ateliers de Passerelle (mesures de responsabilisation, parcours dérogatoires...) et chantiers de Plateforme peuvent être organisés sur chacun des territoires selon les besoins par les éducateurs concernés en lien avec les structures locales.
- Les échanges d'informations entre la prévention spécialisée et les autres partenaires tels que les bailleurs, les Polices municipales, la police nationale sur les problématiques liées à la jeunesse dans les QPV.
- La prise en charge le plus en amont possible des jeunes décrocheurs qu'ils s'agissent des collégiens ou des jeunes sortis du système scolaire sans aucune solution...

Lien fonctionnel avec le référent de la commune

Les éducateurs sont rattachés hiérarchiquement au Responsable du Pôle Territorial de la prévention spécialisée de la Métropole. Ils ont toutefois un lien fonctionnel avec le Référent de la Prévention Spécialisée de chaque commune dans la mise en œuvre des actions.

Ce lien fonctionnel vise à assurer sur chaque commune :

- Une meilleure prise en compte possible des besoins du territoire par l'équipe éducative
- Une bonne articulation des interventions opérées par les différents acteurs dans le champ de la prévention
- Une cohérence entre les projets mis en œuvre par la prévention spécialisée et la politique municipale en matière de prévention
- Une lisibilité de l'action de la prévention spécialisée et de ses résultats

ÉVALUATION

Lors des évaluations, une trame commune est mise en place, incluant 3 types d'indicateurs :

Indicateurs d'activité

- Durée de l'accompagnement
- Nombre de jeunes rencontrés et suivis
- Renouvellement des accompagnements
- Profil des jeunes / nature des difficultés / problématiques / liens partenaires
- Origine (partenaires, instances, rencontres directes, etc.)
- Prévention de la délinquance

Indicateurs de résultats

- Evolution qualitative du parcours des jeunes suivis selon les objectifs de suivi préétablis : scolarisation, insertion professionnelle, savoir être...
- Qualité du partenariat
- Nombre de jeunes sortis du parcours par rapport aux nombres de jeunes ayant bénéficié de plusieurs suivis

Indicateurs d'utilité sociale

- Impact social sur un quartier
- Reconnaissance sociale des jeunes par les habitants

Annexe 1 : Estimation du nombre de jeunes accompagnés par territoire

Article 3 – CONTRIBUTIONS EN NATURE (MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS)

Article 3-1 – DESCRIPTION DES LOCAUX

3.1.1 Locaux mis à disposition par la commune d'Orléans :

Les locaux mis à disposition sont situés :

- Maison de la Réussite des Blossières, 15 rue Charles le Chauve, 45000 ORLEANS, dont le propriétaire est Foncia Barbier Cuillé - Socogim (Cf. plan Annexe 2)

Les locaux sont mis à disposition en l'état actuel, avec du mobilier et de l'équipement téléphonique et informatique, fournis par la Mairie d'Orléans.

- Locaux du Service Educatif de Prévention, bâtiment « SEGPA », 19 rue Henri Poincaré, 45100 ORLEANS, dont le propriétaire est la Mairie d'Orléans (Cf. plan Annexe 3)

Les locaux sont mis à disposition en l'état actuel, avec du mobilier et de l'équipement téléphonique et informatique, fournis par Orléans Métropole

3.1.2 Locaux mis à disposition par la commune de Fleury-les-Aubrais :

Les locaux mis à disposition sont situés :

Pole Solid'r – Direction de l'action sociale, 64 C rue des Fossés, 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Les locaux sont mis à disposition en l'état actuel, avec du mobilier et de l'équipement téléphonique et informatique, fournis par la Mairie de Fleury les Aubrais.

De nouveaux locaux sont en cours de négociations avant travaux et pourront être mis à disposition en fin d'année 2023 voire 2024.

3.1.3 Locaux mis à disposition par la commune de Saint-Jean-de-Braye :

Les locaux mis à disposition sont situés :

Deux bureaux situés au rez de jardin, 25 rue Mondésir 45800 Saint-Jean de Braye sur les parcelles cadastrées n° CE 452 et 471 d'une superficie de 11,5 m² et de 15,5 m².

Ces locaux appartiennent au domaine public communal. Ils sont rattachés au Service Prévention de la ville de Saint Jean de Braye en tant que lieu d'implantation des locaux.

3.1.4 Locaux mis à disposition par la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle :

Les locaux mis à disposition sont situés :

6 rue des Emeraudes – 2ème étage 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE, dont le propriétaire est Vallogis qui les assure et les met à disposition de la commune de Saint Jean de la Ruelle gratuitement. (cf plan annexe 6)

Les locaux sont mis à disposition en l'état actuel.

3.1.5 Locaux mis à disposition par le C.C.A.S d'Orléans :

Les locaux mis à disposition sont situés :

Maison de la Réussite annexe de l'Argonne « champ chardon », 5-7 rue Jeanne Champillou, 45000 ORLEANS, dont le propriétaire est les Résidences de l'Orléanais (Cf. plan Annexe 7)

CCAS d'Orléans, 69 rue Bannier, 45000 ORLEANS, dont le propriétaire est la ville d'Orléans

Les locaux sont mis à disposition en l'état actuel, avec du mobilier et de l'équipement téléphonique et informatique, fournis par le CCAS d'Orléans

Article 3-2 – MODALITÉS FINANCIÈRES DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX

Les locaux sont mis à disposition d'Orléans Métropole à titre gratuit pendant la période d'occupation et d'utilisation définie à l'article 5 de la présente convention.

A l'exception des locaux cités au 3.1.4, lorsque les locaux mis à disposition sont loués, les communes ou le CCAS s'engage à :

- en informer le bailleur et à recueillir son accord,
- continuer à payer le loyer et les charges (électricité, d'eau et de chauffage...),
- prendre en charge les dépenses liées à la maintenance et à la sécurité (appareils d'extinction incendie ...) nécessaires,
- assurer l'entretien et le nettoyage des parties occupées,
- informer son assureur et à s'acquitter des primes d'assurances nécessaires.

Lorsque les locaux mis à disposition sont la propriété des communes ou du CCAS, chacune des structures s'engage à :

- s'acquitter des dépenses d'électricités, d'eau et de chauffage,
- prendre en charge les dépenses liées à la maintenance et à la sécurité (appareils d'extinction incendie ...) nécessaires,
- prendre en charge l'entretien et le nettoyage des parties occupées,
- informer son assureur et à s'acquitter des primes d'assurances nécessaires.

Article 3-3- DROITS ET OBLIGATIONS DE LA MÉTROPOLE « ORLÉANS MÉTROPOLE »

S'agissant des locaux, Orléans Métropole s'engage à :

- accepter les locaux définis à l'article 3-1 de la présente convention dans l'état dans lequel ils se trouvent, sans aucun recours contre les propriétaires,
- prendre toutes les dispositions utiles pour n'apporter aucun trouble de quelque nature que ce soit aux propriétés voisines. En cas de trouble causé par ses activités, Orléans Métropole sera seule responsable,
- respecter, le cas échéant, le règlement intérieur de chacun des locaux,
- utiliser chaque local conformément à sa destination (capacité d'accueil, normes de sécurité),
- déclarer tout vol ou perte de clés ou badges permettant l'accès à chacun des locaux.

Article 3-4- RESPONSABILITÉS DE LA MÉTROPOLE « ORLÉANS MÉTROPOLE »

Orléans Métropole est seule responsable de tous dommages, nuisances, risques et litiges pouvant résulter de l'utilisation des locaux et des équipements désignés à l'article 3 de la présente convention que ce soit de son fait personnel ou des biens et objets placés sous sa garde.

Orléans Métropole répondra de toutes les détériorations survenant par suite d'abus de jouissance de son fait.

Orléans Métropole devra justifier de toutes les assurances nécessaires au plus tard lors de la remise des clés pour les locaux.

Article 3-5- MISE A DISPOSITION DES VÉHICULES DE SERVICE DE LA MÉTROPOLE « ORLÉANS MÉTROPOLE »

Les véhicules peuvent être mis à disposition des éducateurs selon la réglementation de chaque commune.

Article 4 – CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Les communes de Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-la-Ruelle ainsi que le C.C.A.S d'Orléans versent pour l'année une contribution financière aux actions de prévention spécialisée développées par « Orléans Métropole » dans les communes et notamment sur les quartiers prioritaires :

Contributeurs	Montant annuel
CCAS Orléans	200 000 €
Fleury-les-Aubrais	30 000 €
Saint-Jean-de-Braye	30 000 €
Saint-Jean-de-la-Ruelle	30 000 €
Total	290 000 €

Chacune des contributions financières sera versée à réception du titre de recettes émis par Orléans Métropole avant septembre de l'année en cours.

Par ailleurs et pour mémoire, il est précisé que la dotation de compensation, dépense obligatoire du Département d'un montant de 300 000 €, sera versée chaque année à réception du titre de recettes émis par Orléans Métropole avant le 30 juin de l'année en cours.

Article 5 – DURÉE

La présente convention est établie pour une période de 1 an soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Article 6 – AVENANTS

La présente convention pourra, le cas échéant, être modifiée par voie d'avenant, à la demande expresse de l'une des parties à la convention. Les démarches de négociation commenceront dès réception du courrier précisant les points de la convention pour lesquels la modification est demandée au plus tard deux mois avant la fin de la convention.

Article 7 – DROIT D'INFORMATION

Les communes et le CCAS d'Orléans peuvent obtenir de la métropole « Orléans Métropole » toutes les informations liées aux actions de prévention spécialisée développées sur les communes et au fonctionnement du service.

Article 8 – RÈGLEMENT AMIABLE – RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficultés dans l'application de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher les voies d'une conciliation amiable avant toute action contentieuse, le cas échéant en désignant d'un commun accord un tiers ayant pour mission de les accompagner à cet effet.

En cas de litige non résolu par voie amiable, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention sera porté devant le Tribunal administratif d'Orléans.

Fait à ORLEANS, en 6 exemplaires, le

Le Président de la Métropole
« Orléans Métropole »

Commune d'Orléans
Pour le Maire,
Le Premier Maire-Adjoint délégué
pour la Santé, la Sécurité, la
Tranquillité Publique et les Relations
avec l'université

La Maire de Fleury-les-Aubrais

Serge GROUARD

Florent MONTILLOT

Carole CANETTE

La Maire de Saint-Jean-de-Braye

Le Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle

Le CCAS d'Orléans
Le Vice-Président

Vanessa SLIMANI

Christophe CHAILLOU

Gauthier DABOUT



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

9	2023-408	Mise à jour du tableau des effectifs permanents.
---	----------	--



TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

	CATEGORIE	NOMBRE DE POSTES	POSTES POURVUS	POURVUS						NON POURVUS
				EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS										
Directeur Général des Services	A	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Directeur Général Adjoint des Services	A	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		3	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	2,00
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Attaché hors classe	A	3	3	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00	0,00
Directeur	A	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Attaché principal	A	3	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	2,00
Attaché	A	15	11	11,00	0,00	11,00	3,00	8,00	11,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	7	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	4,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	13	7	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00	5,00
Rédacteur	B	8	4	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00	6,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	15	12	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00	3,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	20	14	14,00	0,00	14,00	13,00	1,00	14,00	6,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint Administratif	C	11	9	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00	2,00
Adjoint Administratif - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint Administratif - TNC 17,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		100	68	64,00	4,00	68,00	56,00	12,00	68,00	32,00
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieur principal	A	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	3	1	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	4	3	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	5	4	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00	1,00
Technicien	B	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	8	6	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	2,00
Agent de maîtrise	C	12	11	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	13	11	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe - TNC 31,5/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe - TNC 28/35	C	2	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe - TNC 21/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe - TNC 20/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	21	17	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	5	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	10	6	0,00	6,00	6,00	6,00	0,00	6,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 24,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 21/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 20/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	29	23	23,00	0,00	23,00	18,00	5,00	23,00	6,00



Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 03/20	B	2	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	3	1	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 15/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 13/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 12,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 12/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 11/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 9,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 08/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 7,5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 07/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 06/20	B	2	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 5,25/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4,75/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 14/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 13,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 8,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 08/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 7,5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 6/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 5,25/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 4,75/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	4	4	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	0,00
TOTAL FILIERE CULTURELLE		68	41	17,00	24,00	41,00	32,00	9,00	41,00	27,00
FILIERE ANIMATION										
Animateur principal de 1ère classe	B	4	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	4	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Animateur	B	3	2	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	4	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	4	4	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	0,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint d'animation	C	14	13	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00	1,00
Adjoint d'animation - TNC 5,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
TOTAL FILIERE ANIMATION		35	29	27,00	2,00	29,00	27,00	2,00	29,00	6,00
FILIERE POLICE										
Brigadier chef principal	C	7	7	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	0,00
Gardien - Brigadier de police municipale	C	4	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	1,00
Brigadier (appellation)	C	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL FILIERE POLICE		13	11	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00	2,00
TOTAL GENERAL		433	314	225,00	89,00	314,00	274,00	40,00	314,00	119,00



DIRECTION	POLE	SERVICE / EQUIPE	Emploi	Situation	FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	Qualité	Cat	DELIBERATION	TEMPS DE TRAVAIL	TC/TP/TNC	TNC
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Chargé.e. de mission santé/handicap	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Chargé.e. de mission santé/handicap	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Chargé.e. de mission santé/handicap	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Chargé.e. de mission santé/handicap	CREATION	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché		A	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant variété	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	10/07/2023	20	TNC	04/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Guitare électrique	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	10/07/2023	25	TNC	05/20
	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Guitare électrique	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	10/07/2023	25	TNC	05/20
	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Guitare électrique	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	10/07/2023	25	TNC	05/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chanty Lyrique/piano/initiation chorale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	10/07/2023	83,75	TNC	16,75/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Jazz	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	10/07/2023	30	TNC	06/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Jazz	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	10/07/2023	30	TNC	06/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	10/07/2023	30	TNC	06/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Assistant.e polyvalent culture	CREATION	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif		C	10/07/2023	100	TC	



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Assistant.e polyvalent culture	CREATION	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Assistant.e polyvalent culture	CREATION	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	10/07/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	10/07/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	CREATION	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	CREATION	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 2ème classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	CREATION	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	10/07/2023	60	TNC	21/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	10/07/2023	60	TNC	21/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	10/07/2023	60	TNC	21/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles		C	10/07/2023	60	TNC	21/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	10/07/2023	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			CREATION	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles		C	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	10/07/2023	57	TNC	20/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	SECRETARIAT GENERAL			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	10/07/2023	57	TNC	20/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	SECRETARIAT GENERAL			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	10/07/2023	57	TNC	20/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE PRODUCTION	Jardinier.ière	CREATION	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise		C	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Coordinateur.trice secteur enfance	CREATION	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 2ème classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	CREATION	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	10/07/2023	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	10/07/2023	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	10/07/2023	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	CREATION	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur		B	10/07/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	POSTE VACANT	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S		B	09/06/2023	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	POSTE VACANT	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe		B	10/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	POSTE VACANT	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe		B	11/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			POSTE VACANT	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché principal		A	09/06/2023	100	TC	
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif		C	09/06/2023	100	TC	
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	40	TNC	08/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	40	TNC	08/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	40	TNC	08/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	37,5	TNC	07,5/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	37,5	TNC	07,5/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	37,5	TNC	07,5/20



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e. artistique - guitare	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e. artistique - guitare	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e. artistique - piano	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e. artistique - saxo	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	75	TNC	15/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché principal		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	POSTE VACANT	SOCIALE	Conseillers territoriaux socio-éducatifs	Conseiller socio-éducatif		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	POSTE VACANT	SOCIALE	Conseillers territoriaux socio-éducatifs	Conseiller socio-éducatif supérieur		A	09/06/2023	100	TC	



DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Coordinateur.trice secteur enfance	POSTE VACANT	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant urbanisme et reprographiste	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Responsable de site de restauration	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Graphiste	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur initiation artistique et chorale	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	26,25	TNC	05,25/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur initiation artistique et chorale	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	26,25	TNC	05,25/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur initiation artistique et chorale	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	26,25	TNC	05,25/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique en formation musicale	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	23,75	TNC	04,75/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique en formation musicale	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	23,75	TNC	04,75/20



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique en formation musicale	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	23,75	TNC	04,75/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur de tampon / MAO	POSTE VACANT	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	70	TNC	14/20
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché		A	09/07/2008	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur		B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur		A	16/04/2018	100	TC	
EMPLOI FONCTIONNEL	EMPLOI FONCTIONNEL		Directeur.trice Général.e	POSTE VACANT	EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel	Directeur Général des Services		A	30/06/2016	100	TC	
EMPLOI FONCTIONNEL	EMPLOI FONCTIONNEL		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POSTE VACANT	EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel	Directeur Général Adjoint des Services		A	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien		B	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe		B	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe		B	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE		Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur		A	24/05/2019	100	TC	



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur		B	19/12/2022	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	19/12/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE VACANT	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles		C	25/11/2019	60	TNC	21/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	21/12/2018	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	30/06/2021	90	TP	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	17/12/2010	80	TNC	28/35
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	25/11/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	23/09/2002	70	TNC	24,5/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	13/02/2015	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE VACANT	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier		C	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	30/06/2016	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE		Responsable de pôle	POSTE VACANT	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement de classe normale		A	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Administrateur.trice postes du travail	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES SUD	Animateur.trice - référent.e animation globale	POSTE VACANT	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation		C	13/02/2009	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	26/02/2010	80	TNC	28/35
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE VACANT	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier (appellation)		C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e administratif.ve	POSTE VACANT	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE VACANT	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles		C	25/05/2009	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Agent.e de bibliothèque	POSTE VACANT	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe		C	12/07/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	12/06/2013	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	01/04/2001	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2011	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - FM Chorale /eveil musical	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	47,5	TNC	09,50/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	ESPACE PUBLIC NUMERIQUE	Responsable de section	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	80	TNC	28/35



DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Peintre	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SECTEUR SUD	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Alto	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	NON TITULAIRE PERMANENT	B	19/10/2022	42,5	TNC	08,50/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/02/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil, régie, administra	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Chargé.e d'accueil	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	80	TP	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Peintre	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE IRCANTEC	C	09/06/2023	70	TNC	24,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2015	80	TNC	28/35
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	TITULAIRE CNRACL	C	27/03/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	85	TNC	29,75/35
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Régisseur.sseuse	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	07/07/2012	100	TC	



DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2015	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	NON TITULAIRE PERMANENT	B	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	16/12/2011	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Mécanicien.ne	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil et de médiation	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	01/04/2001	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Chargé.e d'accueil et d'accompagnement	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Flute	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	15	TNC	03/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Enseignant.e artistique	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	20/12/2021	100	TC	



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Clarinette	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	10/07/2020	55	TNC	11/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant urbanisme et reprographiste	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Adjoint.e au responsable	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR JEUNESSE NORD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	STAGIAIRE CNRACL	C	22/11/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE		POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	DISPONIBILITE POUR RAISONS DE SANTE	B	08/07/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Référent.e parcours réussite éducative	POURVU	SOCIALE	Moniteurs éducateurs territoriaux et intervenants familiaux	Moniteur-éducateur et intervenant familial	TITULAIRE CNRACL	B	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/06/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Percussion	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	75	TNC	15/20
CABINET DU MAIRE	CABINET DU MAIRE		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	20/12/2019	100	TC	



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Hautbois	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	40	TNC	08/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil et d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TNC	28/35
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE			POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	10/07/2014	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/02/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Accordéon	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	15	TNC	03/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS			POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE		Responsable de pôle	POURVU	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe	TITULAIRE CNRACL	A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	90	TP	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Responsable de pôle	POURVU	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur	NON TITULAIRE PERMANENT	A	30/09/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	15/10/2015	100	TC	



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		Chargé.e prévention et sécurité	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS		Directeur.trice	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	TITULAIRE DETACHE	A	22/11/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Graphiste	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Animateur.trice - référent.e environnement	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/06/2014	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	29/08/2013	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Administrateur.trice postes du travail	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Chargé.e d'accueil et d'information jeunesse	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR JEUNESSE SUD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Danse classique	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	NON TITULAIRE PERMANENT	B	19/10/2022	70	TNC	14/20
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Animateur.trice - référent.e ludothèque	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur	TITULAIRE CNRACL	B	12/07/2018	100	TC	
DIRECTION GENERALE	POLE AFFAIRES JURIDIQUES		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE PRODUCTION	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	



DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	27/03/2013	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	24/05/2019	90	TP	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e polyvalent.e	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/11/2019	90	TP	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Tomponne	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	50	TNC	10/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION		Directeur.trice	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	TITULAIRE CNRACL	A	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	18/10/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE ACCUEIL ET SECRETARIAT	Chargé.e d'accueil et de secrétariat	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S	NON TITULAIRE PERMANENT	B	27/03/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Electricien.ne	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Dumiste	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	PORTAGE DES REPAS	Chargé.e du portage des repas	POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Chef.fe de brigade	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	12/07/2017	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	PORTAGE DES REPAS	Chargé.e du portage des repas	POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/06/2009	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. MOULIN	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/11/2019	90	TNC	31,50/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Trompette	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	25/11/2019	65	TNC	13/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE CHAT PERCHE	Responsable de structure	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Chargé.e d'urbanisme et environnement	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND		POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/08/2013	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Agent.e d'accueil et officier état civil	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	19/01/2004	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Chargé.e d'accueil	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2000	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Corps et FM	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	50	TNC	10/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil et d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. L. ARAGON	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Flute	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	80	TNC	16/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Référent exécution budgétaire et contrôle de gestion	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	TITULAIRE CNRACL	B	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chef.fe de bassin	POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2015	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES NORD	Animateur.trice - référent.e animation globale	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2011	100	TC	
DIRECTION GENERALE	POLE AFFAIRES JURIDIQUES		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	STAGIAIRE IRCANTEC	C	29/03/2022	50	TNC	17,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	TITULAIRE CNRACL	A	26/06/2009	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - FM Orchestre	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	NON TITULAIRE PERMANENT	B	08/07/2019	67,5	TNC	13,5/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Agent.e de bibliothèque	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	TITULAIRE CNRACL	C	11/10/2017	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Violon	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement principal de 2ème classe	TITULAIRE IRCANTEC	B	30/11/2022	60	TNC	12/20
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Coursier.sière	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL			POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	01/04/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Adjoint.e au responsable	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TNC	28/35
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Chargé.e de la santé au travail	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	12/07/2017	90	TP	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		Directeur.trice	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	TITULAIRE CNRACL	A	25/11/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES NORD	Référent.e famille	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Responsable de section	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	12/07/2017	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Piano	POURVU	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe	TITULAIRE CNRACL	A	29/08/2013	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS		Responsable de pôle	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2007	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES SUD	Animateur.trice - référent.e animation globale	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS		Adjoint.e au responsable	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	12/07/2017	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de sécurité école	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	28/06/2012	9,4	TNC	03,28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	TITULAIRE CNRACL	B	23/11/2020	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	TITULAIRE CNRACL	A	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE COLETTE VIVIER	Agent.e de bibliothèque	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	12/06/2013	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Responsable de service	POURVU	SPORTIVE	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller territorial A.P.S.	TITULAIRE CNRACL	A	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	21/09/2001	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	PARCS ET JARDINS	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	

DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Menuisier.sière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Chef.fe de brigade	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE ACCUEIL ET SECRETARIAT	Chargé.e d'accueil et de secrétariat	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION ADULTES	Responsable de section	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2015	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	25/05/2009	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Coordinateur.trice secteur enfance	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Technicien.ne réseaux, infra, télécom	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2015	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Basson	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	35	TNC	07/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Coordonnateur.trice budgétaire	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DISPONIBILITE	C	26/03/2021	100	TC	



DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Electricien.ne	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Tuba	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	30	TNC	06/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable de service	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. L. ARAGON	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	21/10/2016	85	TNC	29,75/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR JEUNESSE SUD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Accompagnement Piano	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement principal de 1ère classe	TITULAIRE IRCANTEC	B	10/07/2020	40	TNC	08/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SECTEUR SUD	Responsable d'équipe	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Chargé.e de recrutement et dév. RH	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	30/06/2021	100	TC	



CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de sécurité école	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	28/06/2012	9,4	TNC	03,28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Danse comtemporaine	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	92,5	TNC	18,5/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE PRODUCTION	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	28/04/2003	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2007	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION MUSIQUE	Agent.e de bibliothèque	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Contrebasse	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	TITULAIRE IRCANTEC	B	30/09/2019	22,5	TNC	04,5/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	21/10/2016	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Gestionnaire formation et mobilités	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	20/12/2002	80	TP	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Chargé.e de mission participation citoyenne	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	30/06/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE CHAT PERCHE	Agent.e de bibliothèque	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	STAGIAIRE CNRACL	C	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Plombier.ière chauffagiste	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S	NON TITULAIRE PERMANENT	C	28/09/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Piano	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	29/06/2022	62,5	TNC	12,5/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Assistant.e polyvalent culture	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	STAGIAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	27/06/2005	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL		Reprographiste et agent.e comptable	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	DISPONIBILITE	C	12/07/2017	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI		Responsable de pôle	POURVU	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal	TITULAIRE CNRACL	A	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Violon et orchestre	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/11/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	22/11/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Plombier.ière chauffagiste	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR JEUNESSE SUD	Responsable d'équipe	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	26/09/2011	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Assistante.e technique	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	17/12/2010	100	TC	
DIRECTION GENERALE	POLE AFFAIRES JURIDIQUES		Assistant.e marchés publics	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	24/10/2012	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e d'entretien des jeux	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Adjoint.e au responsable	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	19/10/2022	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	NON TITULAIRE PERMANENT	C	21/12/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/06/2009	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Animateur.trice - référent.e	POURVU	SOCIALE	Moniteurs éducateurs territoriaux et intervenants familiaux	Moniteur-éducateur et intervenant familial principal	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE LOGISTIQUE	Responsable d'équipe	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2011	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Coordinateur.trice secteur enfance	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	29/04/2005	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES SUD	Référent.e famille	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur	NON TITULAIRE PERMANENT	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve et Chargé.e d'accueil	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	80	TP	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/05/2009	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TP	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE		Responsable de pôle	POURVU	CULTURELLE	Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire	TITULAIRE DETACHE	A	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire temps de travail et absence	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2011	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Agent.e d'accueil et officier état civil	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Menuisier.sière - serrurier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Chargé.e d'appui des projets	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2011	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE COLETTE VIVIER	Responsable de structure	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	TITULAIRE CNRACL	C	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	70	TP	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	20/12/2004	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Directeur.trice	POURVU	SOCIALE	Conseillers territoriaux socio-éducatifs	Conseiller socio-éducatif	TITULAIRE CNRACL	A	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Guitare	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE			POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier (appellation)	TITULAIRE CNRACL	C	19/05/2017	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES			Assistant.e Maison de la santé	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Responsable de pôle	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	10/07/2020	100	TC	

DIRECTION GENERALE	DIRECTION GENERALE			POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Directeur territorial	TITULAIRE CNRACL	A	25/11/2019	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	DETACHEMENT STAGE	C	28/08/2013	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Agent.e de bibliothèque	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Violoncelle	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	50	TNC	10/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	70	TNC	24,5/35
DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL		Resp. et Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION GENERALE	DIRECTION GENERALE		Directeur.trice Général.e des Services	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	NON TITULAIRE PERMANENT	A	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Responsable de pôle	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	100	TC	
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Régisseur.sseuse général.e de l'Unisson	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	80	TNC	28/35



DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Jazz	POURVU	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	TITULAIRE CNRACL	A	25/09/2006	50	TNC	08/16
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2011	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR JEUNESSE NORD	Responsable d'équipe	POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Agent.e d'accueil et officier état civil	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	12/10/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2005	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché principal	DETACHEMENT	A	30/06/2016	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	EMPLOI FONCTIONNEL		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POURVU	EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel	Directeur Général Adjoint des Services	TITULAIRE CNRACL	A	30/06/2016	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Technicien.ne projets et applicatifs	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Référente exécution budgétaire et recettes	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Responsable de pôle	POURVU	SPORTIVE	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller territorial A.P.S. principal	TITULAIRE CNRACL	A	30/09/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	STAGIAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35



DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	MISE A DISPOSITION	B	24/10/2012	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION ADULTES	Agent.e de bibliothèque	POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	STAGIAIRE CNRACL	C	15/10/2010	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	01/06/2002	80	TP	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - saxo	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	19/10/2022	65	TNC	13/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	STAGIAIRE CNRACL	C	22/11/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Responsable de pôle	POURVU	ADMINISTRATIVE	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	29/09/2004	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Instructeur.trice ADS	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE LOGISTIQUE	Jardinier.ière	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	29/04/2005	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. MOULIN	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE IRCANTEC	C	19/10/2022	60	TNC	21/35



DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve	POURVU	ADMINISTRATIVE	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	TITULAIRE CNRACL	B	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION CLOS DE LA JEUNETTE	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Animateur.trice pause méridienne	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	NON TITULAIRE PERMANENT	C	26/06/2012	15,71	TNC	05,5/35
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	STAGIAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION MUSIQUE	Responsable de section	POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	TITULAIRE CNRACL	B	31/03/2017	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	29/03/2022	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Responsable qualité	POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Responsable de site de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	19/10/2022	100	TC	



DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES			POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DISPONIBILITE POUR RAISONS DE SANTE	C	24/05/2019	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. L. ARAGON	ATSEM	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	DISPONIBILITE POUR RAISONS DE SANTE	C	08/07/2011	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e développement local	POURVU	ADMINISTRATIVE	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DETACHEMENT	C	24/10/2001	50	TP	



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

10	2023-409	<ul style="list-style-type: none">- Convention prestation conseil en évolution professionnelle,- Devis CEP.
----	----------	--



Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le 13/07/2023



ID : 045-214502858-20230710-DELIB2023409-DE

Convention prestation conseil en évolution professionnelle

ENTRE :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret, sis 20 avenue des droits de l'homme, BP 91249, 45002 Orléans cedex 1, représenté par Madame Florence GALZIN, Présidente agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2020, conformément aux dispositions du décret n°85-643 du 26 juin 1985 et dans le cadre de l'article L. 452-38 du code général de la fonction publique concernant les attributions des Centres de Gestion en matière de conseil en évolution professionnelle, et ci-après désigné : « le Centre de gestion », d'une part,

ET

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLÉ représenté(e) par son président, dûment habilité par délibération n° ... en date du ... (date), ci-après dénommé la « collectivité », d'autre part.

ET

M ou Mme ..., domiciliée à l'adresse suivante ..., ci-après dénommé(e) « l'agent ».

Vu le code général de la fonction publique (CGFP), et notamment ses articles L. 421-3 et L. 452-38 relatifs au conseil en évolution professionnelle,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 2021-17 du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret en date du 22 avril 2021, structurant le conseil en évolution professionnelle,

Vu la délibération n° 2022-05 du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret en date du 20 janvier 2022 fixant le modèle de convention et autorisant Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-Président à signer les conventions à venir,

Vu la délibération de ... (dénomination de la collectivité territoriale ou de l'établissement) en date du ... confiant au Centre de Gestion, la prestation de conseil en évolution professionnelle,

Vu la demande écrite de l'agent en date du ...

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Préambule

L'article L. 421-3 du CGFP prévoit que « l'agent public peut bénéficier, à sa demande, d'un accompagnement personnalisé destiné à l'aider à élaborer et mettre en œuvre son projet professionnel, notamment dans le cadre du conseil en évolution professionnelle. »

C'est dans ce cadre que le Centre de Gestion du Loiret a mis en place une mission de conseil en évolution professionnelle. Cet accompagnement s'adresse aux agents des collectivités et établissements affiliés qui s'interrogent sur une éventuelle mobilité ou transition professionnelle.

Article 1^{er} – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de permettre à la collectivité de recourir à la mission de conseil en évolution professionnelle proposée par le Centre de gestion. Elle définit la prestation qui correspond le mieux aux attentes de l'agent, et les modalités de mise en œuvre.

Article 2 – Cadre d'intervention

Les prestations proposées sont les suivantes :

- Aide à l'orientation
- Approfondissement du projet professionnel
- Appui à la mobilité
- Accompagnement à la recherche d'emploi
- Bilan de compétences

Article 3 Durée de la convention

L'accompagnement se déroule sur une période maximale de 4 mois consécutifs.

Article 4 – Conditions d'intervention

L'agent atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace de la prestation.

Un entretien exploratoire d'une ½ heure à une heure est proposé et permet d'identifier avec l'agent la nature de l'accompagnement à mettre en place.

La présente convention formalise la mission.

Article 5 – Modalité et durée de l’accompagnement (cocher case correspondante à la prestation choisie)

- Aide à l’orientation : 2h consistant en un entretien pour informer et orienter l’agent qui a des questions précises.
- Approfondissement du projet professionnel : 5h en 2 ou 3 entretiens pour faire le point sur la situation de l’agent, évoquer son projet professionnel, lui donner des pistes de réflexion, assurer un suivi de ses démarches.
- Appui à la mobilité : 10h en plusieurs entretiens, bilan professionnel : Identifier les compétences et les ressources de l’agent, faire émerger un projet, aide à l’utilisation des outils disponibles
- Accompagnement de l’agent dans le cadre de sa recherche d’emploi :
 - Initiation aux techniques de recherche d’emploi, préparation entretiens
 - Tests d’aptitude 3h (passation, synthèse et restitution)
 - Test de personnalité 1h30 (passation, synthèse et restitution)
- Bilan de compétences : cette prestation fait l’objet d’une annexe à la présente convention

Les entretiens ont lieu dans les locaux du Centre de gestion.

Article 6 – Engagement des parties

Le Centre de gestion met en place l’accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle formé et habilité à cet effet. Il est précisé que l’accompagnement effectué n’amène pas systématiquement à une mobilité réelle de l’agent (interne ou externe). Le conseiller veille au respect du caractère de confidentialité de l’accompagnement, de l’ensemble des échanges et des données communiquées par l’agent. Seuls seront communiqués à l’employeur les éléments validés par l’agent.

La collectivité libère l’agent de ses obligations professionnelles pour qu’il puisse se rendre aux entretiens prévus au Centre de gestion et des actions nécessaires au bon déroulement de son accompagnement. Elle met en œuvre les moyens nécessaires visant à permettre à l’agent de suivre son action d’accompagnement dans des conditions optimales. Elle favorise l’accès aux formations nécessaires à l’acquisition des compétences requises pour le projet professionnel de l’agent dans le respect des priorités adoptées dans son plan pluriannuel de formation.

L’agent est acteur de la démarche proposée. Il doit être présent à l’ensemble des entretiens programmés (et prévenir en cas d’impossibilité), respecter les engagements pris au début de l’accompagnement en termes de calendrier et faire preuve d’investissement et d’implication.

Article 7 – Dispositions financières

Conformément à l’article L. 452-30 du CGFP, la participation financière demandée aux collectivités bénéficiaires de la prestation « conseil en évolution professionnelle » est destinée à couvrir les dépenses afférentes audit service.

Le conseil en évolution professionnelle étant une mission obligatoire de Centres de Gestion, l’entretien exploratoire est gratuit. Si à l’issue de cet entretien, il est nécessaire de proposer la mise en place d’une

prestation d'accompagnement approfondi telle que décrite à l'article 5, celle-ci fera l'objet d'une facturation.

Le montant de cette participation pourra faire l'objet d'une réévaluation annuelle, décidée par le Conseil d'administration du Centre de gestion et notifiée à la collectivité. Cette dernière aura alors la possibilité, en cas de désaccord, de résilier la présente convention conformément aux dispositions de l'article 6 ci-après.

La facturation des prestations sera effectuée à l'issue de la période d'accompagnement de l'agent accompagnée d'un état détaillant les prestations réalisées.

La collectivité s'engage à régler au Centre de gestion, à réception du titre de recettes émis par ses services, sur la base des tarifs arrêtés chaque année par délibération du Conseil d'Administration du Centre de gestion, et en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

Les montants dus seront mandatés à l'ordre de Monsieur le Payeur Centre-Val de Loire et Loiret – Banque de France – IBAN n°FR61 3000 1006 15C4 5400 0000 051

Article 8 : Modification de la convention

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Cet avenant précise les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause l'objectif général défini dans l'article 1^{er} ou des éléments considérés comme substantiels par l'une des parties. A défaut, une nouvelle convention devra être conclue.

Article 9 : Résiliation

La présente convention pourra être résiliée avant son terme par lettre recommandée avec avis de réception adressée par l'une des parties signataires sous réserve après que la partie à l'initiative de cette mesure ait pris soin d'organiser une rencontre avec les autres parties pour en échanger et d'un préavis de 1 mois.

En cas de résiliation par la collectivité de la présente convention ou d'abandon ou absence de l'agent, le Centre de gestion émettra une facture sur la base du nombre d'heures consacrées à l'accompagnement par le conseiller en évolution professionnelle du Centre de gestion jusqu'à la date de résiliation effective de la convention.

Article 10 – Litiges et compétence juridictionnelle

La conclusion de la présente convention peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Dans l'hypothèse où un différend lié à l'exécution et à l'interprétation de la présente convention naîtrait entre les parties, ces dernières s'engagent, préalablement à tout recours juridictionnel, à se rapprocher pour tenter de le régler à l'amiable.

A défaut d'accord amiable, les litiges relatifs à l'exécution et à l'interprétation des présentes seront portés devant le tribunal administratif d'Orléans précité.

Fait en trois exemplaires à ... le ... (date)

La collectivité

Nom et qualité du signataire

Le Centre de gestion

Pour la présidente et par délégation,

Le vice-président,

L'agent

Nom du signataire

Jean-Michel PELLÉ

Protection des données personnelles

1/ Objet

La présente annexe a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Centre de gestion, sous-traitant (ST) s'engage à effectuer pour le compte de la collectivité **...** (*dénomination de la collectivité ou de l'établissement*), responsable de traitement (RT) les opérations de traitement de données à caractère personnel définies ci-après.

2/ Finalités

Le traitement a pour objet le conseil en évolution professionnelle des agents de la collectivité comme stipulé à l'article 1^{er} de la présente convention.

3/ Base légale

Article 6 du règlement général sur la protection des données (RGPD) : « *le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci* »

4/ Description du traitement faisant l'objet de la sous-traitance

Le sous-traitant est autorisé à traiter pour le compte du responsable de traitement les données à caractère personnel nécessaires pour fournir les services objets de la convention.

Le responsable de traitement s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement de données personnelles par le sous-traitant.

La nature des opérations réalisées sur les données ainsi que la ou les finalité(s) du traitement sont précisés aux articles 2 et 5 de la convention.

Le responsable de traitement met à la disposition du sous-traitant les informations nécessaires :

- Données d'identification (nom, prénom, adresse postale et courriel, date de naissance)
- Données sur la vie personnelle (situation familiale) ;
- Données sur la vie professionnelle (fonction, régime, grade, échelon, matricule, statut, ancienneté, type de contrat, temps de travail) ;
- Données économiques et financières (indice brut, indice majoré) ;

Le responsable de traitement s'engage à fournir des données actualisées régulièrement, et ne fournir que celles strictement nécessaires pour la réalisation de la prestation.

Les catégories de personnes concernées sont les agents de la collectivité.

Le Centre de Gestion prévoit le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la gestion de ce service.

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données les personnels habilités du pôle emploi-concours du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

5/ Obligations du sous-traitant vis-à-vis du responsable de traitement

Le sous-traitant s'engage à :

- traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet de la convention.
- traiter les données conformément aux instructions documentées du responsable de traitement. Si le sous-traitant considère qu'une instruction constitue une violation du règlement européen sur la protection des données ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, il en informe immédiatement le responsable de traitement. En outre, si le sous-traitant est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat membre auquel il est soumis, il doit informer le responsable du traitement de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public
- garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre de la présente convention
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu de la présente convention:
 - s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
 - reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut
- informer le RT et obtenir son accord écrit en cas de recours à un autre sous-traitant

Droit d'information des personnes concernées

Il appartient au responsable de traitement de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données.

Exercice des droits des personnes

Dans la mesure du possible, le sous-traitant aidera le responsable de traitement à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées.

Lorsque les personnes concernées exercent auprès du sous-traitant des demandes d'exercice de leurs droits, le sous-traitant doit adresser ces demandes dès réception par courrier électronique au responsable du traitement.

Notification des violations de données à caractère personnel

Le sous-traitant notifie par tout moyen, au responsable de traitement sans délai toute violation de données à caractère personnel après en avoir pris connaissance Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au responsable de traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

La documentation contient au moins :

- la description de la nature de la violation de données à caractère personnel y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés ;
- le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues ;
- la description des conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
- la description des mesures prises ou que le responsable du traitement propose de prendre pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Aide du sous-traitant dans le cadre du respect par le responsable de traitement de ses obligations

Le sous-traitant aide le responsable de traitement pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données.

Mesures de sécurité

L'ensemble des données est localisé sur des infrastructures appartenant au CDG45. Les serveurs de données sont hébergés sur une machine virtuelle.

Cette infrastructure met en œuvre un cluster de serveurs physiques localisé dans une salle serveur et sécurisée par digicode ; avec système de climatisation.

Les moyens de sécurisation déployés au CDG45 assurent le cloisonnement réseau. Un firewall assure le cloisonnement des réseaux du siège du CDG45. Une journalisation des événements de sécurité est effectuée. Elle met en œuvre une « appliance » collectrice spécialisée dans l'analyse. Un niveau de filtrage antivirus supplémentaire est assuré par les fonctions UTM du firewall protégeant les réseaux du siège du CDG45. Les flux correspondant aux principaux protocoles sont examinés.

Les postes de travail sont sécurisés par des anti-virus et Malwares, et un identifiant unique et mot de passe personnalisable et renouvelé.

Les utilisateurs opérant à l'extérieur des locaux du siège peuvent se connecter aux infrastructures

Sort des données

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Les données sont conservées pour une durée de 1 an à compter du début de la prestation mise en œuvre.

Au terme de la prestation de services relatifs au traitement de ces données, le Centre de gestion s'engage à supprimer les données transmises par la collectivité ainsi que celles produites selon la réglementation en vigueur.

6/ Délégué à la protection des données

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, les agents de la collectivité bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de leurs données ou une limitation du traitement de celles-ci.

Ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données et disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant au Délégué à la Protection des Données du Centre de gestion. Le Délégué à la protection des Données peut être contacté par courriel : contact@lexagone.fr ou lui adresser un courrier à l'adresse du siège du Centre de gestion.

Conseil en évolution professionnelle

DEVIS

Veillez trouver le devis concernant l'accompagnement proposé à votre agent dans le cadre du conseil en évolution professionnelle.

Nom et prénom de l'agent :

Collectivité : Commune de SAINT JEAN DE LA RUELE

Intitulé de la prestation	Durée	Tarif
Appui à la mobilité	10 heures	620 euros

Modalités :

- L'accord écrit de l'agent est requis.
- Prise de contact par le conseiller en évolution professionnelle avec l'agent, dès réception du devis signé, afin de fixer le premier entretien

Devis signé le (précédé de « bon pour accord ») :

Cachet et qualité du signataire :